

Rapport d'activité 2025



SOMMAIRE

LE RSVVA NORMANDIE DANS SON ENVIRONNEMENT	PAGE 6
L'organisation interne du RSVVA	page 7
La relation du RSVVA avec ses partenaires	page 14
La communication	page 16
Les financeurs de l'action du RSVVA	page 25
ACTIVITES TRANSVERSES	PAGE 27
Création d'outils	page 28
Gestion de projets	page 33
Animation de territoire	page 39
RSVA Formation	page 44
SANTE & HANDICAP	PAGE 62
Prévention Promotion Santé	page 65
L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé.....	page 77
Handident Normandie	page 78
Handigynéco Normandie	page 85
Charte Romain Jacob	page 89
Les partenariats	page 94
PLATEFORME DE REPIT « PARENTHESE ».....	PAGE 95
La plateforme de répit	page 98
Partenariats et formation.....	page 101
L'activité de la plateforme de répit	page 105
Le répit à domicile	page 111
Les autres offres de répit	page 113
Amélioration continue	page 128
La communication	page 133
Les perspectives	page 134

POLE DE COMPETENCES ET PRESTATIONS EXTERNALISEES « HORIZONS »PAGE 135

Le PCPEpage 136

L'activité du PCPEpage 137

Les professionnels conventionnés avec le PCPEpage 144

La satisfactionpage 148

Les partenaires du PCPE.....page 149

Les perspectivespage 151

LES COMMUNAUTES 360.....PAGE 152

Une démarche co-pensée et co-construite.....page 153

La Communauté 360 du Calvadospage 156

La Communauté 360 de la Manchepage 176

GLOSSAIREPAGE 189

LES DATES CLÉS

2025

JANVIER

9-10 JANVIER

Handiplateforme à Lyon

14 JANVIER

Matinée d'intégration au RSVA

FÉVRIER

24 FÉVRIER AU 14 JUIN

2ème promotion de la formation Handisitting à Louviers

MARS

13 MARS

Journée régionale des Handiconsults à Caen

21-22 MARS

Journées PEPITES dans le cadre de la quinzaine de la parentalité à Condé-sur-Vire

AVRIL

4 AVRIL

Rendez-vous SOSS

8 AVRIL

Comité de la Charte Romain JACOB dans l'Orne

MAI

15-16 MAI

SOFCODH 2025 au MoHo à Caen

23 MAI

Rendez-vous des PCPE de Normandie

JUIN

13 JUIN

Inauguration des locaux de Rouen

17 JUIN

1ère journée régionale des Référents Handicap des établissements de santé à Rouen

23 JUIN

Assemblée générale du RSVA

FIN JUIN

Lancement des permanences dans le cadre de l'AMI du département du Calvados

JUILLET

Accord de l'ARS Normandie pour l'AMI 50 000 solutions - renfort du PCPE

SEPTEMBRE

23 SEPTEMBRE

Journée régionale pour les professionnels de la Prévention et Contrôle des Infections et/ou du Bon Usage des Antibiotiques en Établissements et Services Médico-Sociaux à Rouen

OCTOBRE

2-3 OCTOBRE

Colloque SOSS à Rennes

4 OCTOBRE

Journée "S'informer : une clef pour les aidants" au Centre des Congrès de Caen

NOVEMBRE

18 NOVEMBRE

Journée de sensibilisation sur la déficience visuelle à la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen

DÉCEMBRE

1 DÉCEMBRE

Signature de la convention Mamobais à la CPAM de la Manche

2 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain Jacob dans le Calvados

8 DÉCEMBRE

Groupe de travail sur la démarche Référents Handicap Formation

10 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain JACOB au Centre Henri Becquerel de Caen

LES CHIFFRES CLÉS

2025

DIRECTION

38 salariés au 31 décembre 2025
6 sites de présence en Normandie
4 formations collectives

COMMUNICATION

63 600 visites sur le site internet
3 208 abonnés LinkedIn
1 530 abonnés à la newsletter
20 articles de presse

NOUVEAUX OUTILS

2 livrets de la collection "Petite enfance"
2 fiches transport

PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

4 journées santé des femmes
5 visites blanches cancer

HANDIGYNÉCO

83 EMS
37 sage-femmes libérales
546 consultations gynécologiques

PLATEFORME DE RÉPIT

64 partenaires conventionnés
407 aidants
9 647 heures de répit à domicile
34 enfants accueillis à l'ACM répit

COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

501 nouvelles sollicitations
140 parcours « complexes »
13 comités thématiques

TERRITOIRES

1 381 acteurs sur la cartographie
+ 150 participants à la journée thématique
60 professionnels à la journée déficience visuelle

FORMATION

1 184 parcours de formation
95 actions de formation
12 639 heures de formation
+ de 30 intervenants formateurs

HANDIDENT

226 référents en hygiène bucco-dentaire formés
26 journées de consultation de dépistage
1 communauté en cours de déploiement

PCPE

53 situations actives
29 situations sur liste d'attente
48 sorties du dispositif
157 professionnels conventionnés dont 17 nouveaux

COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

380 nouvelles sollicitations
155 parcours « complexes »
9 comités thématiques

Le RSVA Normandie, dans son environnement



L'ORGANISATION INTERNE DU RSVA

LES ADHERENTS

En 2025, le RSVA compte 16 adhérents, dont les 9 administrateurs. Ils ont été conviés à l'assemblée générale du 23 juin 2025. Malgré le faible nombre d'adhérents les services du RSVA bénéficient à de nombreuses familles et partenaires de la Normandie.

LES BENEVOLES

Les administrateurs du réseau (CA et AG) : au cours de l'année, 5 conseils d'administration, et une assemblée générale ordinaire ont nécessité la présence des administrateurs du réseau.

Cette année encore, nous avons pu compter sur la participation gracieuse de nombreux partenaires lors de groupes de travail et événements (groupes thématiques des Communautés 360, UFR Santé, journée "S'informer : une clef pour les aidants", création d'outils, etc.).

Le rapport d'activité est l'occasion de les remercier à nouveau. C'est grâce à ses partenaires que le RSVA peut mener à bien ses missions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'assure de l'application des décisions prises en Assemblée Générale, veille au bon fonctionnement de l'association et en assure la gestion courante en lien avec la directrice.

Composition du Conseil d'Administration en 2025

Membres	Titre	Profession
Mme Stéphanie DEROUBAIX	Présidente	
Dr Pascal CRETE	Vice-Président	Médecin Psychiatre – Directeur d'un établissement médico-social
M. Philippe STEPHANAZZI	Trésorier	Président de l'association HMVA
M. Anthony DESDOITS	Trésorier adjoint	Directeur Pôle enfance de l'APAEIA
Dr Alexis RUET	Secrétaire	Médecin praticien de médecine physique et de réadaptation
Dr Richard BREDECHE	Administrateur	Retraité de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes
Dr Alain DURET	Administrateur	
Mme Rosa NAROUM	Administratrice	Directrice CROP
Pr François LEROY	Président d'honneur	

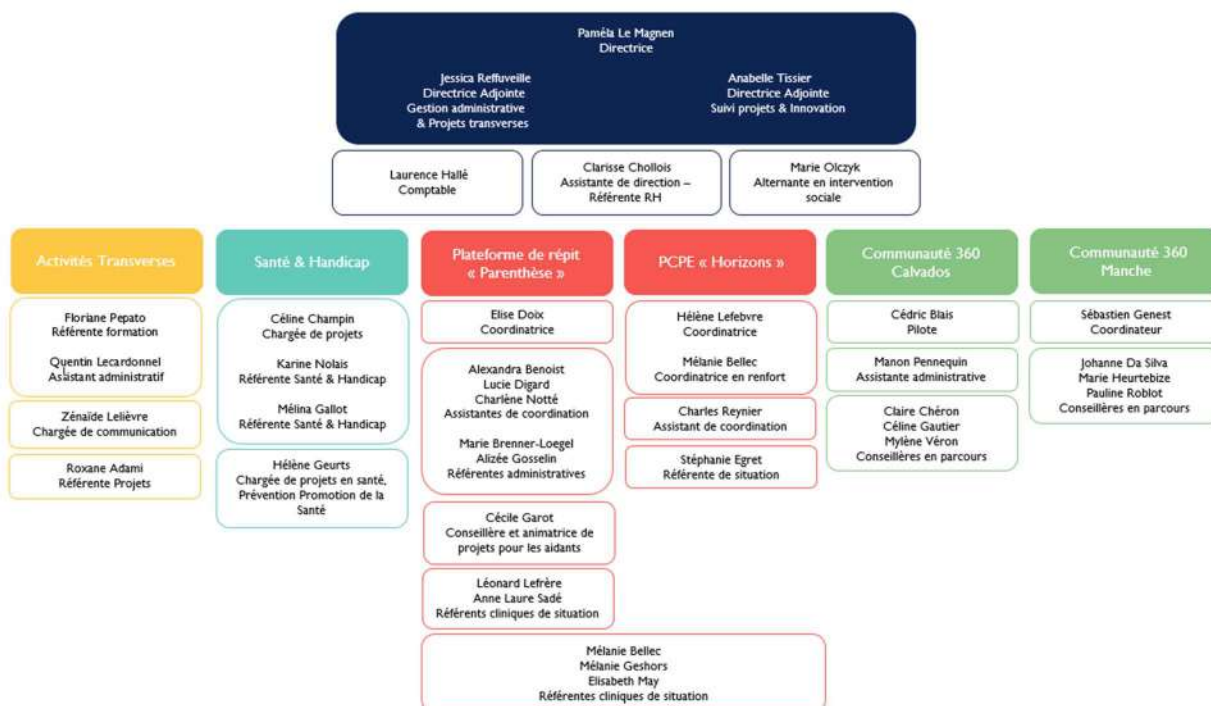
- En 2025, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 5 reprises : 28 janvier, 20 mars, 23 juin, 14 octobre et 27 novembre.
- Le bureau s'est réuni le 17 décembre 2025.

Les membres du Conseil d'Administration ont également participé à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 23 juin 2025. Le principal rôle de l'assemblée générale est de définir les orientations stratégiques de l'association. Par ailleurs, elle fixe le montant des cotisations, approuve la gestion de l'association (le rapport financier annuel, le rapport des activités et budget à venir, etc.).



L'EQUIPE OPERATIONNELLE

Le RSVA peut mener à bien ses missions grâce au dynamisme d'une équipe composée de 38 salariés soit 35,4 équivalents temps plein.



UNE EQUIPE QUI S'ETOFFE

En 2025, plusieurs recrutements ont eu lieu, en lien avec le déploiement de dispositifs : plateforme de répit « Parenthèse », Handident Normandie.

- **Élise** Doix : Coordinatrice de la Plateforme de répit “Parenthèse”;
- **Cécile** Garot : Conseillère et animatrice de projets pour les aidants ;
- **Alizée** Gosselin : Référente administrative secteur Calvados ;
- **Marie** Brenner-Loegel : Référente administrative secteur Calvados ;
- **Léonard** Lefrère : Psychologue, Référent de situation.

L'année 2025 a aussi été marquée par des départs :

- **Claire** Vardon,
- **Hélène** Champion,
- **Rémi** Chenouri,
- **Élodie** Lecomte.

DEUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE DANS L'EFFECTIF 2025

- **Arthur** Riguet : Bachelor Administrateur Réseaux et Systèmes - fin de contrat en septembre 2025 ;
- **Marie** Olczyk : Master Ingénierie de l'intervention sociale - Démarrage en novembre 2025.

DEUX STAGIAIRES ONT ETE ACCUEILLIS

- **Erin** du 03 au 07 février 2025,
- **Cécilia** du 16 au 27 juin 2025.

LES SALARIES OCCASIONNELS

Le RSVA salarie ponctuellement des professionnels afin d'assurer les missions / actions confiées :

- Handident Normandie : 16 chirurgiens-dentistes (consultations de dépistage et formations) ;
- RSVA Formation : des salariés occasionnels sont recrutés pour intervenir en formation – 16 intervenants ;
- Plateforme de répit « Parenthèse » : des salariés occasionnels interviennent dans le cadre d'actions spécifiques déployées sur les départements (action avec l'UGECAM Orne par exemple).

Dans le cadre de l'intégration de nouveaux salariés.es, une matinée d'intégration a été organisée le 14 janvier 2025 afin de présenter les services, les personnes ressources en interne dont le CSE. Sous forme de jeux et d'animations, la matinée s'est déroulée dans la bonne humeur. Une nouvelle matinée s'est réalisée le 12 septembre 2025.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le RSVA poursuit la formation des salariés au travers du plan de développement des compétences. Ainsi, en 2025, la quasi-totalité de l'équipe a pu suivre au moins une formation en individuel ou en collectif.

Après avoir interrogé l'équipe lors des réunions collectives, complété par les entretiens professionnels, des besoins de formation communs ont émanés. Quatre formations collectives ont été organisées pour répondre aux besoins :

- Adopter l'écoute active au service de l'accompagnement de la personne – 9 participants ;
- Être acteur de son bien-être au travail - Module 1 : Initiation à la gestion du stress – 10 participants,
- Premiers secours citoyen 1 – 10 participants
- Enrichir et renforcer sa posture agile de formateur / animateur dans les dynamiques collectives – 10 participants.

Plus globalement, 9 salariés ont pu suivre des formations individuelles.

LE COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

En 2025, le Comité Social et Économique du RSVA, représenté par Roxane Adami, a poursuivi son engagement en faveur du bien-être des salariés, de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et du renforcement du lien collectif, dans un contexte professionnel en constante évolution.

PROXIMITE & ÉCOUTE DES SALARIES

Tout au long de l'année, le CSE a maintenu une présence active et accessible auprès des salariés avec la :

- mise en place de permanences régulières, permettant des temps d'échange individuels ou collectifs,
- diffusion d'actualités, d'informations pratiques et de temps forts via le canal Teams dédié, favorisant une communication fluide et continue, y compris à distance.

Ces actions ont contribué à renforcer l'écoute des besoins et la prise en compte des attentes des collaborateurs.

PRÉVENTION, SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Gestion du stress et des émotions

Dans une logique de prévention et d'accompagnement, un atelier à destination des salariés a été proposé autour des clés et techniques simples de gestion du stress et des émotions. Cet atelier visait à donner des outils concrets et accessibles pour mieux appréhender les situations professionnelles du quotidien et préserver l'équilibre personnel.

- Sensibilisation santé et sécurité

En lien avec la référente santé-sécurité, plusieurs quiz et actions de sensibilisation ont été organisés à l'occasion de temps forts nationaux :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail,
- Semaine de la sécurité routière.

Ces formats ludiques et pédagogiques ont permis d'aborder des thématiques essentielles tout en favorisant la participation des équipes.

- Démarche QVCT

En 2025, le CSE a contribué à la réponse à un appel à projet de l'ARS Normandie, dans le cadre de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer notamment l'espace de pause pour les salariés avec du nouveau mobilier.

COHÉSION D'ÉQUIPE ET MOMENTS FÉDÉRATEURS

Le CSE a poursuivi sa volonté de faire vivre le collectif, y compris à distance, à travers des actions conviviales et originales :

- participation à La Rochambelle, course caritative fédérant les équipes autour d'une cause solidaire,
- mise en place de jeux à distance pour maintenir le lien entre les salariés,
- organisation du jeu du "Diablotin" à Halloween, apportant une touche de piquant et de bonne humeur, les Anges" et "Faites la Pause" : des initiatives mises en place pour préserver la santé des salariés et encourager la cohésion d'équipe.

ACTIONS SOLIDAIRES ET PARTENARIALES

En novembre 2025, le CSE a participé à la mise en place d'un Duoday inversé, en lien avec des ESMS volontaires. Cette action a permis de favoriser les échanges, la découverte des métiers et de renforcer les liens entre les structures et les équipes, dans une démarche inclusive et collaborative.

Nous sommes particulièrement reconnaissantes auprès de l'établissement pour l'organisation de cette immersion, ainsi qu'aux professionnels et moniteurs d'ateliers pour leur disponibilité, leurs explications et la qualité des échanges que nous avons pu partager.

Leur accompagnement nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement du foyer, la diversité des activités proposées et le rôle essentiel de chacun dans l'accompagnement des résidents et des externes.

Cette journée était très enrichissante aussi bien sur le plan professionnel qu'humainement parlant. Lors de mon arrivée, on peut dire que j'ai été accueilli chaleureusement. J'ai pu échanger et avoir un léger aperçu du travail des professionnels ainsi que des résidents et externes accompagnés par le foyer de vie. Cette expérience m'a permis de comprendre comment ce type d'établissement pouvait fonctionner. En effet, entre ce qu'on peut lire sur le papier et la réalité du terrain, il y a une marche. Je comprends mieux l'épuisement des aidants par rapport à certain type de handicap ou comportement.

RECONNAISSANCE ET AVANTAGES AUX SALARIÉS

Le CSE a également veillé à valoriser l'engagement des salariés :

- distribution de cadeaux à Noël, marquant un temps de reconnaissance et de convivialité grâce à Instant Evasion & Détente, Caen Jeux Chante, Festyland, Bayeux Aventure, Le Cirque Borsberg, Famileo, Quiz Room

- poursuite des actions visant à améliorer le quotidien et le bien-être au travail avec le renouvellement de l'adhésion à Cezam Normandie pour pouvoir bénéficier de promotion sur des activités.



PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre et renforcer les actions de prévention santé et sécurité,
- Développer de nouveaux temps collectifs, y compris à distance,
- Consolider la démarche QVCT engagée,
- Maintenir une présence de proximité, à l'écoute des salariés et de leurs besoins.

L'année 2026 sera marquée par le renouvellement du CSE avec la mise en place des nouvelles élections.

Merci à l'ensemble des salariés pour leur participation, leur engagement et leur implication tout au long de l'année 2025. Le CSE poursuit sa mobilisation pour faire du RSVA un environnement de travail toujours plus attentif, solidaire et dynamique.

LES LOCAUX

CALVADOS

Depuis fin 2018, l'équipe de Caen occupe les locaux au 7 bis avenue du Président Coty, dans le quartier du Chemin-Vert.



MANCHE

L'antenne du RSVA dans la Manche se situe au sein du Bâtiment Equinoxe au 586 rue de l'Exode à Saint-Lô, bâtiment du Département de la Manche occupé auparavant par les services de la MDA de la Manche. Dans ces locaux, nous accueillons également l'intervenant pivot du Centre Ressource Autisme Normandie Calvados Orne Manche.



Par ailleurs, deux collègues de la Communauté 360 de la Manche sont installées sur les territoires :

- L'une au DISFA d'Avranches,
- L'autre dans les locaux de l'ACAIS à Cherbourg.

ORNE

L'équipe d'Argentan s'est installée en fin d'année 2024 dans les locaux d'APF France handicap, rue Sergent Escoffier à Argentan, qui a déménagé Place De Lattre de Tassigny en juin 2025. Un nouveau déménagement sera envisagé au cours du 1er trimestre 2026.



SEINE-MARITIME

L'antenne est située rue Malouet à Rouen, dans des locaux partagés avec Planeth Patient et CapParents Normandie.

Le 13 juin 2025 est marqué par l'inauguration de ces locaux.



LA RELATION DU RSVA AVEC SES PARTENAIRES

LES PRESTATAIRES

Le RSVA s'entoure de plusieurs prestataires pour différentes missions :

- Social et paie : mission assurée par le Cabinet COGEDIAC jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- Logiciel de comptabilité : pour répondre au cadre normalisé des services médico-sociaux, l'association a fait le choix d'adhérer au groupement informatique du CREAL afin d'utiliser le logiciel Compta First de CEGI ;
- Audit et contrôle des comptes : concernant la régularité des comptes du RSVA, nous continuons à faire appel au commissaire aux comptes du cabinet TALENZ (Fidorg) ;
- Support informatique : S3A ;
- Prestataire site internet : Highfive.



GRUPE CEGI



LES ADHESIONS

Le RSVA est adhérent de plusieurs organismes :

- URIOPSS,
- NEXEM avec participation à la délégation régionale,
- ORS CREAL Normandie,
- Normand'e-Santé,
- HANDIPLATEFORME (national),
- SOSS (national).



LES PARTICIPATIONS, LES REPRESENTATIONS

- HANDIPLATEFORME,
- CDCA du Calvados,
- CDCA de l'Orne,
- CRSA et commissions (mandat NEXEM de la directrice),
- Communauté de pratiques CAA
- DAC (Bessin, Cotentin, Centre Manche, Sud Manche, Orne, ...) et CPTS,
- Comité école inclusive, CODEX (scolarisation),
- Communauté 360 de l'Orne,
- PCO du Calvados
- PCO de la Manche
- Diverses associations.

Participation à plusieurs réunions et groupes de travail (en complément de ceux indiqués à la suite) :
Conseil Départemental du Calvados, CAF, etc.

Par ailleurs plusieurs membres de l'équipe participent à des instances de gouvernance d'acteur :

- CPTS Axanté Bessin – Pré-Bocage – Caen Ouest, Pamela LE MAGNEN
- CORESS, Céline CHAMPIN et Hélène GEURTS
- Handiplateforme, Pamela LE MAGNEN
- Parentraide, Jessica REFFUVEILLE
- Santé Mentale France, Anabelle TISSIER
- SOSS, Céline CHAMPIN

LA COMMUNICATION

Le RSVA met en place plusieurs outils, tant imprimés que numériques, pour promouvoir ses actions et les diffuser largement, contribuant ainsi à la visibilité de l'association et de ses missions :

- Le site internet du RSVA constitue une interface indispensable entre le RSVA et les acteurs qui contribuent ou bénéficient de l'action de l'association, c'est l'outil le plus mis en avant ;
- Dépliants, affiches et flyers ;
- La newsletter ;
- Les réseaux sociaux – Facebook et LinkedIn ;
- La plateforme YouTube.



Le RSVA transmet également les informations locales : formations et colloques services en Normandie, et autres actualités lui étant transmises.

La communication du RSVA s'adapte à la diversité de ses actions. Chaque projet ou dispositif s'adresse à des publics spécifiques, nécessitant une approche ciblée pour valoriser efficacement les initiatives et toucher les bonnes personnes. Ainsi, certaines actions s'adressent directement aux personnes en situation de handicap, tandis que d'autres concernent avant tout les familles et aidants.

Le RSVA communique principalement auprès des professionnels du sanitaire, du social et du médico-social. Les intervenants formateurs et les personnes en formation sont également destinataires de communications régulières. Enfin, la communication doit aussi répondre aux besoins des partenaires et institutions en valorisant les collaborations et les initiatives locales.

Cette diversité impose une communication claire, accessible et cohérente, utilisant des supports variés. L'objectif est de rendre chaque information compréhensible pour que chaque public trouve facilement les ressources adaptées à ses besoins.

LE SITE INTERNET

Le site internet du RSVA (www.rsva.fr) est l'interface entre l'association et ses nombreux interlocuteurs : professionnels, aidants et personnes concernées par le handicap.

Vitrine des actions du RSVA, il est régulièrement mis à jour pour offrir une information pertinente et de qualité aux internautes.



En 2025, la page la plus consultée du site est celle de l'annuaire, témoignant de son utilité pour les visiteurs en quête d'informations et de ressources.

Voici, dans l'ordre, les dix pages les plus visitées au cours de l'année :

1. RSVA Normandie (+1 place)
2. Annuaire Cartographie (-1 place)
3. Formation (+ 5 places)
4. Demande d'informations (-1 place)
5. S'informer
6. Nos programmes de formation (+1 place)
7. Les outils du RSVA en téléchargement (-4 places)
8. Maternité du Centre Hospitalier Public du Cotentin de Cherbourg (+1 place)
9. Pôle de santé Vaullegeard
10. Le Réseau de Services pour une Vie Autonome

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, le site a enregistré plus de 63 600 visites (32 000 en 2024).

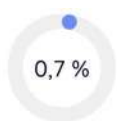
UTILISATION PAR CATEGORIE D'APPAREIL



Mobile



PC



Tablette

La majorité du trafic provient des utilisateurs sur mobile, avec plus de 42 000 visiteurs, tandis que 20 000 utilisateurs ont accédé au site depuis un ordinateur. L'utilisation des tablettes reste peu significative, avec seulement 445 visiteurs sur cette période.

En ce qui concerne les sources de trafic, la recherche organique constitue le principal levier d'acquisition, représentant 90 % des visites. L'accès direct, quant à lui, représente 7% du trafic total. Le trafic référent, issu d'autres sites, s'élève à 2%, tandis que le trafic organique social représente 1% des visites.

Depuis sa création, les visiteurs ont téléchargé gratuitement des guides et outils pour un total cumulé de 7 010 téléchargements, montrant ainsi leur intérêt pour les ressources créées. Voici le top 3 des téléchargements au cours de l'année :



Être parent avec une déficience intellectuelle
EN NORMANDIE
Guide pratique à l'attention de parents en situation de handicap

236
téléchargements



MEILLEUR APPREHENDER L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES
Un guide pratique à l'attention des professionnels d'établissements médico-sociaux

225
téléchargements



DOULEUR & SOIN DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Outils professionnels applicables à la personne en situation de handicap

209
téléchargements

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le RSVA est présent sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, où il partage régulièrement des actualités et des informations.

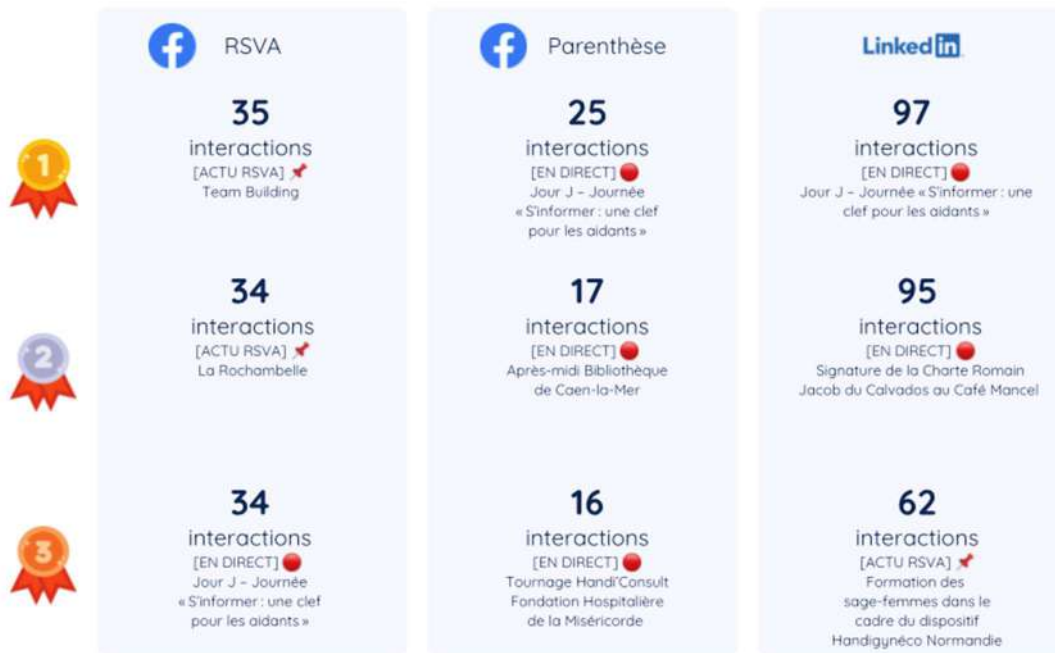


Les tendances en communication sur les réseaux sociaux en 2025 révèlent que certaines publications génèrent un engagement particulièrement fort. Celles qui mettent en valeur la vie du réseau, les projets menés par le RSVA ainsi que les événements organisés ou auxquels le RSVA participe connaissent un grand succès sur l'ensemble des plateformes.

LES PUBLICATIONS LES PLUS VUES



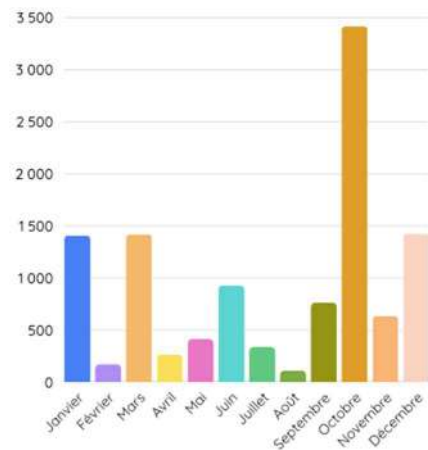
LES PUBLICATIONS LES PLUS AIMEES



En 2025, nous avons choisi de limiter la rédaction de contenus relatifs aux actions de nos partenaires, en privilégiant le partage de leurs publications. Cependant, ces partages sur les réseaux sociaux peinent à susciter l'intérêt des abonnés. Par ailleurs, les publications qualifiées d'« information froide » rencontrent globalement moins de succès que les « actualités chaudes ».

Le mois d'octobre a été particulièrement performant, enregistrant les meilleurs résultats de l'année en termes d'engagement et de trafic, avec un nombre de clics record de 3 416 sur LinkedIn, bien supérieur aux autres mois. Les publications ont généré en moyenne 17,65 likes et 4,15 partages, et les impressions moyennes ont atteint 712,45 personnes, démontrant une visibilité solide.

Ce pic d'activité s'explique par l'événement du 4 octobre (Journée « S'informer : une clef pour les aidants ») qui a suscité une activité importante malgré un nombre de publications élevé (20) ce mois-ci. Ainsi, octobre se distingue comme le mois le plus performant, combinant visibilité, interaction et conversion vers le contenu publié.



En août, LinkedIn a enregistré le mois le moins performant de l'année, avec seulement 110 clics et un engagement limité malgré 13,6 likes et 6,4 partages en moyenne par publication. Les impressions moyennes ont été de 731, indiquant une visibilité correcte mais un faible trafic réel vers le contenu.

Ce résultat suggère que, même si les publications ont été vues, elles ont suscité peu d'interactions actives, faisant d'août le mois le moins efficace pour engager l'audience. Cela s'explique par les congés d'été et la déconnexion des personnes.

YOUTUBE

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, la chaîne YouTube du RSVA comptabilise 9 173 vues (+ 1 973 vues par rapport à 2024). Les vidéos ont été proposées plus de 36 000 fois aux utilisateurs via les impressions, avec un taux de clics de 5,1 %, indiquant que les spectateurs ont regardé les vidéos après avoir vu la miniature.



La durée moyenne d'une vue est de 1 minute 44 et la durée totale de visionnage atteint 266,5 heures, démontrant un engagement stable malgré un volume de contenu relativement limité.

En 2025, le RSVA a mis en ligne 27 nouvelles vidéos sur YouTube, dont 5 vidéos sont disponibles en ligne, par tous. Voici le top 3 des vidéos du RSVA publiées sur YouTube en 2025 :



256

vues

"Charte Romain Jacob - Ils sont concernés, ils nous en parlent"



164

vues

"Observer le développement de l'enfant (0-3 ans) pour les professionnel.le.s des EAJE"



107

vues

[TÉMOIGNAGE] "En tant qu'aidant, à quelles aides puis-je prétendre ?"

Toutefois, les pages les plus regardées sont :



4 246

vues

"TUTO - Comment faire ma propre bouteille sensorielle ?"



3 963

vues

"John.N (Handicap moteur)"



3 452

vues

"Douleurs et troubles somatoformes"

Le RSVA a également utilisé YouTube pour héberger des vidéos non-répertoriées, c'est-à-dire uniquement partagées par le biais d'un lien. En général, cette méthode est utilisée pour présenter du contenu vidéo à un effectif réduit, comme à un groupe de travail spécifique par exemple.

Parmi ces vidéos, il y a :

- Des replays de formation,
- Des replays de webinaire,
- Des vidéos de présentation de projets,
- Des retours sur images,
- Des vidéos comme supports de formation.

LA NEWSLETTER

Au total, 10 newsletters ont été envoyées en 2025, permettant de maintenir un lien régulier avec les abonnés.

L'envoi de newsletters n'est pas réalisé sur les mois de janvier et août.



Au 31 décembre, 1 530 personnes sont inscrites pour recevoir des nouvelles régulières des projets en cours de l'association et de partenaires, soit une augmentation de 458 destinataires par rapport à 2024.

En plus de la newsletter mensuelle, des envois ponctuels ont été réalisés en lien avec des actions :

- Enquête sur le dépistage du cancer colorectal,
- Les actions du Calvados à destination des proches aidants,
- Invitation aux visites blanches dans les centres anti-cancers et de radiologie,
- Le webinaire « Lieux de santé sans tabac »,
- Le projet « Handi'Sens »,
- etc.

RSVA FORMATION

En parallèle, 6 newsletters RSVA formation ont été envoyées avec un taux d'ouverture moyen de 35,05 % (24,73% en 2024).

Le taux de clics moyen est de 9,33 % (3,29 % en 2024) et le taux de réactivité atteint les 30,15 % annuellement (13,12% en 2024). En moyenne, 2 412 destinataires (2 250 en 2024).

L'idée est de maintenir informés les contacts de l'organisme de formation RSVA Formation en leur transmettant des informations sur les nouvelles formations, les modules passés, les prochaines sessions de formations, etc.

LA GAZETTE POUR NOUS

Aussi, 5 gazettes ont été envoyées aux familles de la file active de la PFR « Parenthèse ».



La « Gazette pour Nous » est envoyée à chaque début de vacances scolaires. L'objectif est de centraliser dans un seul mailing toutes les informations utiles aux proches aidants des personnes en situation de handicap accompagnées par la plateforme de répit « Parenthèse ». Cette démarche permet de maintenir un lien direct et proche avec les familles, en leur fournissant régulièrement des ressources, des actualités et des conseils adaptés à leurs besoins.

Le taux d'ouverture moyen de la Gazette en 2025 est de 49,66%, avec un taux de clics moyen de 6,5 % et un taux de réactivité qui atteint les 14,22 % et en moyenne 370 destinataires.

REVUE DE PRESSE

En 2025, le RSVa a bénéficié d'une visibilité importante dans les médias normands, avec une diversité de supports : presse régionale (Ouest France, Paris Normandie, La Manche Libre), newsletters spécialisées (CRA Normandie COM, Coordination Handicap Normandie) et médias numériques. Cette couverture met en avant les actions et dispositifs du RSVa et de ses partenaires, renforçant sa notoriété et son rôle central auprès des familles, des aidants et des professionnels.

De nombreux articles ont souligné les problématiques d'accessibilité et de soins adaptés, notamment dans la prise en charge du cancer, la gynécologie (Handigynéco) ou la santé bucco-dentaire. Ces reportages révèlent les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et la nécessité d'adapter les infrastructures et les pratiques des soignants, soulignant le rôle clé du RSVa dans l'accompagnement et la médiation.

Plusieurs publications ont couvert les journées thématiques et formations destinées aux proches aidants, comme la journée « S'informer : une clef pour les aidants » ou les formations sur les troubles du neuro-développement. Ces actions sont essentielles pour renforcer les compétences des familles, créer un espace d'échange et favoriser la sensibilisation autour du handicap.

La presse a également mis en avant des initiatives innovantes, comme le Mamobois pour le dépistage du cancer du sein, ou les visites blanches pour rassurer les patientes en situation de handicap sur les examens de dépistage. Ces dispositifs illustrent l'engagement du RSVa et de ses partenaires pour favoriser l'inclusion, la prévention et l'accès aux soins sans discrimination.



La revue de presse 2025 montre un double impact du RSVa : médiatique, avec une forte visibilité et un rayonnement régional, et social, en mettant en lumière les enjeux d'accessibilité, la formation des aidants et des initiatives concrètes pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Au total, en 2025, 20 articles de presse mentionnant le RSVa et ses initiatives ont été publiés dans la presse. Cela représente 10 de plus que l'an passé.

Parmi les articles de presse, on retrouve divers sujets.

Santé :

- « Accessibilité, soignants pas formés... La difficile prise en charge du cancer quand on est handicapé » - Ouest France
- Un cabinet dentaire au Bercail Saint-Denis - Paris Normandie
- Un cabinet dentaire au Bercail Saint-Denis – Le Courrier Cauchois
- Des dentistes au chevet des aînés - L'Orne Combattante
- REPORTAGE. Handigynéco, des consultations gynécologiques pour personnes en situation de handicap – Ouest France
- Comment concilier handicap et gynécologie ? – Ouest France
- À Alençon, une visite blanche pour rassurer les femmes en situation de handicap face au cancer du sein – Ouest France
- Un mammographe en bois pour faciliter le dépistage du cancer – La Manche Libre
- Le mamobois, un faux mammographe pour inciter les femmes handicapées à se faire dépister du cancer du sein – Tendence Ouest
- Flash info sur le Mamobois – Tendence Ouest
- Dans la Manche, un Mamobois pour mieux dépister le cancer du sein chez les femmes handicapées – Ouest France
- Handigynéco - Parution dans le journal “Le Monde”, en avril 2025
- Handigynéco - Reportage sur France Info, en juin 2025
- Handigynéco - Parution dans le journal “Ouest-France”, en juin 2025.



- "Un droit commun" : le département s'engage pour un accès aux soins sans discrimination – Tendence Ouest



Citoyenneté :

- Des jeunes en situation de handicap participent à améliorer l'accessibilité dans la Manche – La Presse de la Manche

Communauté 360 de la Manche :

- « Dans la Manche, un numéro vert et des conseillères pour répondre aux questions liées au handicap » - Ouest France
- Handicap dans la Manche : une demande unique pour trouver une place en établissement – Ouest France



Handicap dans la Manche : une demande unique pour trouver une place en établissement

Le Département de la Manche a mis en place un dossier unique pour les familles cherchant une place en établissement spécialisé pour un proche en situation de handicap.



Communauté 360 du Calvados

- À Caen, une journée d'information et d'échanges à destination des aidants, samedi – Ouest France
- À Caen, une grande journée pour sensibiliser autour du handicap le samedi 4 octobre 2025 – Paris Normandie
- S'informer : Une clef pour les aidants avec le RSVA – France Bleu



Plateforme de répit « Parenthèse » :

- Je ne suis pas Superman, la parole aux aidants, un documentaire inédit réalisé par David Vallet – France TV Pro
- Honfleur. Un film sur les aidants de proches handicapés, ce soir – Ouest France



En plus des articles parus dans la presse, le RSVA a contribué à la création de contenus en ligne, notamment sur InfoLocale (groupe Ouest-France), avec le partage d'un événement : "S'informer : une clef pour les aidants" – 51 vues. Un article a également été rédigé pour faire le bilan de cette journée : Près de 200 visiteurs à la journée « S'informer : une clef pour les aidants » - 18 vues.

LES FINANCEURS DE L'ACTION DU RSVA

Le RSVA remercie l'ensemble de ses financeurs.





	Financier	Projet(s) associé(s)
	Agence Régionale de Santé de Normandie	Financier principal et historique
	Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (ARCMMSA) - Côtes Normandes, Haute Normandie, Mayenne Orne Sarthe	Projets « Tout sourire » et « Handi'Sens »
	Caf Seine Maritime	EAJE
	Conseil Département Calvados CNSA	AMI soutien aux aidants de personnes en situation de handicap
	Conseil Départemental Eure	EAJE
	CNSA – GNCRA	Formations des proches aidants
	Collectif JE T'Aide	Mallette « La Fée pour Nous »
	CPAM Calvados	Mise en place d'exams prévention santé en ESMS
	CPAM Manche	Projet Mammographe en bois
	CPAM Orne	Formation EPS UC-IRSA Formation « A chaque handicap son accompagnement en établissement de santé » (2024 / 2025)
	Fondation d'Entreprise Crédit Mutuel	Mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche
	Mission Ville-Handicap du CCAS de Caen	Journée thématique « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel »



URPS Chirugiens-dentistes

Handident Normandie

Contributions en nature :

	Contributeur	Projet(s) associé(s)
	Atelier Santé Ville de la Ville d'Hérouville Saint-Clair	Journée thématique « Parcours de vie des personnes vivant avec un handicap visuel » : relai de communication et participation du CMJE
	Caf du Calvados	Impression affiches / marque page EAJE Subvention pour l'ACM d'été (versé à l'UFCV)
	Conseil Départemental de Seine Maritime	Impression affiches / marque page EAJE
	Conseil Départemental du Calvados	Photothèque EAJE

Activités transverses



CREATION D'OUTILS

COLLECTION « PETITE ENFANCE »

LIVRET REPERE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT – ASSISTANTES MATERNELLES

Le livret à destination des assistants.es maternels.les continue d'être demandé en Normandie comme sur d'autres départements français. En 2025, le groupe de travail initial s'est de nouveau réuni afin de travailler sur une mise à jour de l'outil. Un rétroplanning de travail a été validé pour une finalisation / diffusion au cours du 2nd semestre 2026.

LIVRET REPERE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT – EAJE

Dans la continuité du livret d'observation à destination des assistants.es maternels.les, un groupe de travail se réunit depuis janvier 2022 pour décliner le livret aux professionnel.les d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Les travaux se sont poursuivis jusqu'en janvier 2025 avec la réception des cartons de livrets.

Cet outil, réalisé par le RSVA, est le fruit du travail collaboratif d'expert.e.s de la petite enfance, du handicap, et de professionnel.le.s de santé. Cet outil a été conçu avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Normandie, du Département de l'Eure et de la Caf de Seine-Maritime et avec la participation du Département du Calvados, du Département de la Seine-Maritime et de la Caf du Calvados.

Cet outil est distribué gratuitement auprès des équipes des établissements. Cependant, son utilisation n'est pas systématique. Le livret est conçu comme un support pédagogique pour alimenter une réflexion collective au sein des équipes éducatives, afin de favoriser des échanges et des pratiques enrichissantes autour de l'accueil des jeunes enfants.

Pour faciliter l'utilisation du livret, une boîte à outils complémentaire a été mise à disposition. Elle comprend :

- Une affiche A3,
- Un marque-page sur lequel est apposé un QRCode, lien vers les ressources complémentaires,
- Une vidéo tutorielle : <https://youtu.be/KcOjbWyfVv8>,
- Une vidéo intitulée « Les contributeurs en parlent » (en cours de finalisation),
- Un powerpoint de présentation destiné aux professionnels,
- Un guide d'utilisation,
- Un communiqué de presse,
- Un kit de communication,



- Une page « outil » sur le site internet du RSVA : <https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/observer-developpement-enfant-eaje/>.



GUIDE DE BONNE UTILISATION

Outil d'observation des enfants de la naissance à 3 ans

À destination des professionnels travaillant en établissement d'accueil du jeune enfant.

Avant propos

Le présent guide a été conçu dans le but d'accompagner les professionnels travaillant en sein des établissements d'accueil du jeune enfant dans leurs observations quotidiennes. Son principal objectif est de fournir un cadre pratique et des conseils pour une observation efficace, permettant de mieux comprendre le développement global, les compétences et les besoins individuels de chaque enfant.

Il est important de souligner que ce guide n'a pas pour intention de permettre d'établir un quelconque diagnostic. Ces notions relèvent du ressort du médecin, qui peut éventuellement effectuer l'évaluation. Son utilisation est limitée à l'observation de compétences, des observations et des compétences des enfants.

Frise au sein du guide

Ce guide s'inscrit dans une démarche de professionnalité et de qualité, notamment via une observation régulière et formalisée de l'enfant et une bonne communication avec l'équipe de l'établissement et les parents.

Il a pour objectif d'aider les professionnels dans leurs observations, les encourager sur leur rôle et les informer des différentes ressources disponibles sur lesquelles ils peuvent s'appuyer en cas de besoin.

Ce guide propose des pistes et des conseils sur les pratiques professionnelles, mais ne constitue en aucun cas une méthode à suivre strictement. Il peut être adapté en fonction des établissements, pour être à l'écoute des pratiques professionnelles en vigueur de l'établissement.



Ces ressources visent à garantir une bonne appropriation du livret et à soutenir les professionnel le -s dans leur mise en pratique.

Afin d'améliorer la qualité de nos outils, un questionnaire de satisfaction a également été mis en ligne sur le site du RSVA. Ce questionnaire permet de recueillir les retours des professionnel le s, d'évaluer l'efficacité du livret et de recueillir des suggestions pour l'améliorer.

Chiffres clés :

- 3000 guides imprimés,
- 570 affiches imprimées,
- 3000 marque-page imprimés,
- 3 réunions de présentation réalisées en 2025 :
 - Le 28 janvier 2025 à Saint-Lô sur invitation des Francas de la Manche,
 - Le 16 mai 2025 à Caen sur invitation des services de la CAF et de la PMI du département,
 - Le 24 novembre 2025 à Alençon sur invitation des services de la CAF et de la PMI du département.

Lors des réunions de présentation, les professionnels présents ont pu faire part d'une grande attente sur ce type d'outil, afin de travailler en équipe sur la question de l'observation du jeune enfant.

La distribution de l'outil sur les départements de l'Eure et de la Seine Maritime se poursuivra en 2026.

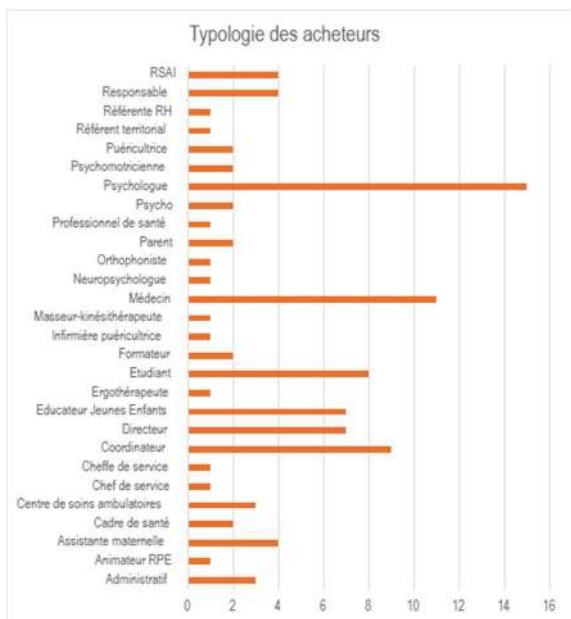
FRISE DE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Avec le travail mené pour le livret EAJE, une mise à jour de la frise dans ce nouveau livret a été réalisée.

Néanmoins, un stock de la frise seule est encore présent. Sa diffusion s'opère de deux manières :

- Un achat en ligne ;
- La transmission d'exemplaires à des partenaires locaux dans le cadre d'actions spécifiques.

Pour les achats en ligne, 294 frises ont été vendues :



GUIDES PARENTALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les ouvrages « Être parent en situation de handicap » s'adressent à tout couple souhaitant mûrir un projet de parentalité.

Ces guides pratiques s'appuient sur l'expérience de parents normands en situation de handicap, ayant concrétisé leur désir de fonder une famille. Ils ont été construits en collaboration avec des professionnels de santé, du handicap, de la petite enfance et de la famille.

5 guides sont disponibles :

- Être parent sourd ou malentendant,
- Être parent aveugle ou malvoyant,
- Être parent en situation de handicap moteur,
- Être parent en souffrance psychique,
- Être parent avec une déficience intellectuelle avec un dossier supplémentaire
« Chers parents, 9 mois et me voilà ! ».



Ils sont présentés et téléchargeables sur le site internet du RSAV : <https://rsva.fr/les-outils-du-rsva-en-telechargement/>.

3 245 téléchargement sur le site internet depuis 2019.

535 téléchargements sur le site internet en 2025.

Nombre de consultation des vidéos en lien avec les guides parentalité sur YouTube : 7 364 vues au total

Guide "Chers parents, 9 mois et me voilà"	582 vues	1 j'aime
Parents en situation de souffrance psychique : ils témoignent	2 160 vues	22 j'aime
Parentalité et handicap - 4 guides à l'attention des parents	1 749 vues	2 j'aime
Témoignages de parents sourds et malentendants n°3	230 vues	1 j'aime
Témoignages de parents sourds et malentendants n°1	810 vues	1 j'aime
Témoignages de parents sourds et malentendants n°2	420 vues	1 j'aime
Guide "Être parent sourd et malentendant"	3 006 vues	1 j'aime

En 2025, les travaux de mise à jour des guides sont engagés. Cette révision vise à intégrer les évolutions récentes des dispositifs et aides existantes, notamment la PCH Parentalité, ainsi qu'à compléter certaines informations devenues essentielles pour les familles. L'objectif est de proposer une nouvelle version enrichie et actualisée, conçue comme un outil clé en main, pratique et opérationnel, incluant des repères concrets, des TO DO LIST et des conseils facilitant le quotidien des parents. Ce guide ambitionne ainsi de renforcer l'accès à l'information, l'autonomie et le pouvoir d'agir des parents en situation de handicap. Les nouvelles versions des premiers guides seront éditées fin du 1er semestre 2026.

FICHES TRANSPORT

Un outil structurant pour faciliter l'accès aux soins

En 2024, le RSVa, en collaboration étroite avec la CPAM du Calvados, a conduit un projet ambitieux visant à recenser et valoriser l'offre de transport existante sur le territoire. Ce travail s'inscrit dans la continuité d'un premier projet mené avec succès dans le département de la Manche, avec un objectif commun : prévenir les ruptures de parcours de soin liées aux difficultés de mobilité.

Les contraintes de déplacement constituent en effet un frein majeur à l'accès aux soins, en particulier pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les publics vivant en milieu rural. Face à ce constat partagé par de nombreux acteurs, le RSVa et la CPAM ont souhaité proposer un outil clair, opérationnel et accessible, à destination des professionnels comme du grand public.



Une mise en ligne effective en juin 2025

Après une phase de recensement, de rédaction et de structuration des contenus, la fiche transport du Calvados et de la Manche sont en ligne depuis juin 2025.

L'équipe a fait le choix de prendre le temps nécessaire pour retravailler la charte graphique des outils, afin de garantir :

- une meilleure lisibilité des informations,
- une cohérence avec l'identité visuelle du RSVA,
- des supports accessibles et harmonisés, facilitant leur appropriation par les utilisateurs.

Un outil pratique et facilement accessible

La fiche transport, accompagnée de son tableau récapitulatif, offre une vision complète des solutions de mobilité disponibles dans le Calvados et la Manche :

- transports du quotidien et associatifs,
- dispositifs de transport sanitaire,
- publics concernés,
- territoires desservis,
- modalités d'accès, coûts et contacts.

Les fiches sont désormais téléchargeables directement depuis le site internet du RSVA, permettant une diffusion large et un usage facilité par les professionnels de santé, les structures médico-sociales, les collectivités et surtout les familles et les personnes en situation de handicap.

Des impacts attendus sur les parcours

La mise à disposition de cet outil vise à :

- améliorer l'accessibilité aux soins,
- simplifier les démarches,
- renforcer la coordination entre les acteurs,
- valoriser les initiatives locales existantes.

Ce projet illustre pleinement l'importance de la coopération entre acteurs locaux, et constitue une avancée concrète dans la lutte contre les ruptures de parcours liées à la mobilité.

Perspectives 2026

La fiche transport du Calvados constitue un socle méthodologique pouvant être déployé sur d'autres territoires. Des contacts sont déjà établis avec la CPAM de l'Orne en lien avec le comité de la Charte Romain Jacob sur le département de l'Orne. À terme, une harmonisation régionale des informations pourrait être envisagée afin de proposer une base de données évolutive et partagée à l'échelle normande.

GESTION DE PROJETS

MALLETTE « LA FÉE POUR NOUS »

En 2025, le projet de la mallette "La Fée pour Nous" a poursuivi son développement et son rayonnement sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Conçue comme un outil gratuit et innovant à destination des familles et des aidants mais aussi des professionnels libéraux et en établissement, cette mallette propose une sélection variée de plus de 45 objets et jeux adaptés. Son objectif principal est de permettre aux familles de tester des activités et du matériel avant d'envisager un achat dans le commerce de leur choix.

Ce projet répond à une double ambition :

1. Faciliter le choix des outils adaptés pour accompagner des proches ayant des besoins spécifiques (enfants ou adultes en situation de handicap, personnes âgées).
2. Promouvoir le partage de ressources accessibles et ludiques pour encourager l'autonomie, la communication, et le bien-être au sein des familles.

Objectifs et contenu de la mallette

La mallette "La Fée pour Nous" rassemble une multitude d'objets et de supports répartis en plusieurs thématiques :

- Activités sensorielles : Objets permettant de stimuler les sens, comme les bouteilles sensorielles ou des objets tactiles.
- Développer l'autonomie : Supports pratiques pour les apprentissages du quotidien (ex. : routines visuelles, outils pour la motricité fine).
- Exprimer ses émotions : Livres et jeux adaptés pour aider à reconnaître et verbaliser les émotions.
- Travailler sur les fonctions cognitives : Jeux stimulant la mémoire, la concentration et la logique.

En 2025, la mallette a été empruntée par 4 familles et 4 professionnels, offrant à chacune la possibilité de découvrir des outils et des solutions concrètes adaptées à leurs besoins.

Actions phares de l'année 2025

1. La mallette La Fée : une identité visuelle modernisée et accessible

En 2025, une attention particulière a été portée à la communication autour de la mallette La Fée afin d'en renforcer la lisibilité et l'accessibilité auprès des familles et des professionnels.

L'équipe a mené un travail de fond sur la refonte de la charte graphique du flyer, avec la volonté de proposer des visuels clairs, accessibles et inclusifs.

Cette évolution s'inscrit pleinement dans le respect et la continuité de la charte graphique du RSVA, garantissant une cohérence avec les autres outils de communication du réseau.

Ce travail a permis de valoriser davantage la mallette, d'en faciliter l'appropriation et de soutenir sa diffusion sur l'ensemble du territoire.



2. Partenariats et soutien d'entreprises locales

Le projet a pu compter sur le soutien matériel de nombreuses entreprises et professionnels indépendants. Ces partenariats ont permis :

- D'enrichir le contenu de la mallette avec des outils et des initiatives créés spécifiquement pour les familles.
- De renforcer la légitimité du projet en mettant en avant des solutions locales adaptées aux besoins des aidants.

En 2025, nous avons pu compter sur des soutiens supplémentaires :

- KARDI France : Kardi propose des solutions numériques favorisant l'inclusion et l'autonomie des enfants et des adultes. Des outils adaptés pour chaque besoin : facilitez la lecture, améliorez l'écriture et la communication, et optimisez l'organisation et l'apprentissage au quotidien. Site internet : <https://kardi.fr/>
- Diamant Editions : Diamant Éditions a été créé par l'auteure Julys Thild en janvier 2023. Après presque 10 ans d'expérience dans le domaine du livre, Julys Thild souhaite ouvrir sa maison d'éditions pour soutenir les auteurs francophones et leurs talents. Étant dyspraxique, son objectif est aussi de proposer aux lecteurs en difficultés une police adaptée pour faciliter l'accès à la lecture. Site internet : <https://www.diamanteditions.com/>
- La Tribu Happy Kids : La Tribu Happy Kids rend efficace et ludique la médecine préventive à travers des boîtes éducatives conçues par des professionnels de santé, avec des méthodes cliniquement prouvées. Site internet : <https://www.latribuhappykids.com/>
- Mon Petit Camara : Mon Petit Camara est un livret au format A5, facile à transporter et conçu pour s'intégrer naturellement dans le cartable de votre enfant. Il rassemble en un seul endroit toutes les informations essentielles pour suivre son parcours, facilitant ainsi les échanges entre parents, enseignants, et professionnels de santé. Site internet : <https://www.monpetitcamara.fr/>

Les partenaires, ci-dessus, rejoignent une belle liste d'acteurs qui nous ont fait confiance.



3. Présentation lors d'événements majeurs

La mallette "La Fée pour Nous" a été présentée lors de plusieurs événements, tels que :

- La Nuit du Handicap à Ouistreham et à Granville : Un moment de partage avec les familles, permettant de présenter les objets de la mallette et leur utilité.
- Lors des formations dispensées par le RSVA : Formation à destination des professionnels du secteur éducatif pour intervenir auprès des familles bénéficiant de la plateforme de répit et du PCPE.
- La journée régionale inclusion en ACM et APS : La thématique de la journée : « Accessibilité et inclusion dans les activités physiques et de loisirs éducatifs » où nous en sommes 20 ans après la loi de 2005
- Des évènements organisés par les bibliothèques de Caen, d'Ifs et d'Hérouville Saint Clair : Un moment de partage en famille à la Colline aux Oiseaux à proximité de l'aire de jeux inclusive avec la présentation de jeux et applications inclusifs, des espaces de lecteur avec les Editions Jeunesse Accessible, et un atelier création de bouteilles sensorielles.

Lors de ces événements, l'équipe du RSVA a également animé des ateliers ludiques, notamment la fabrication de bouteilles sensorielles. Ces ateliers ont connu un grand engouement, et un tutoriel en ligne ainsi qu'une liste de courses ont été mis à disposition sur la page dédiée à la mallette, pour permettre aux familles de les recréer chez elles.



UNE ANNEE DE LANCEMENT, DE STRUCTURATION ET DE DEPLOIEMENT



L'année 2025 marque une étape fondatrice pour CapParents Normandie, avec la prise de poste de l'équipe, la structuration du dispositif et les premières actions concrètes menées auprès des parents et des partenaires sur l'ensemble du territoire normand.



UNE MONTEE EN CHARGE PROGRESSIVE DU CENTRE RESSOURCES

Dès le début de l'année, l'équipe s'est installée dans ses locaux de Rouen et Saint-Lô, amorçant une dynamique régionale fondée sur la proximité territoriale et le travail partenarial. Les premiers mois ont été consacrés à la rencontre des acteurs clés (Dispositifs de Soutien à la Parentalité en Seine-Maritime, les associations, les professionnels du médico-social), à des immersions de terrain et à des échanges directs avec les parents concernés.

Parallèlement, des outils essentiels ont été finalisés et diffusés :

- dépliants et affiches de présentation,
- mise en ligne du site internet - <https://cap-parents-normandie.fr/>,
- création d'une chaîne YouTube avec une première vidéo,
- participation à des événements (journée accessibilité, inaugurations, webinaire de lancement de la Charte CapParents).



UNE ACTIVITE EN FORTE DYNAMIQUE

En 2025, CapParents Normandie a enregistré 131 contacts, donnant lieu à 106 dossiers clôturés, témoignant d'une activité soutenue et d'une bonne appropriation du dispositif par les professionnels comme par les familles.

Les demandes concernent une grande diversité de situations de handicap (moteur, psychique, maladies invalidantes, TSA/TND, déficience intellectuelle...), avec une répartition territoriale couvrant l'ensemble des 5 départements normands, principalement la Seine-Maritime, le Calvados et l'Eure.

Les sollicitations proviennent majoritairement de professionnels (62%), confirmant le rôle de CapParents comme centre ressources et appui pour les acteurs de terrain, mais également des parents et de leurs proches.

DES REPONSES ADAPTEES AUX BESOINS

Les réponses apportées par l'équipe se déclinent sous différentes formes :

- information et orientation (immédiates ou après recherches),
- mise en relation et mobilisation de partenaires,
- appui aux parents et aux équipes,
- actions de sensibilisation,
- co-construction d'outils et participation à des temps collectifs.

Cette diversité illustre la vocation de CapParents Normandie : proposer une réponse graduée, ajustée à la complexité des situations rencontrées.

LA CHARTE CAPPARENTS NORMANDIE – FOCUS

En 2025, CapParents Normandie a lancé le déploiement de la Charte, outil structurant visant à fédérer les acteurs autour de valeurs communes : accessibilité, bienveillance, coordination et soutien aux parents en situation de handicap.

Afin d'accompagner son appropriation, un webinar de présentation a été organisé à destination des professionnels et partenaires du territoire. Ce temps a permis de présenter les engagements de la Charte, d'en expliciter les objectifs et de favoriser une dynamique collective autour de l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des parents. La Charte constitue ainsi un levier de mobilisation et de sensibilisation, renforçant la cohérence des pratiques et la visibilité des acteurs engagés au sein du réseau CapParents Normandie.



PERSPECTIVES POUR 2026

Cette première année a ainsi été déterminante pour faire connaître CapParents Normandie, affirmer son positionnement régional et préparer les priorités stratégiques de 2026, dans une logique de consolidation et d'élargissement des actions.

POLE RESSOURCES HANDICAP ORNE

Fin 2024, le RSVA a répondu à l'appel à projet de la CAF de l'Orne sur la création d'un Pôle Ressources Handicap sur le département. Au cours du 1er trimestre 2025, le RSVA a reçu un avis positif pour la création et le portage du pôle ; néanmoins, des co-financements étaient nécessaires pour lancer les actions du PRH 61. Ces co-financements n'ont pu être consolidés que fin 2025 / début 2026 ; ainsi, le démarrage du PRH 61 débutera au cours du 2ème trimestre 2026.

ANIMATION DE TERRITOIRE

CARTOGRAPHIE – ANNUAIRE DU RSVA

Le RSVA met à disposition, via son site internet, une cartographie régionale interactive destinée à recenser les acteurs pouvant intervenir dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap en Normandie. Cet outil s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels, afin de faciliter l'orientation et l'accès aux ressources existantes.



La cartographie recense des acteurs issus de différents champs : médico-social, santé, ressources spécialisées, transports, accompagnement, dispositifs territoriaux, etc. Elle est régulièrement mise à jour, garantissant la fiabilité et l'actualité des informations diffusées.

DONNEES AU 31 DECEMBRE 2025

Au 31 décembre 2025, la cartographie comptabilisait 1 381 fiches acteurs et ressources (+7% par an en un an).



ACTIONS MENEES ET AMELIORATIONS ENGAGEES

Mise à jour et fiabilisation des données

Un travail approfondi de complétude et de mise à jour des fiches existantes a été engagé. L'objectif est de garantir l'exactitude des informations disponibles et de proposer aux utilisateurs une lecture claire et fiable de l'offre existante.

Amélioration de l'ergonomie et de la navigation

En collaboration avec HighFive, prestataire du site internet du RSVA, plusieurs pistes d'optimisation ont été étudiées afin de rendre la cartographie plus intuitive et plus accessible :

- intégration d'un moteur de recherche plus ergonomique et intuitif ;
- simplification de la navigation avec l'affichage exclusif des catégories d'acteurs comportant des professionnels référencés.
 - Ainsi, les spécialités disposant d'au moins un acteur inscrit (ex. : rhumatologue – 1 acteur ; kinésithérapeute – 18 acteurs) restent visibles, tandis que celles sans acteur recensé (ex. : endocrinologue, allergologue) n'apparaissent pas. Cette évolution vise à améliorer la lisibilité et l'expérience utilisateur.

Le devis a été accepté en fin d'année pour des évolutions au cours du 1er semestre 2026.

Accompagnement des acteurs et dynamisation des inscriptions

Afin de favoriser l'appropriation de l'outil par les acteurs du territoire, un tutoriel vidéo a été conçu. Il accompagne pas-à-pas les professionnels dans leurs démarches d'inscription ou de mise à jour de leur fiche.

Perspectives et poursuite en 2026

En 2026, la poursuite de l'alimentation de la cartographie demeure une priorité pour le RSVA. Les actions engagées se poursuivent autour de plusieurs axes :

- enrichissement continu des fiches existantes ;
- intégration de nouveaux acteurs et dispositifs ;
- adaptation de la cartographie aux évolutions des organisations et des politiques publiques.

Le RSVA proposera en 2026, deux webinaires à l'attention des acteurs pouvant intervenir dans le parcours de vie de la personne en situation de handicap (association, ESMS, structures sanitaires, professionnels libéraux, transport, appui aux aidants, etc.), pour comprendre la cartographie, comment l'utiliser et surtout pour les aider dans la création de leur(s) fiche(s).

L'objectif reste de consolider un outil opérationnel, évolutif et accessible, au service des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des professionnels, contribuant ainsi à une meilleure lisibilité des parcours et à une coordination renforcée des acteurs sur l'ensemble du territoire normand.

JOURNEE DE SENSIBILISATION A LA « DÉFICIENCE VISUELLE »

Date : Mardi 18 novembre 2025

Lieu : Fondation Hospitalière de la Miséricorde - Caen

Public : Professionnels de la Fondation Hospitalière de la Miséricorde

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2024, le RSVA a organisé une journée thématique : « Parcours de vie des personnes avec une déficience visuelle » avec des témoignages, dont Benjamin, professionnel à la Fondation Hospitalière de la Miséricorde. Benjamin a souhaité proposer une journée de sensibilisation avec l'appui du RSVA pour témoigner que les personnes avec une déficience visuelle peuvent rencontrer lors des déplacements, d'une hospitalisation,



une consultation. C'est pourquoi, pour l'année 2025, la Fondation Hospitalière de la Miséricorde, en partenariat avec l'association Handuo Tandem, le S3AIS de la Fédération APAJH et le RSVA, a organisé une journée de sensibilisation à la déficience visuelle. Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel. L'objectif principal de cette journée était de permettre aux professionnels de mieux comprendre les réalités vécues par les personnes déficientes visuelles, d'identifier les adaptations nécessaires dans les pratiques professionnelles et de favoriser une prise en charge plus inclusive et bienveillante.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

La journée s'est articulée autour de plusieurs temps forts, combinant apports théoriques, expérimentations pratiques et échanges entre professionnels.

Sessions d'immersion

Des sessions d'immersion ont permis aux participants de se mettre en situation de déficience visuelle à travers différents ateliers. Ces mises en situation ont favorisé une prise de conscience concrète des difficultés rencontrées au quotidien, notamment en matière de déplacements, de repérage dans l'espace et d'autonomie.

Mises en situation en chambre d'extension

Des mises en situation ont été proposées en chambre d'extension afin d'aborder les enjeux spécifiques liés à l'hospitalisation et aux soins. Ces temps ont permis d'identifier des leviers d'amélioration concernant l'accueil, la communication, la sécurité et le confort des patients déficients visuels.

Échanges et partages de pratiques

Des temps d'échanges ont été organisés tout au long de la journée, favorisant le partage d'expériences, de questionnements et de bonnes pratiques entre les professionnels et les partenaires. Ces discussions ont contribué à enrichir les réflexions collectives et à renforcer la collaboration interprofessionnelle.

Stand d'information

Un stand d'information, accessible de 9h à 17h, était tenu conjointement par l'association Handuo Tandem, le S3AIS de la Fédération APAJH et le RSVA. Ce stand a permis de diffuser des informations, de présenter les missions et dispositifs existants, et de répondre aux questions des professionnels.

BILAN ET PERSPECTIVES

Cette journée de sensibilisation a réuni près de 60 professionnels de la FHM.

Elle a rencontré un accueil très favorable de la part des participants. Elle a permis de renforcer les connaissances, de susciter une réflexion sur les pratiques professionnelles et de valoriser les partenariats locaux.

Les retours recueillis soulignent l'intérêt de renouveler ce type d'action et d'envisager des actions complémentaires, notamment en matière de formation continue et d'adaptation des environnements de soins, afin de poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles.



AUTRES PARTICIPATIONS TERRITORIALES

LA NUIT DU HANDICAP

« La Nuit du handicap » a pour but de valoriser les personnes en situation de handicap à travers la tenue d'événements festifs. Chaque année, au mois de juin, une grande soirée joyeuse et conviviale, est organisée sur les places publiques des villes et villages de France, avec la participation de nombreux partenaires associatifs du domaine du handicap dans le but de faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas et faire évoluer le regard porté sur le handicap.



L'équipe du RSVA était de nouveau présente à Ouistreham (14) et à Granville (50) le 14 juin pour l'édition 2025 après avoir participé aux comités de pilotage.

L'occasion de présenter les actions et dispositifs du RSVA dont :

- La Mallette "La Fée Pour Nous" a été mise en avant sur les 2 événements ;
- Un atelier de création de bouteilles sensorielles a été proposé et a eu du succès à Ouistreham ;
- Quelques œuvres de l'exposition sur la santé bucco-dentaire créée lors du colloque SOSS par les ESMS de Normandie ont été amenées à Granville.



PARTICIPATION AUX EVENEMENTS SUR LES TERRITOIRES

Le RSVA a à cœur de pouvoir répondre par la positive aux demandes des partenaires pour présenter le RSVA, ses actions, dispositifs et outils, lors de forums, conférences, avec un focus en fonction de la thématique.



11 février
Divers événements organisés sur les territoires normands dans le cadre des 20 ans de la Loi



21-22 février
Journées PEPITES



22 mars
Journée d'information sur l'autisme à Dieppe dans le cadre de l'action 'Tous en bleu pour l'autisme'



7 avril
Journée portes-ouvertes à l'IAPEI Seine et Mer



17 mai
Forum des familles à Trouville-sur-Mer



17 juin
1ère journée régionale des Référents handicap en établissement de santé à Rouen



25 juin
Forum du handicap à Évieux dans le cadre du comité de la ville



8 octobre
Forum Semaine d'Information sur la Santé Mentale à Alençon



2 décembre
Journée régionale Accessibilité et inclusion dans les activités physiques et de loisirs éducatifs

RSVA FORMATION, l'organisme de formation du RSVa, dispose de plus de 16 ans d'expérience dans le domaine associatif et s'engage à poursuivre son évolution en intégrant des méthodes pédagogiques innovantes, en recrutant des compétences supplémentaires et en restant à l'affût des évolutions de ce secteur hautement concurrentiel.

Les différentes formations déployées ont pour objectifs de favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et de contribuer à la formation des professionnels accompagnant ce public. Les formations se destinent principalement aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, aux professionnels non spécialistes, aux aidants familiaux, et aux personnes en situation de handicap.

LA CERTIFICATION QUALIOPi



La certification Qualiopi, obtenue en novembre 2021 par RSVa FORMATION, a été renouvelée avec succès en 2024.

Depuis son obtention, l'équipe pédagogique du RSVa s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin :

- D'optimiser la qualité des formations proposées,
- De répondre le plus justement possible aux attentes des apprenants et des commanditaires,
- De se maintenir en conformité avec les normes et les exigences réglementaires,
- De proposer des contenus pédagogiques innovants.

DYNAMIQUE 2025

L'année 2025 s'est inscrite dans une dynamique de consolidation et de développement des activités de RSVa FORMATION, dans la continuité des engagements qualité mis en place & actés lors de l'audit de renouvellement de la certification du 05 juillet 2024. L'équipe RSVa Formation a poursuivi le renforcement de sa démarche qualité, en veillant au maintien des exigences du référentiel national et à l'amélioration continue de ses pratiques pédagogiques.

Parallèlement aux autres chantiers menés lors de la campagne de formations 2025, l'équipe s'est également consacrée à la préparation de l'audit de surveillance Qualiopi programmé en mai 2026.

Ainsi, l'équipe s'est affairée à la mise en place des actions de suivi et d'actualisation des pratiques afin de garantir la conformité continue aux exigences du Référentiel National, notamment à travers la revue des procédures, la mise à jour des documents, le suivi des indicateurs applicables.

Cette démarche anticipée et continue a pour but de sécuriser le bon déroulement de l'audit de surveillance 2026 et la qualité de l'échantillonnage & de poursuivre l'inscription durable de RSVA Formation dans une dynamique d'amélioration continue.

LA DEMARCHE RESSOURCES HANDICAP FORMATION

Soucieux de répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des publics formés, l'équipe pédagogique du RSVA s'est engagée en 2024 dans la mise en place de la démarche d'accessibilité pédagogique accompagnée et guidée par les professionnels de Ressource Handicap Formation Normandie.

Cette offre de services, pilotée au niveau national par l'AGEFIPH afin d'engager l'offre de formation du RSVA dans une démarche d'amélioration continue de son accessibilité, vise à faire évoluer les pratiques des organismes de formation et ainsi rendre les modules de formation accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour parvenir à remplir cet objectif, l'équipe pédagogique du RSVA s'est donc engagée dans une démarche progrès, afin de créer un milieu d'apprentissage accessible en se préparant à une variété de besoins d'apprentissage.

L'objectif final visé par cet engagement est donc d'être en mesure de répondre aux besoins des participants accueillis, aux obligations réglementaires des organismes de formation, et aux exigences du référentiel national qualité Qualiopi. Cette démarche s'appuie sur un engagement volontaire et vise à valoriser le chemin parcouru, les efforts et les progrès réalisés. La mise en place de cette démarche est portée par les deux Référentes Handicap Formation du RSVA, nommées en 2023 : Floriane Pepato et Roxane Adami. Et pour mener à bien ce travail, l'équipe s'est entourée de quelques intervenants formateurs volontaires.



L'année 2025 a permis de :

- Mettre en place différents temps de travail (en interne & avec le groupe de travail élargi) ;
- Mettre à jour sur la plateforme numérique dédiée les niveaux d'avancement de l'équipe selon les différents axes de la démarche ;
- Identifier les différents objectifs prioritaires travaillés avec les membres du groupe projet, faire vivre la réflexion menée ;
- Déployer le plan d'action permettant la mise en application concrète des mesures d'amélioration prévues, suite à l'identification des axes de progrès en 2024 ;
- Rédiger collectivement le plan de progrès ;
- Etoffer le répertoire d'accessibilité des locaux accueillant les formations ;
- Pouvoir mettre à disposition des participants en situation de handicap, par l'intermédiaire d'un projet annexe porté par le RSVA « La Malette la Fée pour nous » des outils tels qu'un stylo lecteur par exemple.

Depuis le démarrage de la démarche et avec les actions mises en place, nous pouvons noter une progression de 54% entre les mois d'octobre 2024 & 2025.

Les travaux menés lors de cette année 2025, se sont essentiellement concentrés sur l'importance de d'identification des référents handicap formation de l'association, leurs rôles, missions, utilité auprès des professionnels, tant à l'interne qu'à l'externe, équipe directe & participants.

Différents supports de communication ont été travaillés en ce sens :



L'affiche
Référents Handicap Formation



Le mémo
Référents Handicap Formation

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION

Dans le cadre du développement de son offre de formation, l'équipe RSVA Formation et ses experts métiers ont conçu de nouveaux modules visant à accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et à répondre aux enjeux actuels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ces formations s'inscrivent dans une démarche éthique, inclusive et respectueuse des droits des personnes accompagnées, en soutenant les professionnels dans la réflexion et l'amélioration de leurs pratiques.

Accompagner des personnes au domicile : le polyhandicap

Dans le cadre des interventions au domicile de la PFR, et en complément du module socle, l'équipe du Pôle Parcours a conçu ce module de formation afin de permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances et compétences complémentaires sur le polyhandicap.

La formation est également ouverte aux professionnels libéraux, et ESMS conventionnés avec la plateforme de Répét Parenthèse et/ou le PCPE Horizons.

La formation est proposée en 3 jours – soit 21 heures.

Éthique & bientraitance : mieux comprendre pour mieux accompagner les équipes

Pour donner suite aux demandes exprimées sur le terrain en matière de formation, et dans la mesure où la bientraitance relève d'une démarche collective et quotidienne au cœur de la relation d'accompagnement, cette formation vise à accompagner les équipes dans le questionnement de leurs pratiques professionnelles. À la lumière des principes éthiques, du respect des droits et de la qualité de vie des personnes accompagnées, les participants, à partir de situations concrètes, ont la possibilité via ce programme de renforcer leurs repères afin de prévenir les risques de maltraitance et de promouvoir une culture partagée de la bientraitance.

La formation est proposée en 3 jours – soit 21 heures.

Afin de répondre au mieux aux enjeux de la bientraitance, deux programmes distincts sont proposés : l'un à destination des cadres et professionnels en responsabilité d'équipe, et l'autre à destination des équipes de terrain.

En effet, les attentes, les responsabilités et leviers d'action n'étant pas les mêmes selon les fonctions, ces parcours ont été conçus de manière complémentaire, et seront animés par la même intervenante. Ils permettent d'aborder la thématique de la bientraitance de façon adaptée, tant sur le plan du pilotage, de l'organisation et du management que sur celui des pratiques professionnelles quotidiennes.



Valorisation des rôles sociaux

La démarche de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) instaure un cadre éthique et méthodologique pour renforcer la place et l'image des personnes en situation de handicap dans la société. En questionnant les pratiques professionnelles et le fonctionnement des établissements et services, elle vise à promouvoir la participation sociale, l'autodétermination et la reconnaissance des compétences de chacun. Cette formation permet aux professionnels d'acquérir des repères concrets pour inscrire leurs actions dans une dynamique inclusive et bientraitance.

Ce module s'adresse aux équipes de terrain, mais peut tout à fait être ajusté et proposé aux équipes d'encadrement. De même, selon le profil des professionnels à former et les besoins identifiés et objectifs à atteindre, il peut être proposé selon le format 2 ou 3 journées, soit 14 ou 21 heures.



Sensibilisation au handicap des assistants maternels

Dans la continuité de l'action de formation mise en place auprès des futurs handisitter et suite aux besoins repérés lors des réunions de réseau, l'équipe pédagogique du RSVA, en collaboration avec des intervenants experts dans leur domaine, propose cette action de formation à destination des assistant(e)s maternel(e)s de l'Agglomération Seine Eure. Ce programme de formation apporte des clés de compréhension pour mieux appréhender le champ du handicap, et pour mieux accueillir les enfants et leurs familles qui le vivent au quotidien. Plus précisément, celui-ci vise à sensibiliser au handicap les assistant(e)s maternel(le)s, véritables professionnel(le)s de la petite enfance, et leur transmettre les outils nécessaires pour proposer un accueil de qualité et sécurisant aux enfants en situation de handicap accueillis.

Ce parcours pédagogique hybride, est composé de 4 modules de formation complémentaires, proposant une progression dans l'acquisition des contenus. Les participant(e)s réaliseront obligatoirement l'ensemble des 4 modules.

Il sera étudié par l'équipe pédagogique d'inclure le présent programme au catalogue 2026/2027 comme l'a été le programme à destination des futurs handisitter.

LES INTERVENANTS FORMATEURS

Plus de 30 intervenants formateurs composent la communauté des formateurs de RSVA Formation, et sous différents statuts (salarié vacataire ou sous-traitant).

Afin de répondre à une demande croissante sur certaines thématiques de formation, ainsi qu'à la spécificité de contenus nécessitant une expertise métier approfondie, l'équipe pédagogique de RSVA Formation poursuit sa démarche de rencontre et de collaboration avec des professionnels désireux de partager leur expertise et leur expérience dans le cadre de la formation continue pour adultes.

Cette année 2025 aura permis de rencontrer deux nouvelles formatrices, pouvant venir renforcer l'équipe d'intervenants actuelle. Chacune pourra être mobilisée sur des programmes catalogue existants (« Comprendre & sécuriser les troubles de la déglutition », « Approche du handicap psychique & des troubles associés »).

RSVA formation mène différentes actions pour animer la communauté des intervenants formateurs via différents outils et canaux.

PADLET DES FORMATEURS

Il s'agit d'une plateforme consultable en ligne dédiée aux intervenants formateurs où sont déposées de nombreuses ressources à la fois pédagogiques, règlementaires, etc. (boîte à outils, actualités et veille, innovations pédagogiques, méthodes d'animation, etc.). Sa mise à jour est réalisée par l'équipe une fois par mois.



ACTUS RSVA FORMATION

Un mail d'information est envoyé chaque trimestre aux intervenants formateurs, portant à leur connaissance des nouveaux outils pédagogiques disponibles sur le Padlet ou en emprunt au RSVA, le calendrier des prochaines formations, les événements, etc.

LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE « PARCOOROO »

À la fin de chaque formation, RSVA Formation propose aux participants l'accès à une boîte à outils numérique, permettant de consulter et de télécharger l'ensemble des supports pédagogiques présentés durant la formation. Via l'utilisation de cet outil, RSVA Formation souhaite inscrire ses parcours de formation dans l'ère du temps, et proposer un accès rapide, innovant et écologique à ses ressources pédagogiques.

Les avantages de la plateforme :

- Accès à des ressources variées,
- Pas de limitation du nombre de consultations, documents téléchargeables, imprimables, etc.,
- 1 module de formation = 1 espace numérique,
- Déclinaison de chapitres pédagogiques,
- Prise en main facile par les participants,



- L'accessibilité à cette plateforme et l'ensemble des supports pédagogiques transmis par les formateurs est très appréciée par les professionnels.

LA COMMUNICATION DE L'OFFRE DE FORMATION

L'équipe pédagogique RSVA Formation s'appuie sur différents canaux, et ce à des récurrences variées, pour mettre en place une communication claire et efficace dans le cadre de son organisme de formation.

Plusieurs cibles sont concernées par nos campagnes de communication et outils informatiques.

Les pages sur le **site internet** sont régulièrement mises à jour afin d'apporter une information la plus exhaustive possible aux internautes ([Formation - RSVA](#)).

L'**outil « Linktree »** est utilisé à présent par l'équipe dans le cadre spécifique de la programmation des sessions inter-établissements. Cet outil permet aux participants d'obtenir un planning clair et mis à jour des sessions disponibles. Ce lien est utilisé majoritairement dans les signatures mail de l'équipe pédagogique via un bandeau de signature. S'efforçant de proposer chaque année quelques modules inter-établissements, pour permettre aux professionnels souhaitant se perfectionner sur une thématique et de croiser les regards et pratiques tout en appréhendant de nouveaux apports notionnels, cet outil de planification vient en complément des informations disponibles en ligne. <https://linktr.ee/rsva>

De plus, lors de chaque formation organisée par RSVA Formation, un **dépliant** de présentation de l'organisme est systématiquement distribué aux participants. Ce document permet de mieux faire connaître RSVA Formation et ses missions. Il est aussi accompagné d'un flyer récapitulant les dates des prochaines formations inter-établissements, afin d'informer les participants et de promouvoir ces sessions.



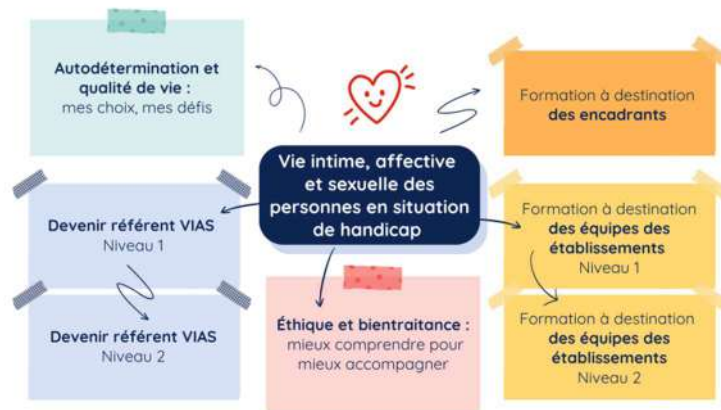
Par ailleurs, un **emailing** est adressé tous les deux mois aux anciens participants aux formations, aux commanditaires, et autres professionnels demandeurs. Cet emailing comprend un focus sur une formation réalisée ou à venir, un article de fonds et indique le calendrier des prochaines formations inter-établissements.

Enfin, RSVA Formation dispose d'un **catalogue** consultable et téléchargeable en ligne.

Il a été mis à jour au cours du 3^{ème} trimestre 2025 et propose de nouveaux modules de formation disponibles dès 2026. Il est uniquement disponible en téléchargement.



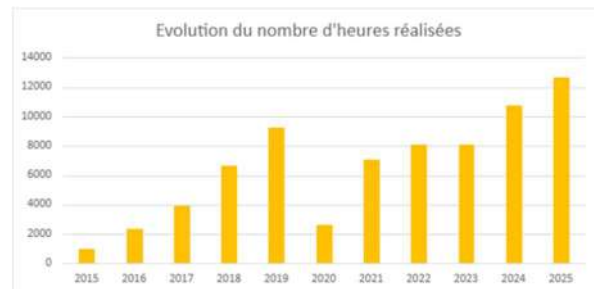
Dans la continuité du développement de son offre de formation et face aux enjeux croissants liés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur la thématique de la Vie Intime Affective et Sexuelle, de nombreux programmes complémentaires et évolutifs sont inscrits au catalogue 2026. Afin d'en faire une promotion spécifique, un **focus catalogue** a été édité et présentant l'ensemble de l'offre complémentaire sur cette thématique.



LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE 2025



En 2025, une hausse est constatée tant dans le nombre de participants, qui évolue de 994 en 2024 à 1184 en 2025, que dans le nombre d'actions de formation réalisées, passant de 83 en 2024 à 95 en 2025.



Par ailleurs, 61,05 % des actions de formation ont été menées en intra-établissement.

REPARTITION DE LA CAMPAGNE PAR THEME DE FORMATION

	Nombre de sessions réalisées	Nombre de participants	Nombre d'heures réalisées	Taux de satisfaction moyen
MIEUX CONNAÎTRE	28	395	4 097,00	4,71%
Approche du handicap : découverte et sensibilisation pour les intervenants de SAD	8	99	1 365,00	4,70%
Approche du handicap psychique et des troubles associés	3	29	448,00	4,63%
Autisme & TSA : des repères pour les parents	9	73	1 180,00	
Autodétermination et qualité de vie : mes choix, mes défis	5	149	521,50	4,79%
Des repères pour accompagner au quotidien un proche ayant un Trouble du Neuro-Développement	3	45	582,50	4,69%
MIEUX COMPRENDRE	22	241	2 880,00	4,58%
Dépistages organisés des cancers auprès d'un public en situation de handicap : sensibilisation et méthodologie	1	15	183,00	
Développement des compétences : public avec polyhandicap	1	8	154,00	4,69%
Développement des compétences : public avec TSA	3	36	570,50	4,72%
L'autisme et ses particularités : mieux comprendre pour mieux accompagner	1	6	84,00	4,73%
Les comportements problématiques	1	15	234,00	
Sensibilisation au handicap les assistant(e)s maternel(le)s	1	9	94,00	
Sensibilisation aux dépistages organisés des cancers	4	40	190,50	
Sensibilisation aux handicaps des futurs handi-sitters	1	14	173,00	4,51%
Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les dirigeants et responsables de services	1	6	42,00	4,43%
Vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap pour les équipes - niveau 1	8	92	1 155,00	4,56%
MIEUX ACCOMPAGNER	15	247	2 903,75	4,54%
Accueillir un enfant en situation de handicap en accueil de loisirs : mieux comprendre pour mieux inclure	5	130	973,25	4,63%
Adapter son accompagnement en établissement de santé à chaque handicap	1	11	154,00	3,82%
Adapter son accueil aux personnes en situation de handicap	1	10	140,00	4,62%
Approche relationnelle des handicaps psychique, mental et des troubles associés - gestion des comportements et violence	3	40	590,00	4,29%
Développement des compétences : public avec TSA	2	21	465,50	4,75%
Les clés d'une communication efficace avec les personnes en situation de handicap	3	35	581,00	4,76%
ENRICHIR SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	30	301	2 758,25	4,80%
Accompagner la fin de vie et le deuil en établissement, auprès des personnes vivant avec un handicap mental	1	13	182,00	4,83%
Adapter ses supports de communication avec la méthode FALC	1	14	186,75	4,83%
Consultation gynécologique et animation d'ateliers sur la vie affective et sexuelle des femmes en situation de handicap	3	32	588,00	4,91%
Devenir référent en hygiène bucco-dentaire	23	226	1 641,50	4,78%
Devenir référent Vie Intime Affective et Sexuelle en établissement - niveau 1	1	8	56,00	4,87%
Faciliter l'intervention au domicile de la personne avec handicap moteur	1	8	104,00	4,68%
Total général	95	1184	12 639,00	4,69%



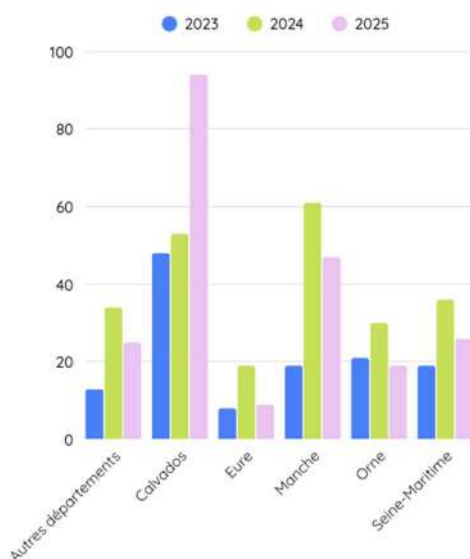
Nous constatons une augmentation du nombre de participants par rapport à 2024. Celle-ci s'explique par le développement de plusieurs projets, notamment :

- des actions de sensibilisation à l'autodétermination ;
- des actions de sensibilisation au dépistage du cancer.

Dans la continuité de l'année 2024, des établissements ainsi que des CCAS poursuivent la formation de leurs personnels afin de favoriser un meilleur accueil des enfants à besoins spécifiques en milieu collectif.

Les formations du pôle Parcours contribuent également à cette dynamique, en particulier celles destinées aux services d'aide à domicile, grâce à la mise en place de modules spécifiques. Par ailleurs, des actions de formation à destination des aidants ont été déployées en 2025 dans le cadre de l'AMI avec le Conseil Départemental du Calvados.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS



Nous observons une diminution dans plusieurs départements normands par rapport à 2025. Cette évolution s'explique notamment par le fait qu'en 2024, le RSVA avait porté un séminaire de l'ARS Normandie, générant alors une activité plus soutenue sur certains territoires.

En 2025, nous avons collaboré à plusieurs reprises avec les mêmes structures, soit pour accompagner plusieurs groupes au sein d'une même formation, soit pour mener d'autres actions de formation.

À l'inverse, le Calvados connaît une forte augmentation, en lien avec la mise en œuvre des actions de formation à destination des aidants dans le cadre du déploiement de l'AMI Calvados (Cf. page 119).

La part des « autres départements » sont également en baisse. Cette diminution s'explique par l'absence de portage de colloque en 2025 pour le compte de tiers, contrairement à l'année précédente. Néanmoins, nous poursuivons le déploiement de formations spécifiques dans d'autres départements et régions de France. Les actions menées hors Normandie demeurent toutefois ponctuelles et restent conditionnées par le type de formation, la disponibilité des intervenants formateurs et leur mobilité.

LA FORMATION AU SERVICE DES PROJETS, LES PROJETS AU SERVICE DE LA FORMATION

PLATEFORME DE REPIT « PARENTHÈSE »

Dans le cadre de la plateforme de répit « Parenthèse », les intervenants accompagnant les familles bénéficient obligatoirement d'une formation dispensée par le RSVA avant de pouvoir intervenir et accompagner les personnes.

Celle-ci vise plusieurs objectifs :

- Comprendre les différentes familles de handicap et leurs besoins spécifiques, ainsi que les difficultés qui leur sont propres ;
- Découvrir et savoir mobiliser diverses ressources adaptées ;
- Adapter sa pratique professionnelle à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap ;
- Connaître le fonctionnement et les services proposés par la plateforme de répit « Parenthèse ».

Cette formation est déployée dans les trois départements d'intervention de la plateforme : Calvados, Manche et Orne.

	2 jours de formation soit 14 heures par participant	8 sessions de formation en 2025
	99 participants professionnels de l'intervention au domicile	3 sessions dans le Calvados
	4,69 / 5 de taux de satisfaction moyen	3 sessions dans la Manche
		2 sessions dans l'Orne

Afin de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé par les intervenants de la PFR et du PCPE, le RSVA a déployé deux actions de formation ciblées : le polyhandicap et les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

	Accompagner des personnes au domicile : le polyhandicap	Accompagner des personnes au domicile : le TSA
	1 session de formation à Caen	3 sessions de formation à Caen
	3 jours de formation soit 21 heures par participant incluant un retour d'expérience à 6 mois	3 jours de formation soit 21 heures par participant incluant un retour d'expérience à 6 mois
	8 participants professionnels de l'intervention au domicile	39 participants professionnels de l'intervention au domicile
	4,69 / 5 de taux de satisfaction moyen	4,72 / 5 de taux de satisfaction moyen

Formation à destination des aidants – Troubles du Neuro-Développement (TND)

En 2024, le RSVA a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) émis par le Département du Calvados, permettant la mise en place d'actions gratuites à destination des aidants dans le cadre d'un projet de soutien aux personnes en situation de handicap jusqu'en 2026.

Dans ce cadre, une formation « Des repères pour accompagner au quotidien un proche ayant un Trouble du Neuro-Développement », a été déployée dans le Calvados.

Les objectifs de la formation :

- Acquérir des connaissances sur les troubles du neuro-développement ;
- Repérer et répondre aux besoins spécifiques des personnes présentant un TND au quotidien ;
- Sensibiliser aux outils de médiation et de compensation.



2 jours de formation
soit 14 heures par participant

3 sessions de formation en 2025
à Bayeux, Caen et Vire



45 participants
aidants de personnes en situation de
handicap

4,69 / 5 ★★★★★
de taux de
satisfaction moyen

FORMATION DES PROCHES AIDANTS – CENTRE RESSOURCES AUTISME



Financée par la CNSA par délégation au GNCRA et en partenariat avec le CRA Normandie Calvados Orne Manche et les associations de familles, le RSVA assure depuis plusieurs années le portage administratif et financier des sessions de formations mises en place dans le cadre des Formations des Proches Aidants (FPA). Ce dispositif permet aux Centres de Ressources Autisme de proposer des formations gratuites aux proches aidants des personnes autistes grâce à un co-financement entre la CNSA et les CRA.

Chaque année, lors du comité de pilotage organisé par le CRA Normandie COM, réunissant l'ensemble des parties prenantes impliquées aux formations des proches aidants, les besoins en formation et souhaits des associations et familles sont analysés, et permettent d'anticiper sur les besoins et actions à mettre en place l'année suivante.

Ainsi en 2025, ont pu être mises en place différentes sessions de formations comme suivant :

	« Autisme & TSA – des repères pour les parents »	« Comportements problématiques chez les personnes avec un TSA : mieux comprendre pour faire face »	« Les ateliers fratries »
	3 sessions de formation à Caen, Valognes, Alençon	1 session de formation à Caen	6 sessions de formation à Caen
	4 jours de formation	3 jours de formation	60 heures de formation soit 10 heures par session



Comme chaque année, un travail a également été mené en 2025 pour préparer les sessions qui seront organisées en 2026, et les maquettes financières déposées auprès du GNCRA.

HANDIGYNÉCO NORMANDIE

Le déploiement du dispositif Handigynéco se poursuit en Normandie, mais aussi sur d'autres régions en France (métropolitaine et outremer).

L'URPS Sages-femmes Nouvelle-Aquitaine a sollicité RSVA Formation pour déployer la formation sur son territoire « Pratique de la consultation gynécologique et animation d'ateliers sur la vie affective et sexuelle auprès de femmes en situation de handicap en EMS ».

Et dans le cadre de la continuité de déploiement du dispositif en Normandie, une session de formation a été organisée.

« Pratique de la consultation gynécologique et animation d'ateliers sur la vie affective et sexuelle auprès de femmes en situation de handicap en EMS »	
	3 jours de formation soit 21 heures par participant
	2 sessions à Bordeaux, soit 22 participants
	4,91 / 5 de taux de satisfaction moyen
	1 session à Caen, soit 10 participants

UNA BOCAGE ORNAIS

L'UNA Bocage Ornaï est un partenaire fidèle de RSVA Formation. Depuis 2020, nous déployons pour leurs équipes principalement deux actions de formation :



	Handicap moteur : principes et techniques d'intervention à domicile	Approche relationnelle du handicap psychique
	2 jours de formation soit 14 heures par participant	3 jours de formation soit 21 heures par participant
	8 participants	8 participants
	4,68 / 5 de taux de satisfaction moyen	4,61 / 5 de taux de satisfaction moyen

APEI CENTRE MANCHE

Fidèle partenaire du RSVA, l'APEI Centre Manche a renouvelé en 2025 sa collaboration pour poursuivre la formation « Renforcement des compétences : public avec trouble du spectre autistique », module apprécié par les équipes formées, enrichi par les interventions de professionnels de terrain.



Un nouveau programme de formation a également été mis en place en 2025, suite à leur demande : « Approche relationnelle des handicaps psychique, mental et des troubles associés, gestion des comportements et violence ».

	Renforcement des compétences : public avec TSA	Approche relationnelle des handicaps psychique, mental et des troubles associés : gestion des comportements et violence
	2 sessions de formation en 2025	2 sessions de formation en 2025
	5 jours de formation soit 35 heures par participant	3 jours de formation soit 21 heures par participant incluant un retour d'expérience à 6 mois
	21 participants	28 participants
	4,75 / 5 de taux de satisfaction moyen	4,25 / 5 de taux de satisfaction moyen

AGGLOMÉRATION SEINE EURE

Pour répondre aux besoins repérés sur le territoire & remontés par l'équipe de l'Agglomération Seine Eure, l'équipe pédagogique du RSVA, en collaboration avec des intervenants experts dans leur domaine, a déployé deux actions de formation :

	Sensibiliser au handicap les futurs handisitters	Sensibiliser au handicap les assistants.es maternels.les
	4 modules de formation, soit 30 heures de formation par participant Alternance de classes virtuelles / présentielles et ressources asynchrones	
	14 participants	9 participants
	4,51 / 5 de taux de satisfaction moyen	La formation se terminera à la fin du 1er trimestre 2026

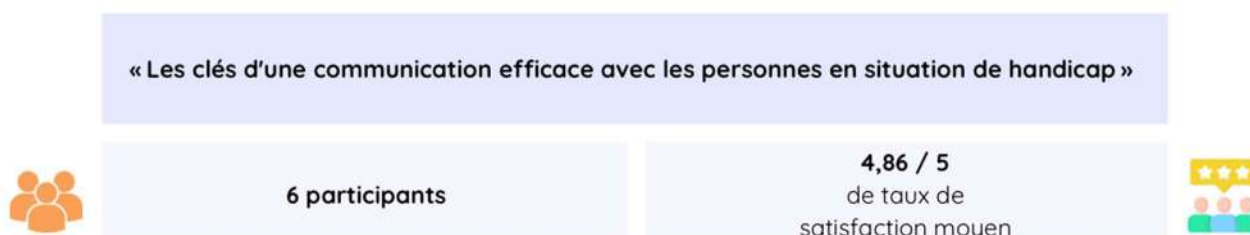
FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

Bien que les formations sur mesure et intra-établissement représentent la majorité des sessions de formation dispensées par RSVA Formation (61,05%), l'équipe pédagogique propose chaque année sur le territoire normand une offre inter-établissements afin de favoriser :

- Les rencontres interprofessionnelles & des regards croisés des équipes,
- Le partage des pratiques & des connaissances,
- La mise en lumière de programmes.

Cette offre est également en lien avec les besoins émanant des équipes de terrain.

En 2025, un thème de formation inter-établissement a été réalisé à Caen :



LA SENSIBILISATION DES ETUDIANTS EN SANTE

UFR SANTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Fort de son expertise et son expérience en matière de formation, le RSVA organisait de septembre à décembre 2025 une nouvelle semaine de sensibilisation des étudiants en santé au handicap, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie pour la sixième année consécutive. Cette action a vocation à casser les barrières entre les secteurs du sanitaire et du médico-social, et offre la possibilité à de futurs professionnels de santé de rencontrer et de dialoguer avec des personnes en situation de handicap, les familles et les professionnels.



Au programme en 2025, 5 temps forts rythmant le module :

- Journée de lancement le 15 septembre 2025. Cette journée a pour objectif de faire découvrir les typologies de handicap aux étudiants via les témoignages de personnes en situation de handicap, accompagnées de leurs aidants familiaux ou professionnels. Au cours de cette journée, les personnes abordent leur parcours de vie, et l'accès aux soins, leurs difficultés et victoires.
- Des ressources pédagogiques complémentaires sont accessibles sur la plateforme ParcOoro, en modalité distancielle et asynchrone. Ces ressources sont réactualisées et complétées chaque année par l'équipe pédagogique du RSVA.
- Période de stage en établissement ou service médico-social du 13 au 17/18 octobre 2025 ou du 03 au 07/08 novembre 2025.

Ce temps d'immersion sur le terrain au sein de structures et services permet à ces futurs professionnels de santé d'évoluer de découvrir le quotidien des personnes en situation de handicap et des équipes professionnelles qui les accompagnent. Afin de répondre à des difficultés de mobilité

des étudiants (défaut de permis de conduire, de véhicule, ...), les équipes du RSVA & de l'UFR ont convenu de proposer 2 périodes de stages distinctes, et de ne se concentrer que sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, afin de limiter les frais et temps passés dans les transports.

- Retour d'expérience le 1er décembre 2025.

Afin d'impliquer l'ensemble de la promotion et de permettre à tous de partager leur expérience, les étudiants ont été répartis préalablement en groupe. Chaque groupe s'est vu attribuer une thématique, et présente son expérience sur le terrain au travers de cet axe. En amphithéâtre, les groupes d'étudiants présentent un à un le résultat de leurs travaux sous forme de poster confectionnés par leurs soins, et portant sur différentes thématiques. Les étudiants ont bénéficié des concepts méthodologiques de base lors de la journée de lancement, afin de produire et rendre des livrables de qualité, et de limiter le temps passé à la production, cette période de l'année étant proche des partiels. Lors de cette journée de partages, la troupe de comédiens d'improvisation professionnelle MACEDOINE a su improviser des saynètes théâtrales inspirées des messages clé transmis par les étudiants.



CURSUS ORTHOPTIE - UFR CAEN

Après avoir bénéficié d'une sensibilisation spécifique en 2024, la promotion 2025 d'étudiants en orthoptie fut intégrée aux autres promotions étudiantes dans le cadre de la journée de lancement du stage handicap. Un travail de concertation est mené avec la Direction de scolarité, afin de prendre en compte les spécificités propres à la discipline (calendrier étudiant, stages ...).

Si l'UFR conserve son autonomie dans l'organisation des stages, l'équipe du RSVA demeure mobilisée en appui, notamment pour l'accompagnement à la recherche de terrain de stages, la mise en relation avec les professionnels et les structures d'accueil.

CURSUS MAÏEUTIQUE - UFR CAEN

Les étudiants maïeutiques ont eux aussi bénéficié de la journée de lancement le 15 septembre 2025.

Comme pour l'orthoptie, le calendrier est différent et les étudiants bénéficieront d'une semaine de stage d'immersion en juin 2026. Le RSVA s'est de nouveau mobilisé pour trouver les 30 places de stages au sein d'ESMS du Calvados.

UFR SANTE DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

Dans les suites du partenariat mis en place avec les équipes de l'UFR de CAEN, l'équipe du RSVA accompagne en 2025 l'équipe pédagogique de l'UFR Santé de Rouen dans la recherche de terrains de stages et conception du programme de la journée de lancement. La mise en œuvre de cette action est prévue pour février 2026.

Pour plus d'informations sur cette action : [Sensibilisation des étudiants en médecine au handicap en Normandie](#)

LES AUTRES ACTIONS DE SENSIBILISATION

En 2025, le RSVA a mené plusieurs actions de sensibilisation sur différentes thématiques afin de renforcer les connaissances et les pratiques des professionnels, mais également d'accompagner les personnes en situation de handicap.

Soutien à l'autodétermination : quoi, pourquoi, comment ?

Cette sensibilisation visait à mieux comprendre les enjeux de l'autodétermination et à outiller les professionnels pour favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.



Accueillir des enfants à besoins spécifiques en accueil collectif

À la suite d'une demande de formation sur l'accueil d'enfants à besoins spécifiques en accueil collectif, une sensibilisation « tronc commun » au handicap a été proposée en amont. Celle-ci permet de poser des bases partagées avant l'entrée en formation, prévue en 2026 pour une partie des participants.

« Accueillir des enfants à besoins spécifiques en accueil collectif »

3h45 par session
de formation

56 personnes

4,56 / 5
de taux de
satisfaction moyen

Sensibilisation aux dépistages organisés des cancers

Dans le cadre du projet Handi'Sens, mené par PPS, une action de sensibilisation a été conduite afin d'informer et de promouvoir l'accès aux dispositifs de dépistage organisé. Cette action s'adressait à la fois aux professionnels et aux personnes en situation de handicap.

« Sensibilisation aux dépistages organisés des cancers »

5h par session
de formation

40 personnes sensibilisées

LES PERSPECTIVES 2026

- Affirmer la démarche prospective et la veille afin de consolider une offre de formation en adéquation avec les besoins opérationnels des professionnels.
- Poursuivre la mise en œuvre de la démarche d'accessibilité de l'offre de formation : proposer des contenus pédagogiques accessibles à tous profils de participants, et être en capacité de répondre aux attentes des personnes à besoins spécifiques. Tendre le plus possible vers une offre de formation inclusive.
- Accentuer la digitalisation de la formation et hybridation des contenus :
 - Poursuivre la création de ressources pédagogiques dynamiques afin de répondre aux attentes des participants ;
 - Accentuer la modalité asynchrone de la consultation des ressources, en s'appuyant notamment sur la plateforme ParcOOroo disponible en fin de formation pour chaque participant.

Santé & Handicap



Depuis plus de quinze ans, le RSVA travaille avec les acteurs concernés par le handicap sur les questions d'accès à la santé.

Ses missions se déclinent en :

- Un accompagnement méthodologique des projets avec une expertise handicap,
- Un appui à l'adaptation de dispositifs de droit commun et au développement d'une offre de soins adaptée,
- Un relais entre les différents acteurs de la région afin de favoriser les échanges de pratiques,
- La construction et la mise à disposition des outils « ressources » développés dans le cadre des projets santé accompagnés.

Le Pôle Santé s'appuie sur une méthodologie construite autour de 5 axes :

- La contribution à l'étude des besoins prioritaires,
- Le recensement et le relais des ressources existantes en termes d'outils, d'études, d'états des lieux et de supports de travail,
- L'apport d'une expertise handicap auprès des partenaires,
- La sensibilisation et la formation au handicap pour tous les professionnels intervenants directement ou non auprès des personnes concernées,
- La facilitation et l'accompagnement à l'appropriation des démarches, en particulier pour la Prévention et la Promotion de la Santé, pour les acteurs œuvrant dans le secteur handicap.

Plusieurs actions sont ainsi développées dans le présent rapport :

- La Prévention Promotion de la Santé et les dépistages,
- L'accès à la santé des personnes en situation de handicap en établissement de santé,
- Handident Normandie,
- Handigynéco Normandie,
- La charte Romain Jacob.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de l'identité du Pôle santé, un travail de conception d'une identité graphique aux dispositifs Handident, Handigynéco et PPS a été amorcée en 2025, en collaboration avec la chargée de communication du RSVA.

L'objectif est de créer une identité visuelle unifiée et reconnaissable permettant de :

- Distinguer clairement les différents dispositifs et action du pôle Santé,
- Faciliter la reconnaissance et la lisibilité des outils et supports auprès des professionnels, partenaires et EMS,
- Valoriser les actions du RSVA et renforcer leur impact lors des formations, sensibilisation et événements.

Dans le prolongement de la charte graphique et de la valorisation des outils pédagogiques, nous avons la volonté de créer du contenu vidéos adapté et ajusté aux formations et public accompagné.

Ces vidéos auront plusieurs objectifs :

- Soutenir et enrichir les formations et offrir des démonstrations pratiques du brossage de dent par exemple, des tutoriels ou des illustrations de bonnes pratiques ;
- Rendre les messages plus accessibles et interactifs, notamment pour les publics accompagnés présentant des besoins spécifiques ;
- Diffuser largement les connaissances et les recommandations ainsi qu'une mise en lumière des lieux de consultations adaptés comme les Handiconsult.

PREVENTION PROMOTION SANTE

Depuis plus de 10 ans, le Réseau de Services pour une Vie Autonome s'engage dans la prévention et la promotion de la santé. La contribution de l'association lors du diagnostic des besoins de santé ayant conduit à l'écriture du PRS (2023-2028) a souligné l'impact des déterminants sociaux de santé sur la mortalité de l'ensemble de la population, mais aussi les inégalités d'accès pour les personnes vivant avec un handicap. Le RSVA souhaite dès lors contribuer activement à relever le défi d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap et de leur garantir un accompagnement adapté aux besoins (Enjeu 3 - Priorité d'action n° 4). Pour ce faire, le Projet régional de santé vise la pleine mobilisation des professionnels et des établissements en faveur d'un meilleur accès aux soins et aux accompagnements des personnes en situation de handicap. Une attention prioritaire est également accordée au fait de développer des actions selon les aspirations des personnes accompagnées et dans une logique d'« aller vers ».

En accord avec ces orientations, depuis fin 2019, le RSVA s'est vu confier des missions spécifiques par l'ARS Normandie, avec la création d'un poste dédié à la thématique prévention, promotion de la santé et handicap.

- Les principaux axes développés en 2025 en PPS/Handicap sont :
- L'accès aux dépistages organisés des cancers,
- La réduction du tabagisme par la mise en place des démarches Moi(S) Sans Tabac,
- La participation à l'animation d'un espace collaboratif sur la thématique PPS et Handicap,
- La mise en place des Examens de Prévention en Santé au sein des ESMS.

DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS

CONTEXTE

Le cancer est l'une des principales causes de décès à travers le monde. Pour réduire ce taux de mortalité, en France, des services de dépistage ont été organisés à destination des personnes asymptomatiques afin de repérer précocement d'éventuelles lésions précancéreuses ou des cancers à un stade précoce.

- Le dépistage organisé du cancer du sein,
- Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus,
- Le dépistage organisé du cancer colorectal.

Cependant, les dépistages sont confrontés à une faible participation et à des inégalités sociales et territoriales. Aussi, force est de constater la trop faible participation des personnes en situation de handicap au dispositif. La problématique est décrite comme un enjeu majeur de santé publique car elle s'associe à des sous-diagnostic ou à des diagnostics de cancer plus tardifs nécessitant des traitements plus lourds, complexes et potentiellement moins efficaces.

Plusieurs facteurs peuvent justifier cette faible orientation vers les dépistages. Nous proposons infra quelques freins identifiés tant dans la littérature scientifique que dans les conclusions d'une enquête menée

en Normandie au cours de l'année 2021 (<https://rsva.fr/sante-adaptee/prevention-promotion-de-la-sante/laces-aux-depistages-organises-des-cancers/>) :

- Un accès plus complexe pour les personnes en situation de handicap à des professionnels et à des services de santé ;
- Une mécompréhension de l'importance des soins préventifs et une méconnaissance des démarches à entreprendre ;
- Un faible niveau de soutien social mobilisable ;
- La présence d'obstacles psychiques (anxiété, gêne, peur, frustration, etc.) ;
- Un faible niveau de confiance et de connaissance des professionnels d'accompagnement sur les facteurs de risques et modalités de dépistage ;
- Le manque de formation du personnel soignant à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Cette liste non exhaustive permet de mettre en perspective nos actions, notamment celles déployées au cours de l'année 2025.

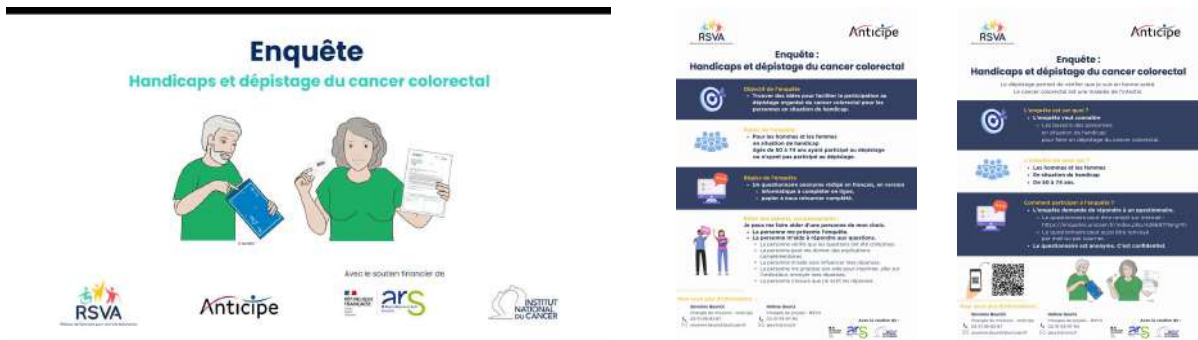
PRINCIPALES ACTIONS

Mener une enquête recensant les freins et leviers au dépistage organisé du cancer colorectal auprès d'un public en situation de handicap

Le RSVA, en partenariat avec l'équipe Anticîpe (U1086), a rédigé une scoping revue (ou étude de la portée) visant à identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques susceptibles d'augmenter le taux de participation des personnes en situation de handicap au dépistage des cancers. Cet état des lieux des connaissances scientifiques a permis de dresser un inventaire rigoureux et structuré des écrits sur la thématique. Il a également permis d'identifier les problématiques actuellement moins questionnées, à l'instar de l'accès au dépistage du cancer colorectal pour un public en situation de handicap (notamment un public présentant des troubles sensoriels). Un article co-rédigé, synthétisant les travaux, a été soumis une revue scientifique. Un poster est également disponible sur le site du RSVA.

Riche de ces enseignements, le partenariat a décidé de mener une nouvelle enquête centrée spécifiquement sur l'accès au dépistage organisé du cancer colorectal en interrogeant un public normand en situation de handicap. Des adaptations ont été pensées et réalisées afin d'inviter le plus grand nombre de participants âgés entre 50 et 74 ans à témoigner de leurs expériences. Ont été diffusés dans le cadre de cette enquête :

- Une vidéo introductive traduite en LSF ;
- Un questionnaire relu par un groupe formé au Facile à Lire et à Comprendre ;
- Un questionnaire téléchargeable dans un format compatible avec une liseuse ;
- Etc.



L'enquête a été complétée (en tout ou en partie) par 172 participants. Les données collectées sont en cours d'analyse et le rapport d'enquête sera finalisé au cours du premier semestre 2026. Les premières tendances confirment la difficulté d'accéder et de réaliser le dépistage et ce, à chaque étape constitutive. Des recommandations seront émises pour lever des freins et promouvoir une réponse plus inclusive aux besoins en santé.

Créer une boîte à outils identifiant les ressources présentant le dépistage des cancers

Une boîte à outils destinée à identifier et à présenter les différentes ressources relatives au dépistage des cancers à l'intention des personnes en situation de handicap est créée et présentée sous la forme d'un dossier téléchargeable en ligne.

Ce dernier comprend des outils français (y compris ceux du RSVA) traitant d'un, de deux ou des trois dépistages organisés des cancers pour le public en situation de handicap dans son ensemble ou pour une population plus spécifique. Chaque ressource sélectionnée fait l'objet d'une fiche de présentation personnalisée identifiant les caractéristiques du projet et les éléments développés.

Les fiches de présentation ont été soumises à chaque porteur de projet préalablement identifié afin d'obtenir un accord de publication. Une première version de la boîte à outils centralisant les fiches approuvées par les porteurs de projet est diffusée sur le site du RSVA. ([L'accès aux dépistages organisés des cancers - RSVA](#)).



Créer et mettre à l'étude des supports inédits sensibilisant les personnes en situation de handicap et les ESMS à la participation au dépistage des cancers

La réalisation de la boîte à outils précédemment énoncée permet l'identification de nombreuses ressources susceptibles d'être déployées en Normandie. Elle permet également de constater des lacunes et des besoins non couverts. Par ailleurs, les modalités d'invitation aux dépistages ayant changé au début de l'année 2024, certains supports s'avèrent obsolètes.

Face à ces constats, le RSVA a souhaité développer, à son tour, des outils inédits, mais aussi des modules de sensibilisation pensés pour et avec un public en situation de handicap.

a) Le projet Handi'Sens

Le projet Handi'Sens est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'ARCMSA. Il réunit le RSVA, le CRCDC, le Centre Henri Becquerel et le Centre François Baclesse.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider une sensibilisation au dépistage organisé des cancers pour un public en situation de handicap.

Ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un check-list des étapes pour chaque dépistage organisé,
- Une modélisation des étapes de l'invitation au dépistage,
- Une modélisation des étapes de réception des résultats du dépistage,
- Un recensement des facteurs de risque des cancers (sein, col de l'utérus, colorectal),

- Un recensement des symptômes évocateurs d'un cancer (sein, col de l'utérus, colorectal),
- [Une vidéo 360° d'une salle de mammographie et des étapes de l'examen.](#)
- Un livret pédagogique validé en FALC,
- Un livret pédagogique incluant des pictogrammes,
- Un guide méthodologique pour répliquer la démarche.

Les premières sensibilisations ont été menées au cours de l'année 2025 auprès d'un public en situation de handicap et de leurs accompagnants professionnels. L'analyse des retours montre un intérêt important pour la démarche :

- 100% des répondants en situation de handicap ont aimé la sensibilisation (N = 20).
- 100% l'ont trouvée adaptée et accessible (N = 33).
- 100% des répondants accompagnants ont aimé les outils, les supports, les ateliers (N = 13).

La démarche et les premiers résultats associés ont été présentés au sein d'un webinaire intitulé « Dépistages des cancers et handicaps » comptabilisant 85 participants. Le replay du webinaire est disponible sur le site du RSVA ([Replay – Webinaire Dépistages des cancers et handicaps](#)”).

Le projet suscitant un intérêt grandissant, de nouvelles sessions de sensibilisation seront organisées en 2026, à raison d'une séance par département. Une offre de formation est également déployée à l'intention des accompagnants professionnels pour promouvoir la dissémination des bonnes pratiques.

b) Le projet Mammographe en bois

Le projet Mammographe en bois est soutenu financièrement par l'ARS Normandie et l'Assurance Maladie de la Manche (CPAM). Il est réalisé en collaboration avec le CFA de Coutances.

L'objectif de ce projet est de développer et de socialement valider un mammographe en bois (appelé Mamobois) ainsi que des ateliers de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein mobilisant ce matériel.

Un groupe d'experts composé de personnes en situation de handicap, d'accompagnants ainsi que de professionnels de la prévention a été composé de sorte à évaluer la qualité des plans du mammographe en bois et le prototype développé.

En 2024 et 2025 ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Les plans d'un mammographe en bois,
- Un jeu de plateau et de cartes sur le dépistage du cancer du sein,
- Un guide pédagogique pour animer les ateliers,
- Des infographies et animations à intégrer dans les ateliers,
- Une fiche synthèse des contenus de l'atelier,
- Une fiche présentant les instructions de montage et d'usage du Mamobois.

En 2025, le Mamobois a été installé dans différents lieux pour sensibiliser un public en situation de handicap au dépistage du cancer du sein (70 personnes issues de 6 ESMS). L'analyse des retours montre un intérêt important pour l'outil :



Une convention de partenariat entre la CPAM de la Manche, le CFA de Coutances et le RSVa a été signée le 1er décembre 2025 à Saint-Lô.



La CPAM de la Manche poursuit le soutien du projet en 2026. Un nouveau prototype de Mamobois devrait être développé de sorte à mettre en place d'autres ateliers. Des actions seront également entreprises pour inclure davantage les personnes en situation de handicap dans le développement de l'outil et le tester dans des contextes inédits.

b) Le projet Ambassadeurs

En 2024, le RSVa et La Ligue Havraise ont ambitionné de développer une formation ayant pour objectifs de sensibiliser des personnes en situation de handicap aux dépistages organisés des cancers et de leur permettre d'accéder à la fonction d'« Ambassadeurs » du dépistage. Le projet est soutenu par l'Assurance Maladie de la Seine Maritime.

Sept binômes composés d'une personne en situation de handicap et d'un accompagnant professionnel ont participé au programme et mettent actuellement en place des actions inédites pour sensibiliser leurs pairs au dépistage. Une attention spécifique a été accordée au fait de composer des binômes intégrant des profils variés à des fins de représentativité.

En 2025 ont été créés dans le cadre de ce projet :

- Un livret de formation sensibilisant au dépistage organisé des cancers,
- Un livret de formation sensibilisation à la fonction d' « Ambassadeur »,
- Un Powerpoint support et des infographies accessibles,
- Des supports d'animation adaptées.

L'analyse des retours montre un intérêt important pour la formation :



Création de curricula de formation sur la thématique du dépistage des cancers pour un public en situation de handicap

Au cours de l'année 2025, le RSVA s'est engagé dans la rédaction de curricula de formation et de supports pédagogiques à l'intention de différentes parties prenantes. Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des projets précédemment présentés et de la validation d'outils inédits. A des fins de clarté, notre propos sera structuré selon le public cible identifié :

<p>Accompagnants (professionnels et aidants)</p>	<p>Dans le cadre du projet Handi'Sens, le RSVA a rédigé un curriculum de formation et un livret pédagogique mobilisant une approche agile. L'offre de formation a été diffusée en 2025 pour une organisation effective en 2026. Le but de cette formation est de sensibiliser les participants à la mise en œuvre d'actions de prévention centrées sur le dépistage et de présenter des outils, supports et pratiques préalablement validés.</p>
<p>Professionnels de santé</p>	<p>Le RSVA a intégré le COTECH Vulnérabilité du Centre Henri Becquerel. Cette instance a notamment pour objectif de co-construire une sensibilisation pilote à destination des professionnels de l'oncologie de la métropole de Rouen sur l'accueil et l'accompagnement d'un public vulnérable ou en situation de handicap. Le RSVA est mobilisé pour alimenter les contenus inhérents au parcours de soins de la personne en situation de handicap avec une attention particulière pour un public présentant une déficience intellectuelle ou un polyhandicap. La première session de formation est prévue en mars 2026.</p>

Personnes en situation de handicap

Dans le cadre du projet Handi'Sens, plusieurs contenus pédagogiques ont été développés et écrits afin d'animer nos sensibilisations. Une attention spécifique a été accordée à l'accessibilité de l'ensemble de nos contenus et du matériel utilisé.

Le présent rapport a également témoigné du projet Mamobois et du projet Ambassadeurs spécifiquement pensé pour et avec un public en situation de handicap.

Contribution à la mise en œuvre de dispositifs d'« aller vers »

Le RSVA a collaboré au déploiement des « Journées Santé des femmes » portées par le CRCDC de Normandie. Ce projet, réunissant de multiples partenaires, a notamment pour mission de stationner un Mammobile facilitant l'accès au dépistage du cancer du sein dans des zones témoignant d'un faible taux de recours au dispositif. Les journées étaient réservées aux femmes vulnérables ou en situation de handicap n'ayant pas réalisé de dépistage depuis au moins 4 ans. Outre l'accès facilité à la mammographie, un parcours était organisé afin de favoriser la participation à un dépistage du cancer du col de l'utérus et à la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal.

En parallèle de cette journée, les femmes en situation de handicap du territoire étaient également conviées à participer à un atelier présentant le dépistage, ses tenants et aboutissants.

Au sein de ce projet, le RSVA a :

- Créé une cartographie identifiant les ESMS situés à proximité des zones de stationnement du Mammobile ;
- Contribué à l'adaptation du courrier d'invitation de sorte à répondre davantage aux critères d'accessibilité ;
- Invité par mail et par téléphone les ESMS recensés à intégrer la démarche ;
- Développé des supports d'animation pour l'atelier de sensibilisation au dépistage ;
- Créé et diffusé un questionnaire d'évaluation de la satisfaction relative à l'atelier pour les personnes en situation de handicap.

Le RSVA a collaboré à la mise en œuvre de 4 journées Santé des femmes au cours de l'année 2025 :

- Le 29 avril à Sourdeval (50),
- Le 20 mai à Saint-Valery-en-Caux (76),
- Le 11 septembre à Blangy-sur-Bresle (76),
- Le 4 novembre à Orbec (14).

35 personnes ont pris part aux ateliers et ont témoigné d'un large taux moyen de satisfaction.

Organisation et mise en œuvre de « visites blanches »

L'année 2025 a été marquée par le déploiement plus conséquent de visites blanches à destination d'un public en situation de handicap. Dans ce cadre, le RSVA recense cinq initiatives complémentaires :

- Une visite au sein du Centre François Baclesse, en partenariat avec le CRCDC, l'Assurance Maladie, la MSA et la Ligue contre le cancer (N = 25) ;
- Une visite au sein du Centre Henri Becquerel ;

- Une visite au sein du Groupe Hospitalier du Havre, en partenariat avec l'Assurance Maladie et la Ligue Havraise (N = 12).
- Une visite au sein du Centre d'Imagerie d'Alençon, en partenariat avec l'Assurance Maladie et le CRCDC (N = 6).
- Une visite au sein des Hôpitaux du Sud Manche – site d'Avranches (N = 32).

Le RSVA a développé différents outils et supports pour faciliter la mise en œuvre effective de l'action et l'appropriation des contenus par les personnes en situation de handicap.

Plus précisément, le RSVA à :

- Réalisé une cartographie des ESMS situés à proximité de Caen, d'Alençon ou d'Avranches susceptibles de participer à une visite blanche ;
- Créé cinq livres de présentation de la visite blanche, de ses tenants et aboutissants en langage accessible (un par lieu de visite) ;
- Créé et diffusé une campagne de communication par mail et téléphone aux ESMS ciblés du Calvados, de l'Orne et de la Manche ;
- Créé et diffusé un questionnaire de satisfaction rédigé en langage accessible ;
- Co-animé les temps de visites auprès du public en situation de handicap (Caen, Le Havre, Alençon, Avranches).

Les retours des différents participants soulignent l'intérêt du projet et la qualité de l'accueil. La possibilité de voir le matériel utilisé au cours de l'examen est perçue comme rassurant, tout comme le fait de pouvoir entrer en contact avec des professionnels de santé.

ACTIONS PROMOTION DE LA SANTE (MOIS SANS TABAC)

CONTEXTE

La question du tabagisme des personnes en situation de handicap est peu fréquemment soulevée. Est constaté un manque de dépistage et d'évaluation de la consommation. Néanmoins, la note de cadrage de la Haute Autorité de Santé « Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages en ESSMS » validée le 29 novembre 2022 affirme que les personnes en situation de handicap tendent à davantage fumer par comparaison à la population générale.

Lorsque des intervenants recherchent des programmes de prévention ou de sevrage tabagique adaptés à un public en situation de handicap, ils se heurtent fréquemment à des ressources peu accessibles et/ou peu adaptées au handicap. De plus, quand des outils sont développés, très peu font l'objet d'une évaluation rigoureuse permettant l'émergence de pratiques probantes. Des chercheurs affirment que cette absence de programme contribue activement à l'augmentation des inégalités sociales de santé.

Face à ces constats, le RSVA s'engage activement dans la lutte contre le tabagisme. En lien avec la Politique Régionale de Réduction du Tabagisme, le RSVA est plus particulièrement mobilisé en faveur de la promotion de la démarche Mois sans Tabac au sein du secteur médico-social. Cette démarche nationale est un levier pour aborder les questions de consommation de tabac au sein des établissements et services. Ces questions peuvent également être abordées dans le cadre d'un projet global d'éducation à la santé ou de renforcement des compétences psychosociales.

PRINCIPALES ACTIONS

Création d'outils inédits sensibilisation à la lutte contre le tabagisme en ESMS

Dans le prolongement des recommandations émises au sortir de l'enquête « Et toi, tu fumes ? » et des lacunes identifiées par la scoping-revue portant sur la consommation de tabac par les personnes en situation de handicap (documents disponibles sur le site du RSVA), le DAPA et le RSVA ont co-écrit une fiche projet destinée au développement d'un Mois Sans Tabac plus inclusif, le « Mois Sans Tabac pour tous ».

En 2024, une première phase du projet s'est centrée sur la création de prototype d'outils Mois sans tabac pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Le mois s'organise sur 4 semaines, chaque semaine étant associée à une thématique spécifique et à des ressources à exploiter.

Plus précisément, ont été développés dans cette phase du projet :

- Une fiche projet à l'intention des ESMS,
- Des outils répondant à des critères d'accessibilité (un outil par semaine et un journal de bord).

Deux ESATS normands ont acceptés de procéder au test des outils en identifiant des experts volontaires pour mettre à l'épreuve les ressources. A partir de décembre 2024, plusieurs travailleurs en situation de handicap se sont donc mobilisés pour évaluer l'accessibilité et l'efficacité des productions, mais surtout émettre des commentaires et propositions pour constamment les améliorer.

En 2025, riche des retours et propositions des experts-testeurs, le RSVA et le DAPA ont conjointement entamé une deuxième phase du projet. Cette dernière a permis d'inclure les conseils reçus pour créer une nouvelle version du « Mois Sans Tabac pour tous ». Si le programme s'articule toujours sur quatre semaines, de nouveaux outils ont été retravaillés, voire intégrés.

Ont notamment été créés au sein de ce projet :

- Un jeu de plateau,
- Des fiches explicatives (TSN, nicotine, qui peut m'aider...),
- Un questionnaire d'évaluation de ma consommation,
- Un questionnaire pour mieux comprendre ma consommation,
- Un questionnaire d'observation de mon environnement,
- Un contrat,
- Un journal de bord,
- Des Mandalas
- Une tirelire
- Des carte « idées »
- Des cartes « exercices »
- ...

La démarche et les outils ont été présentés au sein du webinaire « Lieux de Santé Sans Tabac » en novembre 2025.

La seconde version du programme est en cours d'expérimentation au sein de 4 ESMS normands. Les retours des nouveaux experts mobilisés permettront d'améliorer de manière continue le programme tout en renforçant la réflexion inhérente à la dissémination de la démarche, voire à la mise en place d'ESMS sans tabac au cours de l'année 2026.

EXAMENS PREVENTION EN SANTE

CONTEXTE

Les Examens de Prévention en Santé, dits EPS, réalisés en Normandie par l'Union de Caisse-Institut inter Régional pour la Santé (UC-IRSA), font partie des dispositifs de droits communs. Ils permettent aux assurés du régime général de plus de 16 ans de faire un point sur leur santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informés sur leurs droits et orientés, en lien avec le médecin traitant.

Les EPS se veulent adaptés à chacun et s'appuyer sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention. En d'autres termes, ils sont présentés comme un moment privilégié pour faire le point sur sa santé.

Cependant, pour les personnes en situation de handicap, ce bilan peut être plus difficile à réaliser. En effet, les examens peuvent être plus anxiogènes. Le handicap peut également réclamer des aménagements spécifiques à l'instar d'un temps de préparation aux examens, le recours à du matériel adapté ou à un temps plus important pour échanger avec les professionnels de santé.

Depuis 2019, grâce à l'obtention d'un soutien financier de la CPAM du Calvados, le RSVA, en partenariat avec l'UC-IRSA accompagne l'organisation d'EPS pensés à l'intention d'un public en situation de handicap. Un déploiement à l'échelle de la Normandie est en cours.

PRINCIPALES ACTIONS

Mise en œuvre d'EPS adaptés à un public en situation de handicap en Normandie

Au cours de l'année 2025, le RSVA a collaboré avec un UC-IRSA de quatre départements normands et l'ARS Normandie afin de mettre en place des EPS adaptés à un public en situation de handicap.

Dans la poursuite des années précédentes, pour accompagner le processus de mise en œuvre, le RSVA a coordonné la création de différents outils :

- Un questionnaire d'analyse des besoins et attentes,
- Une fiche d'informations présentant les étapes des EPS adaptés à l'intention des ESMS,
- Une fiche permettant de recueillir les informations personnelles des participants aux EPS pour faciliter les transmissions,
- Un livre de présentation des EPS à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Une fiche FALC de synthèse à l'intention d'un public en situation de handicap,
- Des questionnaires :
 - de satisfaction des personnes en situation de handicap,
 - de satisfaction des parties prenantes professionnelles,
 - de remontée d'indicateurs.

Nous proposons d'effectuer la description du déploiement des EPS par département, par souci de lisibilité.

<p>Département du Calvados</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un questionnaire d'analyse des attentes et des besoins. • Identification des ESMS susceptibles de participer à l'enquête <p>L'arrivée d'un nouveau médecin coordinateur sous-tend une analyse actualisée des besoins respectifs pour assurer une mise en œuvre de qualité des EPS.</p> <p>Un nouveau déploiement d'EPS est envisagé pour 2026., sur base des données collectées et analysées.</p>
<p>Département de l'Orne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision de la fiche informations à destination des ESMS. • Création de la fiche recueil des informations. • Mise à jour de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les EPS. • Révision de supports de communication à destination des ESMS identifiés dans la cartographie. • Révision d'un mail type à destination des ESMS contactés (avec co-signature). • Diffusion de l'offre et recueil des déclarations d'intérêt pour une mise en œuvre en 2026.
<p>Département de la Seine Maritime (Le Havre) - en partenariat avec la Ligue Havraise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision d'un questionnaire de satisfaction des personnes en situation de handicap. • Soutien à l'organisation effective d'EPS : 13 volontaires en situation de handicap.
<p>Département de la Manche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du livre de présentation des EPS pour un public en situation de handicap. • Révision de la fiche informations à destination des ESMS. • Création de la cartographie des ESMS à contacter pour proposer les ESMS. • Création d'une affiche de présentation de la démarche pour un premier déploiement des ESMS adaptés prévu en 2026.

De manière transversale, une convention régionale type a été rédigée de sorte à prendre contact avec l'ensemble des UC-IRSA du territoire dans le but de disséminer d'autant plus l'action au cours de l'année 2026.

PROMOTION SANTE HANDICAPS

CONTEXTE

Pour offrir une meilleure réponse aux besoins des acteurs du territoire normand, l'ORS-CREAI Normandie, Promotion Santé Normandie et le RSVa ont créé un espace collaboratif appelé « Promotion

Santé Handicaps ». Ce lieu permet de favoriser une culture commune autour de la promotion de la santé et de favoriser le déploiement d'activités adaptées à un public en situation de handicap.

Cet espace d'inscrit dans la continuité des objectifs du Projet Régional de Santé de Normandie et constitue une offre de services en soutien des politiques de santé pour les personnes en situation de handicap pilotées par l'ARS Normandie. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.promotionsante-handicaps.org/>.

PRINCIPALES ACTIONS

Organisation de webinaires de prévention et de promotion de la santé pour un public en situation de handicap

Des rencontres régulières sont réalisées en vue de développer et de co-animer, avec le soutien de l'ARS Normandie, un webinaire régional par semestre. Chaque webinaire porte sur une thématique d'actualité, en lien étroit avec le Projet Régional de Santé de la Normandie. Des intervenants sont invités à présenter leurs initiatives et travaux régionaux (ou hors région, le cas échéant) à l'intention d'un public en situation de handicap.

Plus précisément, ont été développés au cours de l'année 2025 les webinaires :

- « Hygiène et handicap, on se mouille ».
 - 30 juin 2025,
 - 32 professionnels présents – 55 vues en replay.
- « Addictions et handicaps, parlons-en ! »
 - Prévu le 11 décembre 2025 – reporté en mars 2026.

L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT DE SANTE

LES DISPOSITIFS DE CONSULTATION ADAPTEE - HANDICONSULT

En 2025, le RSVA a poursuivi son engagement en faveur de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, en accompagnant les dispositifs de consultations adaptées ou dédiées au sein des établissements de santé.

Sur le volet dentaire :

- Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis, Saint-Lô : 275 consultations réalisées par les deux praticiens intervenants (dont 206 consultations et 10 interventions au bloc opératoire pour le Dr Hurtel) ;
- Hôpitaux du Sud Manche : les consultations dentaires dédiées ont été suspendues à compter d'avril 2025 suite au départ du Dr Champvallont, chirurgien-dentiste.

Le 13 mars 2025 était organisée la journée régionale des handiconsults de Normandie, en présence des professionnels des différents dispositifs développant des solutions handiconsult' ou simulaires sur le territoire. L'objectif était de présenter des solutions adaptées ainsi que le centre de simulation situé dans le nord de la France.

FORMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER : UN LEVIER ESSENTIEL

La formation des professionnels constitue un axe fort pour garantir un accueil et un accompagnement adaptés des personnes en situation de handicap. A présent identifiée comme un besoin prioritaire par les établissements, elle est aujourd'hui pleinement intégrée aux actions du RSVA, par le déploiement des programmes de formation spécifiques, en réponse aux attentes du terrain.

LA DEMARCHE ET SES ACTIONS

Depuis sa création, le dispositif Handident Normandie n'a cessé d'évoluer pour permettre une meilleure prise en soins des personnes à besoins spécifiques.

Ce sont, aujourd'hui, 22 fauteuils dentaires installés sur les cinq départements normands, aussi bien en secteur « personnes âgées » qu'en secteur « handicap ».

Handident Normandie repose sur trois grands axes d'actions complémentaires.

- La sensibilisation à la thématique ;
- La formation des professionnels médico-sociaux, et plus largement, de toutes les personnes concernées ou investies ;
- La mise en place de solutions d'accès à la santé orale, par la détention d'un fauteuil dentaire, l'organisation de consultations de dépistage, l'accompagnement à l'organisation d'un parcours de santé orale adapté.

Chaque action est valorisée par une convention de partenariat ou de formation.

Il est toutefois indispensable que les établissements bénéficiaires disposent de référents formés en hygiène bucco-dentaire, condition essentielle à la mise en œuvre et à la pérennité des actions.

De nouveaux chirurgiens-dentistes ont rejoint le dispositif, ponctuellement pour certains, et plus pérenne pour d'autres.

La fin d'année 2025 a été frappée par le décès du Dr Hubert SENECHAL, dont l'engagement en formation et en consultations de dépistage a profondément marqué le dispositif.



LES ACTIONS EN CHIFFRES

SENSIBILISATION

Les actions de sensibilisation sont à destination des résidents d'établissements médico-sociaux et de leur famille. Elles visent à rappeler l'importance de la santé orale pour une bonne santé générale. Trop souvent reléguée au second plan, une meilleure prise en compte de l'hygiène bucco-dentaire permet pourtant de prévenir l'apparition de pathologies ou l'aggravation de troubles existants.

En 2025, les actions de sensibilisation n'ont pas été réalisées sur le territoire normand. La mobilisation des familles autour de cette thématique, au travers de la communication des établissements, demeure complexe. L'hygiène bucco-dentaire reste un sujet sensible voire tabou. Face à ce constat, le RSVA réfléchit à l'évolution de ces actions. L'enjeu est d'identifier comment rendre les temps de sensibilisation plus accessibles, attractifs et ludiques afin de favoriser l'adhésion des personnes concernées et de leurs proches. Des pistes sont actuellement à l'étude autour d'outils, de jeux pédagogiques, d'animations interactives et de supports adaptés pour aborder la santé orale de manière positive et dédramatisée.

Afin de faire venir les familles, le RSVA avait suggéré aux établissements d'accoler ces sensibilisations à un moment festif où les familles se déplacent déjà pour y participer mais cela n'a pas forcément été compris par les structures.

Un module appelé « Autonomie de mon hygiène bucco-dentaire » permet, aux travailleurs d'ESAT de bénéficier d'une formation / sensibilisation inscrite dans le parcours de formation continue professionnelle. Aucune action de ce type n'a eu lieu cette année.

Une seconde action « Tout Sourire », en partenariat avec la MSA est déployée et s'adresse aux travailleurs d'ESAT, aux Entreprises Adaptées, aux Foyers d'Hébergement et leurs encadrements. Elle se décline sur une à quatre séances par journée :

- Une sensibilisation de 2 heures pour les encadrants,
- Puis des séances d'une heure pour les résidents, en petits groupes, avec des supports et un langage adapté.



FORMATIONS

Le RSVA déploie plusieurs types de formation pour améliorer la santé orale des personnes en situation de handicap. Au-delà du cadre professionnel, ces apprentissages s'inscrivent également dans une démarche de santé publique et d'accessibilité universelle, avec des bénéfices concrets dans la vie quotidienne.



La formation Référent en Hygiène Bucco-Dentaire est aujourd’hui une formation reconnue par les EMS vers lesquels l’association oriente ses interventions.

En 2025, 23 sessions de formation ont été réalisées, permettant de former 226 référents. Les sessions de formation sont réparties sur les 5 départements normands, aussi bien dans le secteur handicap que personnes âgées.



L’année 2025 a été marquée par un déploiement dynamique sur les départements de l’Eure et de la Seine Maritime favorisé par l’ouverture d’une antenne du RSVA à Rouen et le recrutement d’une Référente Santé & Handicap. Depuis la création du dispositif en 2016 jusqu’à décembre 2025, 1308 Référents en Hygiène Bucco-Dentaire ont été formés par le RSVA. Ce chiffre à lui seul témoigne de l’appropriation croissante des enjeux de santé orale par les acteurs de terrain.

Afin d’accompagner cette montée en charge et d’harmoniser les niveaux de pratiques, le RSVA a engagé en 2025 un travail de structuration d’un parcours de formation de “référents en hygiène bucco-dentaire”. Pensé en deux niveaux, il vise, par sa progressivité, à mieux répondre à la diversité des besoins des établissements du territoire :

- Niveau 1 – Les fondamentaux de l’hygiène bucco-dentaire : acquisition des bases indispensables, destinées à l’ensemble des professionnels intervenant auprès des publics accompagnés mais également à toutes personnes souhaitons connaître les fondamentaux en hygiène bucco-dentaire.
- Niveau 2 – Devenir référent en hygiène bucco-dentaire : approfondissement des connaissances et des pratiques, à destination des professionnels souhaitant se spécialiser et jouer un rôle moteur au sein de leur établissement.

L’accès au niveau 2 sera conditionné par la validation préalable du niveau 1. Le programme du niveau 2 est en cours de validation et sera publié en 2026.

CONSULTATIONS DE DEPISTAGE

En 2025, 26 journées de consultations de dépistage ont été organisées, permettant de rencontrer 516 personnes grâce à l’implication de 11 chirurgiens-dentistes.



Sur les 13 établissements bénéficiaires, seuls deux n'ont pas retourné les dossiers de consultations, permettant de procéder à une analyse des dossiers :

- identifier les pathologies bucco-dentaires,
- établir un plan de traitement,
- recevoir des conseils en hygiène bucco-dentaire,
- Et orienter les personnes vers des solutions adaptées (cabinet libéral, centre dentaire ou hospitalier).

Dans le cadre d'une thèse menée par la Faculté d'odontologie de Caen et le Dr Constance Ambroise, les dossiers anonymisés ont été transmis. Ce travail de recherche porte sur l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap. Il vise à mieux comprendre les parcours de soins, les freins rencontrés et les leviers existants pour améliorer l'accès aux soins, en s'appuyant notamment sur le vécu et l'expertise des professionnels et accompagnants intervenant au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS). Une visite de ce lieu de formation a d'ailleurs été réalisée à cette occasion grâce à un enseignant en prothèse dentaire.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS DE CONSULTATIONS DENTAIRES DEDIEES

La santé orale étant une thématique prégnante des actions du RSVA, il travaille sur la graduation des solutions de soins pour les personnes en situation de handicap.

Dans plusieurs établissements de la Seine Maritime, des fauteuils dentaires sont ainsi associés à des solutions de soins simples, permettant de réaliser des détartrages, des extractions simples, des réparations de prothèses... L'objectif de ces dispositifs est simple : éviter les déplacements inutiles et réduire l'anxiété liée aux consultations.

- Dispositif de Grugny, Établissements Publics Départementaux :
 - Les chirurgiens-dentistes : 2 praticiens, ½ journée tous les 15 jours,
 - Types de soins : détartrage et établissement d'une ordonnance pour plan de traitement à venir.
- Dispositif de Oissel, USLD CHU de Rouen Normandie :
 - Les chirurgiens-dentistes : 1 praticien, 1,5 jour / mois,
 - Nombre de patients : 59 pour 91 actes réalisés et 115 passages au fauteuil.
- Dispositif d'Héricourt en Caux, Association du Dr Gibert :
 - Présence de 2 chirurgiens-dentistes sur le site en 2025, dont un jusqu'en octobre 2025. Le recrutement d'un chirurgien-dentiste est prévu en 2026 afin de pérenniser le dispositif.
 - 170 personnes accueillies pour 283 consultations réalisées.

Ces dispositifs ont vocation à être mutualisés et ainsi être utile aux établissements médico-sociaux en proximité.

DES OUTILS AU SERVICE DES PRATIQUES

LIVRET “MIEUX APPREHENDER L’HYGIENE BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES”



Élaboré en partenariat avec le CPIAS, Normand’Hygiène et l’ARS Normandie, ce document a été largement diffusé et très favorablement accueilli par les EHPAD Normands, qui en ont chacun reçu deux exemplaires.

Au-delà de cette diffusion, le livret est présenté et mobilisé comme support pédagogique lors des formations proposées par le RSVA, permettant aux participants professionnels ou non de s'approprier concrètement les recommandations et de les intégrer dans leurs pratiques quotidiennes. Le livret est également mis à disposition et téléchargeable sur le site internet du RSVA, permettant ainsi au plus grand nombre de professionnels, d'aidants et de structures de s'approprier les conseils et recommandations en hygiène bucco-dentaire ([Mieux appréhender l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées - RSVA Normandie](#)).

Le 23 septembre 2025 s’est tenue à Rouen une journée CPIAS Normandie. Cette journée a été l’occasion d’une présentation du livret. Elle a aussi permis de mettre en lumière les formations proposées par le RSVA, à l’attention des professionnels des établissements médico-sociaux accompagnant les personnes à besoins spécifiques, qu’elles soient âgées ou en situation de handicap.

UN WEBINAIRE AVEC LES CHIRURGIENS-DENTISTES PARTENAIRES

Le 17 septembre 2025, les 17 chirurgiens-dentistes partenaires d’Handident Normandie ont participé à un webinaire de bilan et d’échanges. Ce temps fort a permis de présenter de nouveaux outils :

- Le livret « Mieux appréhender l’hygiène bucco-dentaire des personnes âgées » (cf ci-dessus),
- Le dossier de consultation de dépistage réduit à une page recto-verso,
- La Charte Hygiène Organisation des consultations de dépistage avec le RSVA.

Mais aussi un échange autour :

- Des orientations concernant la formation en deux niveaux pour la Santé Orale,
- L’ouverture aux aidants de la formation « Les fondamentaux de l’hygiène bucco-dentaire »,
- Des pistes de construction sur un niveau 2 expert « Devenir Référent en Hygiène Bucco-Dentaire »,
- De la couverture des zones blanches dans l’Orne, l’Eure et la Seine Maritime en formation de professionnels dans les établissements.
- Des envies de formation de professionnels directement dans les écoles type IFSI, IFAS,
- Des besoins en matériel lors des consultations de dépistage (baume à lèvres, vaseline, pinces, ...)
- De la communauté des RHBD.

HANDIDENT SUR LE TERRITOIRE NORMAND

En 2025, Handident Normandie a participé à plusieurs événements régionaux et inter-régionaux afin de valoriser les actions menées en santé orale, de partager les pratiques et de renforcer les partenariats avec les acteurs du champ du handicap et de la santé.

- **30 janvier à Héricourt en Caux** : l'association du Dr Gibert a organisé l'inauguration du cabinet dentaire. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins dentaires, l'ARS Normandie, en partenariat avec le RSVA, accompagne la mise en œuvre de solutions innovantes pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de soins dentaires. Ouvert dans un premier temps aux personnes accompagnées par l'association, l'objectif est de permettre, grâce à la présence de deux chirurgiens-dentistes, de faire bénéficier les établissements alentours de solutions de soins.



- **22 mars à Dieppe** : Handident Normandie a notamment été présent lors de la journée "Tous en bleu pour l'autisme", contribuant à la sensibilisation du grand public et des professionnels aux enjeux de santé des personnes avec des troubles du spectre de l'autisme.



- **15 et 16 mai à Caen au MoHo** : Handident Normandie a pris part à l'organisation du congrès de la SOFCODH 2025, dédié aux consultations spécifiques pour les personnes en situation de handicap, et a permis une mise en lumière des dispositifs de consultations dentaires adaptées et les enjeux de parcours de soin.
- **25 juin 2025**, le dispositif était également présent au Forum du Handicap d'Evreux Portes de Normandie aux côtés d'Hélène Geurts en charge de la partie PPS au RSVA. Cet événement était organisé dans le cadre du Grenelle du handicap. Cela a favorisé les échanges avec les acteurs du territoire.



- **2 et 3 octobre, au colloque SOSS à Rennes**. Notre présence a permis de contribuer aux réflexions collectives et aux échanges autour de l'accès aux soins, de l'hygiène bucco-dentaire et de l'accompagnement des publics à besoins spécifiques.

Ces différentes participations aux événements s'inscrivent dans une volonté de renforcer la visibilité de Handident Normandie, de consolider les partenariats et de diffuser une culture partagée de la santé orale adaptée aux personnes en situation de Handicap.

LA COMMUNAUTE DES REFERENTS EN HYGIENE BUCCO-DENTAIRE

La communauté ou réseau des Référents en Hygiène Bucco-Dentaire (RHBD) est un projet ambitieux que le RSVA prépare et réfléchit depuis quelques années. Son objectif est de créer un réseau collaboratif de professionnels formés, visant à renforcer et valoriser les compétences en hygiène bucco-dentaire au sein des établissements médico-sociaux normands et à les partager

Pour constituer ce réseau pilote, les professionnels formés les plus actifs et convaincus par l'hygiène bucco-dentaire ont été répertoriés dans l'ensemble des 5 départements Normands. Les établissements concernés ont été contactés pour évaluer la coopération possible des salariés.

Ensuite les Référents ont été invités à participer à une première réunion en visioconférence, en janvier 2026. Cette réunion marquera le lancement officiel de ce projet.

Présentation et objectifs du projet

Ce réseau a pour vocation de :

- (Re)mobiliser les référents HBD déjà formés afin de renforcer leurs pratiques et leur rôle de relais au sein de leurs établissements ;
- Favoriser les échanges et le partage d'expériences entre professionnels, pour mutualiser les connaissances, les conseils et les solutions innovantes ;
- Valoriser les initiatives et bonnes pratiques mises en place dans les ESMS pour contribuer à la dynamique régionale coordonnée autour de la santé orale.

Le RSVA souhaite associer les ESMS en tant que partenaires et commanditaires du projet, reconnaissant leur investissement et les résultats obtenus grâce à l'implication de leurs équipes.

La mise en place de ce "réseau" s'inscrit dans un plan de développement 2026 plus large, visant à accompagner et valoriser les professionnels, à enrichir les formations et à renforcer l'impact des actions d'hygiène bucco-dentaire sur l'ensemble du territoire Normand.

UNE MALLETTE SUR LA SANTE ORALE

Prémices pour la création d'une mallette sur la santé orale « Santé et Hygiène des Dents », « La Bannette de Cousin Hub ! », petite sœur de la mallette la Fée pour Nous. Nous menons une réflexion actuellement à la création d'une mallette pédagogique dédiée à la santé orale, conçue comme un outil pratique et modulable pour accompagner les ESMS dans les actions de formation et de sensibilisation auprès des personnes en situation de handicap. Ce projet s'inscrit en complémentarité avec les outils existants, tels que les livrets pédagogiques et supports utilisés lors des formations.

Cette mallette constituera un véritable kit clé en main pour les ESMS leur permettant de :

- Organiser des séances de sensibilisation pour leur personnel,
- Sensibiliser les résidents et leurs familles,
- Diffuser des conseils pratiques et accessibles en matière de santé orale.

RAPPEL DE LA DEMARCHE

La démarche Handigynéco a pour objectif de permettre aux femmes accompagnées dans les établissements médico-sociaux de types MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) et FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de bénéficier d'une consultation annuelle de gynécologie permettant de dresser un bilan de leur santé et de favoriser la mise en place d'un parcours de santé adapté si nécessaire.

Au travers de trois grands principes :

- Formation
 - Spécificité des différents handicaps
 - Relation d'aide et autonomisation (empowerment) : outils et posture du counselling
 - Ressources du territoire et partenaires
- Aller-vers
 - Résout les difficultés d'accessibilité
 - Sujets intimes abordés dans un lieu sécurisant et réconfortant
 - Permet la coordination avec l'ensemble de l'équipe
- Temps long et suivi adapté
 - Consultations gynécologiques annuelles longues
 - Possibilité de consultation « blanche » (sans examen)
 - Collaboration des acteurs (FSH, SF, professionnels, familles)

Handigynéco, d'abord déployé en Ile-de-France, puis en Normandie et en Bretagne, est aujourd'hui présent dans une large majorité de régions sur le territoire national (DOM-TOM compris).

LES CHIFFRES DE L'ACTIVITE 2025

Grâce à la dernière formation réalisée en février 2025, les établissements de Normandie bénéficient de l'intervention de 37 sages-femmes formées à la démarche Handigynéco. Leurs interventions aux 4 coins de la région normande leur ont fait parcourir 5704 kms.

Sur les 96 établissements concernés par la démarche Handigynéco en Normandie, à fin 2025, 83 établissements bénéficient ou vont très prochainement bénéficier du dispositif « Handigynéco », soit un taux de participation de 85%.

2024	2025
431 consultations	546 consultations
4 Consultations de Contraception et de Prévention	10 Consultations de Contraception et de Prévention
4 prélèvements cervico-utérins	10 prélèvements cervico-utérins
30 ateliers professionnels	21 ateliers professionnels
27 ateliers résidents	15 ateliers résidents

2025 a aussi permis d'identifier différents axes d'amélioration autour de la mobilisation et de la communication avec les EMS, en particulier sur l'organisation des ateliers à destination des professionnels et des usagers.

Il sera nécessaire aussi de mobiliser les établissements de l'Eure, n'ayant pas encore répondu à la démarche. Ce déploiement nécessitera le recrutement de nouvelles sage-femmes.

HANDIGYNECO AU NATIONAL : DEVELOPPER L'INTER-COORDINATION

LE COMITÉ INTER-RÉGIONAL

Les travaux communs et l'accompagnement au déploiement de la démarche au niveau national se sont poursuivis par l'organisation régulière de visioconférences entre les différents chargés de projet Handigynéco. Les rencontres ont lieu tous les 2 mois.

En complément, des groupes de travail se sont réunis autour de la communication, de la formation et de l'évaluation du dispositif.

Deux temps dans l'année ont également eu lieu avec la participation des interlocuteurs ARS privilégiés pour chacune des régions.

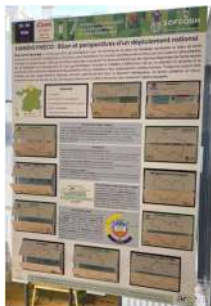
Tout sujet d'échanges peut être proposé et permettre la mise en œuvre de l'action de la façon la plus optimale.

LES PARTICIPATIONS AUX ÉVÉNEMENTS

Congrès de la SOFCODH

Chaque année, la SOFCODH (Société Française des Consultations Dédiées Handicap) organise un congrès sur la thématique de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Pour l'édition 2025, le groupe inter-régional Handigynéco a proposé un poster rappelant les principes du dispositif, les chiffres nationaux et régionaux.



Commission santé de la CNCPH

Présentation du dispositif Handigynéco au travers de ses actualités et de ses perspectives.

Assises nationales de la Télémédecine, Bucco-dentaire, visuelle et auditive – 14 novembre 2025

Impliqué dans l'association nationale SOSS - Santé Orale et Soins Spécifiques, le RSVA a participé à la journée pour compléter les propos enregistrés par le chargé de mission, Eric Magnier, sur la thématique de la télémédecine bucco-dentaire.

Journée des droits des femmes

En 2025, la Préfecture de l'Orne, à travers le service de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE), et sa déléguée, Nora Garnier, a organisé des tables rondes autour des thématiques de la santé sexuelle des femmes, la santé mentale et l'emploi. Ces temps de présentation et d'échanges ont permis de présenter le dispositif Handigynéco par exemple et de rappeler l'importance de l'accès à la santé des personnes à besoins spécifiques, avec des dispositifs adaptés.

La Préfecture du Calvados a elle aussi organisé la visite d'un établissement médico-social déployant le dispositif Handigynéco afin de faire la promotion de l'accès à la santé, en "aller-vers", pour les femmes en situation de handicap. Les droits des femmes, c'est aussi, quelle que soit sa situation, de pouvoir bénéficier des mêmes soins que toutes les autres femmes. Madame la Sous-Préfète de Vire a ainsi pu découvrir l'action menée sur son territoire, en présence de la sage-femme dédiée à l'établissement

Relations presse

Handigynéco, c'est aussi une présence forte et reconnue dans différents médias.

- Parution dans le journal "Le Monde", en avril 2025
- Reportage sur France Info, en juin 2025

- Reportage dans le “Mag de la Santé”, à paraître,
- Deux numéros de la Newsletter Handigynéco, dont une parue en 2025,
- Parution dans le journal “Ouest-France”, en juin 2025.

LES PERSPECTIVES 2026

- La formation des sages-femmes : une nouvelle session de formation est organisée en mars 2026. L’objectif est de finaliser la couverture des établissements encore volontaires mais sans réponse sur le terrain.
 - 9 et pourront obtenir une réponse favorable dans le courant du mois d’avril,
 - 6 établissements ont fait part de leur souhait de ne pas bénéficier du dispositif,
 - 7 n’ont pas répondu aux sollicitations.

Initialement prévu pour former 32 sage-femmes sur la Normandie, le choix a été fait d’en avoir 50 afin de mieux répartir les forces vives sur le terrain et pallier des absences voire des interruptions.

- Les établissements médico-sociaux FAM et MAS : objectif 100% des EMS couverts en 2026. L’objectif n’ayant pu être atteint en 2025, il est reporté à 2026. L’Eure reste le département prioritaire pour le recrutement de sage-femmes. Cependant, le territoire est déjà en pénurie de professionnels de santé, rendant cette recherche d’autant plus difficile.

- L’évaluation du dispositif : des travaux menés en concertation.

Deux enquêtes parallèles ont été rédigées cette année pour permettre d’évaluer le dispositif du point de vue des sage-femmes et des établissements. Elles seront envoyées début 2026 pour ensuite être analysées.

- Extension du dispositif

Après recueil de différents éléments en 2025 permettant de recenser 168 personnes (femmes et hommes) en aménagement Creton (+ de 18 ans) avec orientation Mas, Fam et EAM, réparties dans 41 établissements normands, une enquête sera diffusée à ces derniers pour préciser :

- Les besoins de mise en place ou de suivi gynécologique,
 - Les pratiques de la consultation en gynécologie,
 - Le nombre d’EMS et de femmes concernées,
 - L’évaluation du besoin de recrutement de nouvelles sage-femmes,
 - Les formations à organiser.
- Formation à l’attention des professionnels des Maisons des Femmes Santé

Dans le cadre d’un travail conjoint avec le centre ressource Intim’Agir Normandie, et à la demande de l’ARS Normandie, le RSVA a travaillé à l’élaboration d’un programme de formation à l’attention des professionnels intervenant dans les Maisons des Femmes Santé, lieu dédié à l’accueil des personnes victimes de violences.

L’objectif de la formation sera de mieux comprendre le handicap, pour faciliter le repérage et l’accompagnement des personnes dans le cas de violences. Son déploiement est prévu pour 2026.

CHARTER ROMAIN JACOB

CALVADOS

CONTEXTE ET ENJEUX

La Charte Romain Jacob vise à améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap, en favorisant des pratiques plus inclusives, coordonnées et adaptées à leurs besoins. Dans ce cadre, le comité départemental de la Charte Romain Jacob du Calvados constitue un espace privilégié de concertation et de mobilisation des acteurs du territoire.

Animé en lien avec les partenaires institutionnels, sanitaires, médico-sociaux et associatifs, ce comité a pour objectif de décliner les principes de la Charte à l'échelle départementale et de soutenir des actions concrètes en faveur d'un meilleur accès aux soins.

La dynamique du comité départemental du Calvados est portée par l'Assurance Maladie du Calvados et le Réseau de Services pour une Vie Autonome. Il a pour mission de :

- Mobiliser les acteurs locaux de la santé, du médico-social et du handicap,
- Identifier les besoins spécifiques du territoire,
- Coordonner et suivre les actions engagées,
- Promouvoir les engagements de la charte.

Les membres du comité départemental : le CHU de Caen Normandie, l'UFR Santé de Caen, l'EPSM de Caen, la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen, les Dispositifs d'Appui à la Coordination d'Axanté et de l'association Revivre, les associations représentantes des usagers HMVA et AFM Téléthon, l'ordre des médecins du Calvados, la CPTS Caen-Couronne, Envie Autonomie, ville de Caen, la CAF, la MSA, la Communauté 360 du Calvados, l'UC-IRSA, la MDPH, l'ARS Normandie.

OBJECTIFS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Chaque comité élabore un plan d'action départemental, avec des actions concrètes autour de :

- La sensibilisation des professionnels de santé aux situations de handicap ;
- L'amélioration de la coordination entre acteurs sanitaires et médico-sociaux ;
- L'écoute et la participation des personnes concernées ;
- Le suivi de l'impact des actions mises en œuvre.

Le comité du Calvados s'est donné pour mission de porter des actions concrètes visant à améliorer le parcours de santé des personnes en situation de handicap dans le département, en fédérant les acteurs locaux et en facilitant la mise en œuvre des engagements de la charte :

- Faire connaître les ressources et actions existantes
- Promouvoir le baromètre handifaction

Une communication massive a été envoyée pour sensibiliser toutes les structures du département à l'importance du baromètre et inciter les personnes vivant avec un handicap et leurs proches à y répondre régulièrement. Plus les réponses au baromètre sont nombreuses, plus les résultats seront représentatifs et meilleures seront les actions mises en place pour répondre aux besoins du terrain. Le comité a créé un kit de communication clé en main afin de permettre une communication coordonnée et renforcée auprès des bénéficiaires et partenaires de chaque structure membre :

- Des affiches pour les locaux,
- Une vidéo explicative pour diffuser sur les écrans d'accueil,
- Des visuels pour publier sur les réseaux sociaux,
- Un mail type pour diffusion au sein des réseaux,
- Un bandeau signature mail (en ajoutant le lien : handifaction.fr).



- Définir quelques actions phares à porter par les acteurs

Des ateliers collaboratifs sont menés, par exemple, à l'Assurance Maladie du Calvados avec des assurés, la CAF, le RSVA, une médiatrice familiale et des représentants de l'association Handuo Tandem, pour identifier et mettre en œuvre des améliorations concrètes dans l'accueil du public vivant avec un handicap. En parallèle, les professionnels de santé sont formés pour adapter leurs consultations et soins à ces publics.
- Accompagner les proches aidants
- Les acteurs du territoire développent des dispositifs pour mieux soutenir les aidants dans leur rôle et faciliter leur accès à l'information et aux services. A ce titre une journée « S'informer : une clef pour les aidants » a été organisée le 4 octobre dernier à Caen par la Communauté 360 du Calvados.
- Partager les actualités réglementaires et les dispositifs de financements

BILAN ET PERSPECTIVES

Le comité départemental de la Charte Romain Jacob du Calvados constitue un levier essentiel pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et renforcer la coordination des acteurs. Les échanges riches et constructifs ont permis de faire émerger des pistes d'actions concrètes et adaptées aux besoins locaux.

Les perspectives identifiées portent notamment sur :

- la poursuite de la mobilisation des acteurs du territoire,
- le développement d'actions de sensibilisation et de formation,
- la valorisation des initiatives locales existantes,
- le renforcement des liens entre les secteurs sanitaire, médico-social et associatif.

Ces orientations visent à consolider la dynamique engagée et à améliorer durablement l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap dans le département du Calvados.

ORNE

Le comité de pilotage du 18 novembre 2025 met en avant les actions réalisées sur le département de l'Orne dans le cadre du Comité départemental de la Charte Romain Jacob.

VISITE BLANCHE

Le RSVA et la CPAM de l'Orne ont mis en place une visite blanche au sein du centre de radiologie d'Alençon (rue de l'Ecusson) en accueillant 5 femmes hébergées dans un EANM de Valframbert, structure Ornéode. Une manipulatrice radio et un radiologue ont présenté les lieux, le matériel et le déroulement de l'examen de la mammographie. La CPAM a expliqué l'invitation et le RSVA a parlé du dépistage grâce à l'autopalpation. Le fait d'expliquer l'examen a donné confiance à ces femmes.

L'objectif est de mettre en routine ce type de visite auprès d'autres professionnels de santé.



SENSIBILISATION AU HANDICAP

La CPTS Orne Saosnois travaille avec l'association Pierre Noal dans l'objectif de mettre en place des formations auprès des professionnels de santé et des accueillants dans les structures, mairies, Maisons France Services sur la sensibilisation au handicap. Ces actions seront déployées en 2026.

En complémentarité, une soirée thématique sur les troubles du neurodéveloppement va être organisée courant 2026 pour les professionnels de santé pour présenter l'activité alençonnaise et accompagner les personnes vivant avec un handicap.

SEINE MARITIME

La Charte Romain Jacob a été signée en Seine-Maritime le 10 décembre 2025, à l'invitation du Centre Henri Becquerel. Cet engagement collectif a réuni plusieurs acteurs de santé du territoire : l'ARS Normandie, la CPAM de l'Eure et de Seine-Maritime, le Centre Henri Becquerel, le RSVA ainsi que la Commission Des Usagers. Cette signature marque la volonté des acteurs de renforcer l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

LES PARTENARIATS

COACTIS SANTE

Le RSVA a poursuivi sa collaboration avec Co-Actis en :

- Diffusant les supports santéBD et handiconnect lors de formations,
- Faisant connaître Co-Actis lors d'évènements et groupes de travail.

SOSS – SANTE ORALE ET SOINS SPECIFIQUES

Membre du Conseil d'Administration depuis 6 ans, le RSVA, avec le dispositif Handident Normandie, participe activement aux actions de l'association à visée nationale.

Dans le cadre de la charte d'engagement, Handident Normandie est impliqué dans la mise en œuvre des actions depuis la formation jusqu'à la mise en place des soins ou leur accompagnement. L'équipe était à nouveau présente au colloque organisé en octobre dernier à Rennes.

Plateforme de répit “Parenthèse”



Dans un contexte où l'accompagnement des personnes en situation de handicap repose largement sur l'engagement des proches, le rôle des aidants est devenu essentiel. Ces proches aidants assument au quotidien des responsabilités importantes, souvent sur le long terme, pouvant entraîner une fatigue physique, psychologique et émotionnelle. La prévention de l'épuisement des aidants constitue ainsi un enjeu majeur auquel le RSVA a souhaité répondre, en collaboration avec les associations de familles et avec le soutien financier de l'ARS Normandie.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action de la Plateforme de répit « Parenthèse ». Portée par le RSVA depuis 2018, elle a pour mission de soutenir les aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap en proposant des solutions adaptées à leurs besoins, visant à préserver leur équilibre personnel et à renforcer leurs capacités d'accompagnement. C'est à travers un ensemble de services qu'elle répond aux besoins des aidants qui résident sur les territoires de l'ex-Basse-Normandie : le Calvados, la Manche et l'Orne.

La Plateforme de répit « Parenthèse » est accessible, sans notification MDPH ou MDA, aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap, quel que soit leur âge et leur handicap. Elle organise des temps de répit à domicile, sous plusieurs modalités et sans reste à charge pour les familles. Par ailleurs, elle complète également son offre avec le développement de projets innovants permettant de prendre en compte la diversité et l'évolution des besoins des aidants accompagnés.

Les missions assurées par la Plateforme de répit « Parenthèse » sont les suivantes :

- Écoute, information et orientation vers les services, dispositifs et partenaires,
- Coordination des acteurs autour de la prise en charge des répits,
- Mise en place d'interventions de répit à domicile ou lors de sorties extérieures,
- Mise en place de temps d'inclusion en ACM,
- Projets favorisant l'accompagnement du proche aidé et les temps de répit (ACM Répit, etc.),
- Proposition de temps d'échanges et d'activités destinées aux aidants.

Le livret d'accueil de la plateforme de répit « Parenthèse » détaille les modalités d'accès au répit et le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif agit en complémentarité et en collaboration avec les différents acteurs du territoire (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Établissements et Services Médico-Sociaux, structures de l'éducation populaire, collectivités territoriales, associations, etc.). Ainsi, en 2025, le RSVa a continué d'être attentif aux différents appels à projets afin d'obtenir de nouveaux financements permettant de pérenniser ou de créer de nouveaux projets, en collaboration avec les partenaires locaux.

La plateforme de répit « Parenthèse » a pu accompagner 407 aidants sur cette année 2025, en proposant du répit à domicile mais également sur les autres offres de répit (Inclusion ACM, Solidarité aidants, ACM Répit, Activités aidants-aidés, etc.), soit 12 214 heures de répit en 2025.

407
aidants
accompagnés par la
plateforme de répit

12 214
heures de répit

LA PLATEFORME DE REPIT

L'EQUIPE

L'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » est structurée de façon à assurer l'évaluation clinique auprès des familles, le suivi administratif, la mise en place des répits, ainsi que la coordination des projets et des actions auprès des partenaires.

L'équipe administrative a été renforcée en 2025, par la transformation de deux postes d'Assistant.e de Coordination en Référent.e Administratif.ve, sur le département du Calvados. Il s'agit à présent de deux temps pleins incluant des missions relatives aux partenariats et aux projets.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Département du Calvados, deux professionnels sont spécifiquement affectés aux actions de soutien aux aidants, permettant de développer de nouvelles actions pour accompagner les familles : suivi psychosocial individuel et collectif, actions d'information, de formation et permanences sur des territoires cibles.

Par ailleurs, l'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » s'appuie sur les compétences des professionnels du RSVA afin de la soutenir dans l'exercice de ses missions : comptabilité, ressources humaines et communication. Elle assure une coordination de proximité auprès des autres services du RSVA (Formation, Santé, PCPE, etc.), des Communautés 360 portées par le RSVA ainsi qu'auprès des partenaires de terrain, afin de garantir la mise en place d'accompagnements efficaces.

FONCTIONNEMENT

La Plateforme de répit « Parenthèse » est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par téléphone au 09 82 22 67 94 ou par courriel à parenthese@rsva.fr.

Les familles sont invitées à joindre le dispositif afin de formuler leurs besoins de répit et enregistrer leur demande. Dans le cas où il peut être difficile pour les aidants de se mobiliser ou d'échanger avec le service (barrière de la langue par exemple), un professionnel peut accompagner la famille lors de l'appel afin d'échanger tous ensemble.

Le circuit de la demande de répit s'articule autour de plusieurs étapes clés, visant à répondre précisément aux besoins des aidants et de leurs proches aidés :

ÉTAPE 1 : Prise de contact auprès de la Plateforme pour exprimer le besoin de répit et renseigner les premières informations administratives.

ÉTAPE 2 : Rendez-vous d'évaluation au domicile de la famille, par le Référent Clinique de la Plateforme (rédaction du document des « Habitudes de vie » du proche en situation de handicap).

ÉTAPE 3 : Recherche et identification d'un professionnel adapté aux besoins du proche aidé et disponible sur les créneaux d'intervention souhaités par la famille (transmission des habitudes de vie à l'intervenant).

ÉTAPE 4 : Rendez-vous de première rencontre au domicile de la famille, avec le Référent Clinique de la Plateforme et l'intervenant du répit. Ce rendez-vous est un prérequis. Il permet à l'aidant, au proche aidé et à l'intervenant de faire connaissance et se mettre d'accord sur les modalités d'intervention. Si le rendez-vous est concluant, un Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) est signé par la famille, l'intervenant et le Référent clinique. Ce document permet d'établir le cadre des interventions.

ÉTAPE 5 : Mise en place des interventions, selon les modalités convenues, en s'appuyant sur un classeur partagé comprenant les contacts utiles, le PPI, les habitudes de vie, les informations médicales relatives au proche aidé et un planning des interventions.

Un suivi régulier du répit est assuré, tout au long de l'année, à travers différents points d'étape avec les aidants et les professionnels du répit. Ces échanges permettent de garantir la qualité du service rendu, d'ajuster les interventions, si nécessaire, et de mesurer la satisfaction des aidants.

Un règlement de fonctionnement est signé par l'aidant lors de la signature de son contrat d'heures. Celui-ci rappelle les conditions de la mise en place du répit ainsi que les engagements de la Plateforme de répit et des familles.

Des points de suivis réguliers sont organisés auprès des Responsables de secteur des SAAD et des intervenants du répit, par les Assistantes de coordination et les Référentes administratives, afin de suivre les accompagnements et s'ajuster si nécessaire.

En 2025, le dispositif a rencontré quelques difficultés relatives à son fonctionnement :

- Sur le plan de ses ressources humaines : l'équipe a connu des arrivées mais également des départs, ce qui a engendré un turn-over important et le ralentissement de certains projets ;
- Concernant la fin d'un partenariat autour d'une offre de répit, les samedis après-midi, dans le Calvados.

Des réorganisations ont été nécessaires pour l'équipe, clinique et administrative, qui a su assurer la pérennité des répits et le maintien d'une coordination étroite avec les partenaires.

LES INSTANCES ET L'ORGANISATION

La Plateforme de répit « Parenthèse » s'est construite en collaboration étroite avec les associations de familles et les partenaires du territoire bas-Normand, afin de répondre au plus près des besoins des familles et d'être attentif à leurs attentes.

Sa gouvernance s'organise autour de plusieurs instances représentatives, associant les acteurs institutionnels et opérationnels du territoire ainsi que les familles de personnes en situation de handicap :

Un Comité de pilotage se réunit deux fois par an afin de définir les orientations stratégiques, suivre la mise en œuvre des actions menées et valider les axes de développement au regard des objectifs fixés.

Deux Comités de suivi thématiques, dédiés respectivement aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et au Polyhandicap, réunissent des professionnels spécialisés, des partenaires de terrain et des familles identifiées. Ces instances ont pour objectifs d'assurer un suivi opérationnel du dispositif et d'identifier les besoins émergents des aidants afin d'adapter les modalités d'intervention.

Ces deux instances s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé par le RSVa.

LES COMITES DE PILOTAGE

Depuis 2022, le Comité de suivi du dispositif a évolué en Comité de pilotage et convie les :

- Représentants du Comité de suivi TSA,
- Représentants du Comité de suivi Polyhandicap,
- Représentants d'aidants de personnes en situation de handicap,
- Représentants des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- Représentants de dispositifs spécifiques,
- Représentants des Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS),
- Représentants de l'Éducation Populaire.

Le Comité de pilotage est chargé d'examiner les éléments structurants du fonctionnement de la plateforme, notamment la politique d'accès aux services et d'admission, le pilotage et le suivi des projets, ainsi que les modalités d'évaluation des actions mises en œuvre. Il participe à la définition et à l'ajustement des orientations stratégiques. Il contribue à l'identification et au déploiement de nouvelles actions, en cohérence avec le cadre réglementaire, les orientations définies et les besoins du territoire.

En raison de mouvements intervenus au sein de l'équipe sur le plan des ressources humaines, un seul Comité de pilotage a pu être organisé au cours de l'année : le vendredi 27 juin 2025.

LES COMITES DE SUIVI TSA ET POLYHANDICAP

Les Comités de suivi se tiennent chacun, deux fois par an, en présence des représentants d'associations de familles et, depuis 2024, de familles accompagnées la Plateforme de répit.

Ils ont pour objectif de :

- Échanger sur les problématiques spécifiques liées aux handicaps,
- Obtenir les retours d'expérience de chacun (professionnels, bénévoles, familles),
- Échanger autour des difficultés rencontrées,
- Engager la construction de nouveaux outils,
- Partager des informations sur les activités et les actions de la Plateforme de répit et des associations de familles,
- Partager des informations relatives aux événements à venir (formations, forums, colloques, groupes de travail, etc.).

En raison de la très faible mobilisation des partenaires et des familles sur les différents créneaux proposés, aucun des deux Comités de suivi n'a pu se réunir en 2025. Des appels auprès des familles ont toutefois pu être réalisés afin d'obtenir leurs retours d'expérience et échanger autour de leurs attentes et de leurs besoins.

PARTENARIATS ET FORMATION

Afin de garantir des interventions de répit de qualité et adaptées aux besoins des familles, la Plateforme de répit « Parenthèse » s'appuie sur un réseau de partenaires locaux.

Dans le cadre des interventions de répit, la Plateforme conventionne auprès des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des professionnels libéraux et des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ce conventionnement définit un cadre d'intervention, fondé sur des engagements réciproques, afin de permettre une prise en charge cohérente et conforme aux objectifs du répit.

PARTENARIATS

La Plateforme de répit « Parenthèse » tient à conserver un lien de proximité avec ses partenaires privilégiés que sont les SAAD et les professionnels libéraux.

En 2025, le dispositif recense 64 partenaires conventionnés :

- 26 SAAD conventionnés : 12 Calvados, 8 Manche et 6 Orne,
- + 1 nouveau SAAD conventionné dans le Calvados,
- 19 Professionnels libéraux conventionnés : 11 Calvados, 6 Manche et 2 Orne,
- + 6 nouveaux professionnels libéraux : 2 Calvados, 3 Manche et 1 Orne,
- 3 nouveaux partenariats avec des ACM ou MJC, soit 8 structures de loisirs ordinaires et adaptées,
- 1 association porteuse de services civiques,
- 3 ESMS qui nous accompagnent sur des projets afin de développer l'offre de répit.

Des rencontres et des liens réguliers sont organisés auprès des Responsables des SAAD et des intervenants libéraux du répit.

Une réunion annuelle auprès des intervenants libéraux s'est organisée le jeudi 6 mars 2025. Ce temps a permis de présenter le rapport d'activité de l'année passée ainsi qu'échanger autour des attentes et des besoins des professionnels.

Des partenariats solides se poursuivent sur les projets en 2025 : UFCV, IEM François Xavier Falala, Association Unis Cité, UGECAM... et de nouveaux se créent : CAFS de l'ACSEA, service Onco-Hémo-Pédiatrie du CHU de Caen, AGAPEI, etc.

A l'inverse, l'année 2025, aura été marquée par l'arrêt du partenariat avec les PEP14 autour du projet des Samedis Répit. Les modalités du partenariat n'avaient pas été respectées par les PEP14 en 2024, ce qui avait conduit à un arrêt des samedis, pour des questions sécuritaires auprès des enfants accueillis. Malgré une tentative de relance du partenariat, celui-ci s'est arrêté officiellement au printemps 2025.

La Plateforme de répit « Parenthèse » participe également aux différentes instances de ses partenaires (COPIL, groupes de travail, forums...) au sein des trois départements (liste non exhaustive) :

- COPIL de la Charte Accueil Réussi,
- Journées Pépites de la Manche,
- Journée nationale de l'Autisme de la Bibliothèque d'Argentan,
- GDT On se pause,
- Forum des familles de Trouville,
- GDT PRH Manche,
- Journée « Une clef pour les aidants » portée par la C360 du Calvados,
- Journée des aidants de la ville de Caen,
- Journée thématique de la DRAJES,
- GDT Malle aux trésors, etc.

Ces différentes participations favorisent la connaissance du RSVA auprès des familles et l'interconnaissance entre professionnels. Elles ont permis de renforcer les partenariats en cours et d'en créer de nouveaux.

La PFR « Parenthèse », qui participe aux Comités Thématiques de la C360, auprès des membres cœurs de la communauté, a également contribué à l'organisation de la journée « S'informer : une clef pour les aidants » le samedi 4 octobre 2025 au Centre des Congrès de Caen. Une journée qui a été très appréciée par les familles, les aidants et les professionnels.

Depuis 2022, la Responsable et la Coordinatrice de la PFR « Parenthèse » interviennent, chaque année, auprès du DIU « Répit » porté par l'Université de Lyon. Une intervention basée sur la présentation de la PFR, ses actions, son public, ses réussites et ses difficultés. Ces deux journées se sont organisées les jeudi 27 et vendredi 28 mars 2025.

La PFR est régulièrement sollicitée par de nombreux partenaires et ne peut malheureusement pas répondre à toutes les sollicitations. Cependant, elle est encore peu connue sur certains territoires et auprès de certains acteurs du champ ordinaire et spécialisé. Ainsi, elle doit poursuivre sa communication.

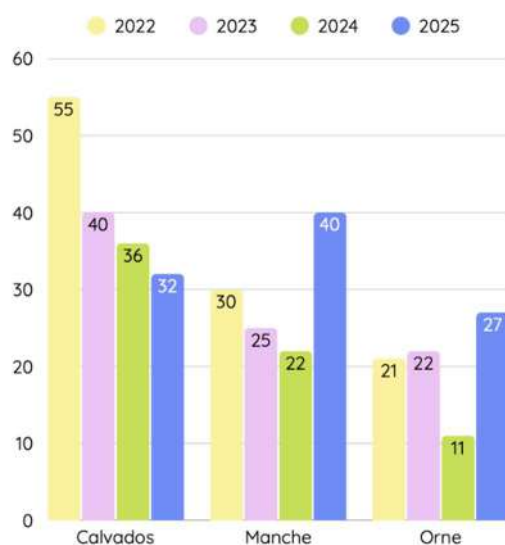
FORMATIONS

La PFR « Parenthèse » s'appuie sur un réseau de partenaires conventionnés (SAAD et intervenants libéraux) afin d'assurer une qualité optimale des interventions auprès des familles. La réalisation des interventions de répit est conditionnée par la participation obligatoire à deux journées de sensibilisation au handicap, animées par les Référents cliniques du RSVA.

Des modules de formation complémentaires spécifiques (TSA et Polyhandicap) sont également proposés, par la suite, afin de parfaire les connaissances des intervenants et les faire monter en compétences.

Le service formation du RSVA accompagne la PFR dans la mise en place du suivi des formations, les inscriptions et les retours d'évaluation.

Intervenants formés par année et par département



En 2025 :

8 sessions de sensibilisation au handicap en 2025	99 professionnels formés avec la sensibilisation au handicap en 2025
3 sessions dans le Calvados	4,7 / 5 de taux de satisfaction moyen
3 sessions dans la Manche	3 sessions du module spécifique TSA
2 sessions dans l'Orne	1 session du module spécifique Polyhandicap

En 2025, le deuxième module Polyhandicap a été annulé au second semestre, faute de participants suffisants. Il en est de même pour la session de formation à l'intervention au domicile sur le département de l'Orne, qui devait avoir lieu en décembre.

Les Référents cliniques, qui animent ces temps de formation, ont également pu faire part de difficultés quant aux déroulements de ces temps de formation :

- Professionnels inscrits qui n'ont pas pris connaissance du programme de formation et qui ne connaissent pas la Plateforme de répit,
- Professionnels qui ont des interventions positionnées sur les journées de formation,
- Professionnels qui sont dans l'attente d'être outillés sur le grand âge et les maladies dégénératives.

Une vigilance sera établie lors des prochaines inscriptions et un rappel sera transmis auprès des SAAD ne respectant pas les engagements du partenariat.

Les professionnels formés nous font retour de leur contentement à la suite de la formation. Celle-ci est jugée intéressante et adaptée à leurs besoins. Les futurs intervenants du répit apprécient bénéficier de cet outillage avant de démarrer leurs accompagnements. Ils indiquent que la formation est très complète, qu'elle permet l'interconnaissance entre professionnels et que les Référents cliniques sont attentifs à leurs différentes questions.

Par ailleurs, les référents cliniques sont sollicités par la Commission Départementale Sport et Handicap du Calvados pour intervenir auprès des éducateurs sportifs du département. Ainsi, en 2025, Mélanie BELLEC a animé une matinée sur la thématique « Sport et trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (ADPP)

Les métiers de l'accompagnement peuvent être complexes à exercer et il est important, dans un climat difficile pour les familles ayant un enfant ou un adulte en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en grande souffrance, d'accompagner nos professionnels du répit dans la prise en charge de ces publics, de leur donner des outils et des espaces de réflexion.

Ainsi, des séances d'ADPP ont été proposées, à raison de trois demi-journées par an, pour l'équipe de la Plateforme de répit :

- Un cycle de séances pour les Référents cliniques,
- Un cycle de séances pour les Assistantes de coordination et les Référentes administratives.

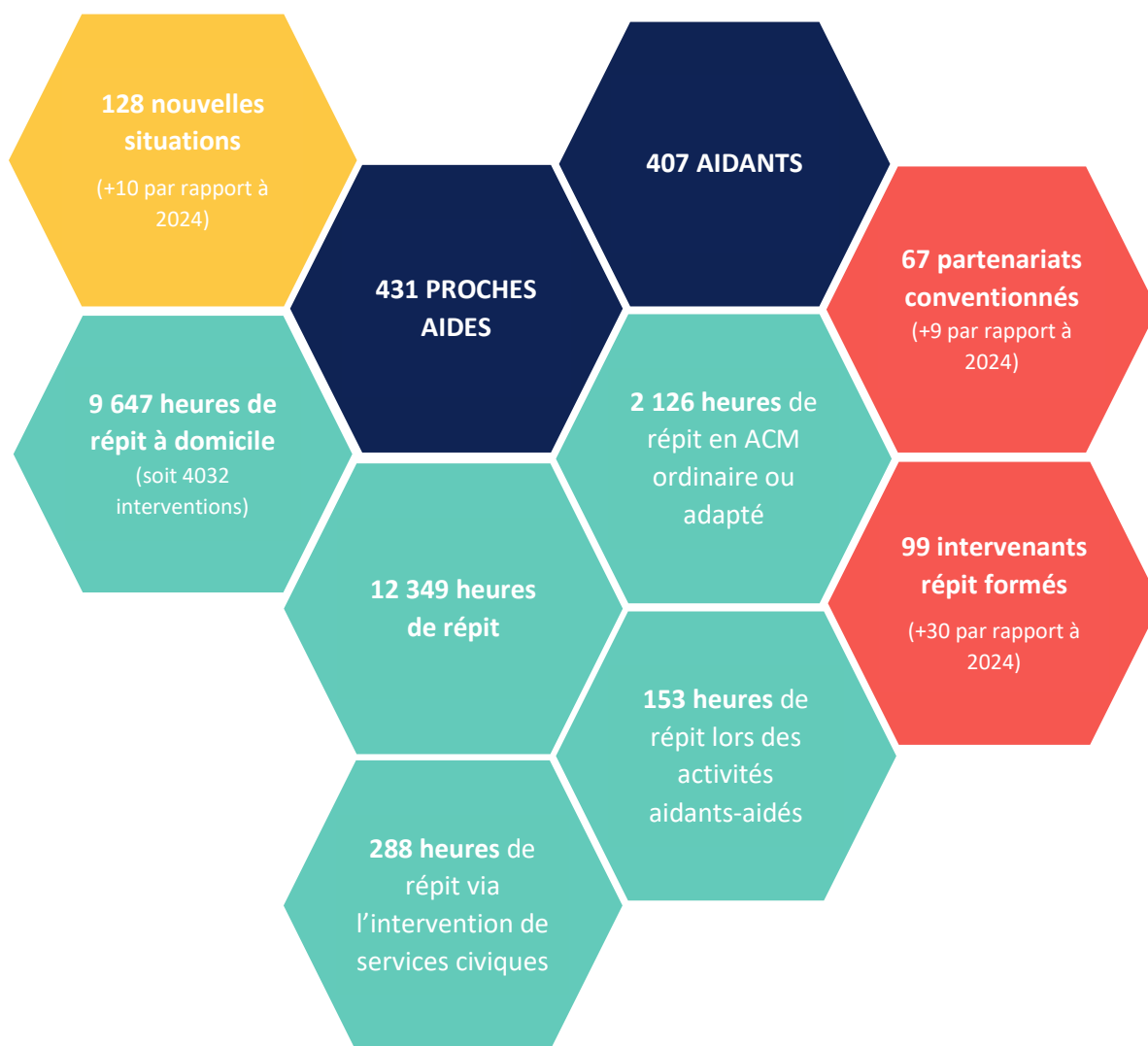
Ce même cycle de 3 demi-journées par an est également proposé aux intervenants du répit, qui peuvent parfois se sentir isolés dans leur pratique au domicile des familles.

Ces ADPP sont animés par un intervenant extérieur au RSVA au sein d'une salle de réunion extérieure au RSVA permettant la confidentialité des échanges et de libérer plus facilement la parole au sein du groupe.

Les Référents cliniques de la PFR « Parenthèse » se tiennent également à l'écoute des intervenants de répit lorsque ceux-ci souhaitent obtenir plus de renseignements sur les besoins et le fonctionnement du proche aidé à accompagner ou être conseillé dans sa pratique.

L'ACTIVITE DE LA PLATEFORME DE REPIT

LES CHIFFRES CLES



En 2025, la Plateforme de répit « Parenthèse » confirme sa dynamique de développement avec 128 nouvelles situations accompagnées. Elle renforce son rôle de soutien auprès des 407 aidants accompagnant 431 proches en situation de handicap. Cette progression témoigne d'un besoin soutenu sur le territoire mais également d'une meilleure identification de l'offre de répit par les familles et les professionnels qui les accompagnent.

L'activité à domicile demeure le pilier central du dispositif avec 4 032 interventions réalisées, soit 9 647 heures de répit. Un volume qui reste stable par rapport à l'année précédente.

Le répit en accueil de loisirs représente 2 126 heures, dont 1 991 heures au titre de l'ACM Répit et 135 heures en inclusion en accueil ordinaire. La baisse constatée (-395 heures) s'explique principalement par la réduction d'une semaine de fonctionnement de l'ACM Répit et non par une diminution des besoins.

La diversification des modalités d'accompagnement se poursuit. Les activités aidants-aidés ont généré 153 heures de répit, incluant l'accompagnement des jeunes aidants de la fratrie. L'intervention des jeunes volontaires en service civique dans le cadre du programme « Solidarité aidants » a permis de proposer 288 heures supplémentaires de répit afin de renforcer la complémentarité de l'offre auprès des familles.

Répartition du nombre d'interventions et d'heures par activité de répit :

Répit à domicile	9 647 heures	4 032 interventions
Solidarité aidants	288 heures	144 interventions
ACM répit	2 126 heures	168 interventions
Activités aidants-aidés	153 heures	6 interventions
Inclusion	135 heures	32 interventions

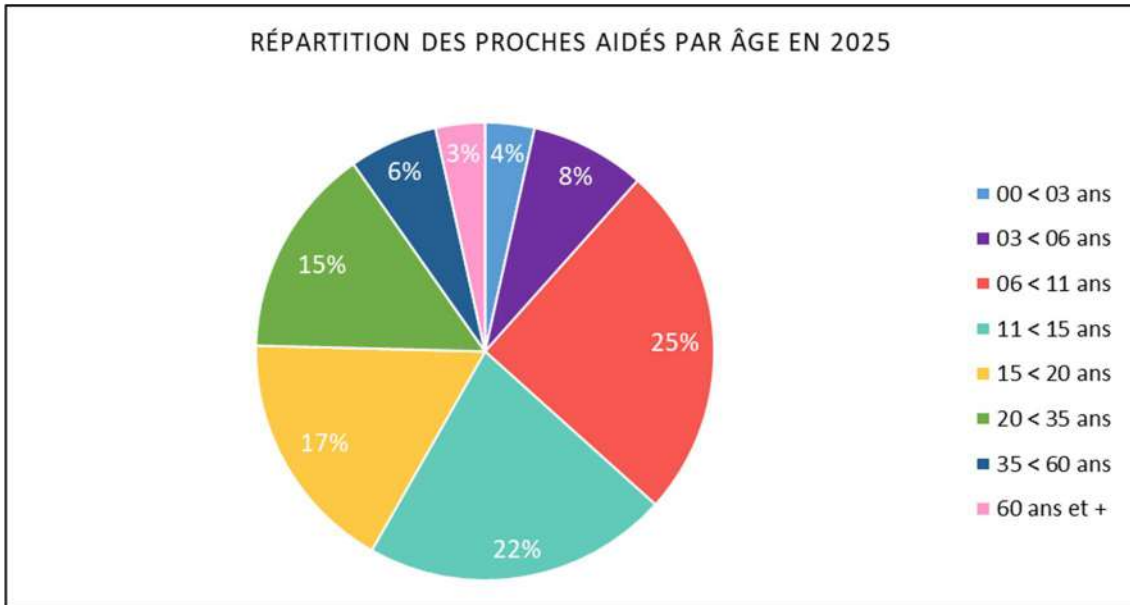
En 2025, la totalité des temps de répit organisés auprès des familles s'élève à 12 349 heures, contre 12 886 heures en 2024. Cette diminution s'explique principalement par la suppression d'une semaine de l'ACM Répit ainsi que par des tensions RH qui n'ont pas permis de maintenir le même niveau de réactivité et de déploiement des interventions qu'en 2024.

La PFR « Parenthèse » poursuit le développement de son réseau avec 9 nouveaux partenaires conventionnés en 2025, soit un total de 64 partenaires locaux. Ce développement marque la volonté du service de s'inscrire dans un ancrage territorial de proximité.

L'équipe clinique a pu former 99 nouveaux intervenants de répit (soit 30 professionnels supplémentaires par rapport aux données de 2024 et ce, malgré une formation annulée en fin d'année 2025). L'inscription des professionnels en formation témoigne d'un investissement soutenu dans la professionnalisation des intervenants et leur montée en compétences afin de garantir la qualité des accompagnements.

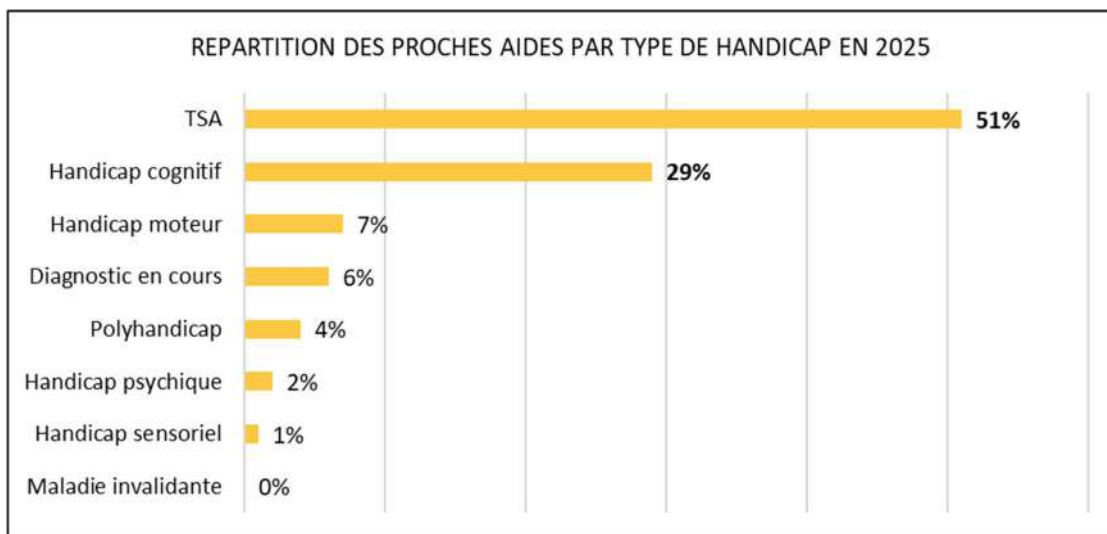
TYPOLOGIE DES AIDÉS

La Plateforme de répit « Parenthèse » intervient auprès des proches aidés, quels que soient leur âge et leur handicap :



La majorité des proches aidés en situation de handicap accompagnés ont entre 6 et 35 ans, soit 79% des personnes accompagnées.

La proportion des adultes en situation de handicap est inférieure à celle des enfants accompagnés. Ce chiffre est constant d'une année sur l'autre.



La moitié des proches aidés accompagnés par la Plateforme de répit « Parenthèse » présente des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Près d'un tiers présente un handicap cognitif, à savoir : des Troubles du Neuro-Développement de type Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) avec ou sans Trouble Oppositionnel avec Provocation (TOP), une déficience intellectuelle ou un handicap dans le cadre d'un syndrome génétique.

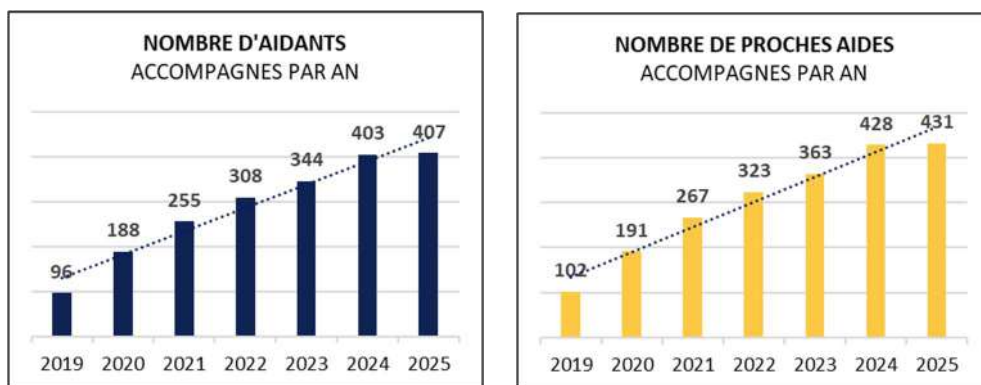
Pour 6% des situations, le diagnostic n'est pas connu des familles, ou en cours, notamment auprès des plus jeunes enfants accompagnés.

Depuis 2 à 3 ans, la Plateforme de répit « Parenthèse » est de plus en plus sollicitée par les familles ayant un proche présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, SLA, Maladie de Huntington

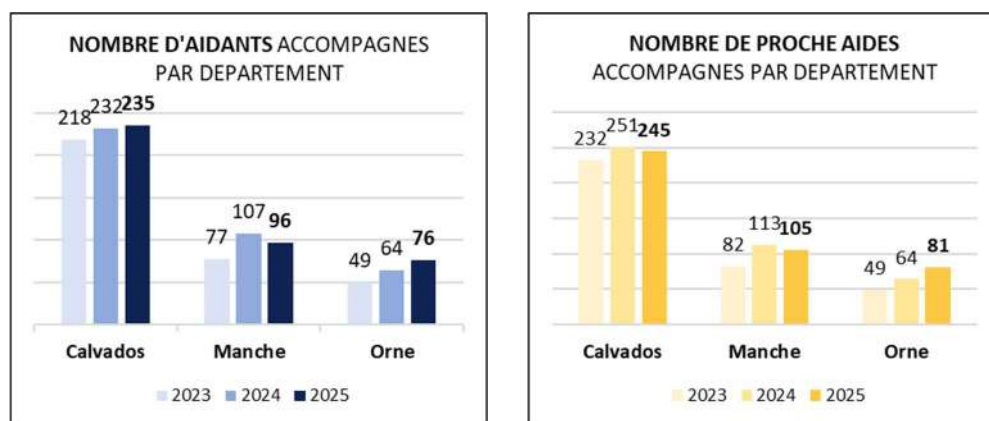
ou séquelles liées à un AVC). Même si la majorité de ces familles sont réorientées vers des Plateformes de répit dédiées ou Haltes relais, la Plateforme de répit « Parenthèse » est amenée à réaliser quelques accompagnements selon l'évaluation de chaque situation individuelle. Ces accompagnements restent minoritaires.

EVOLUTION DE LA FILE ACTIVE

Depuis sa création en 2018, la Plateforme de répit « Parenthèse » renforce chaque année son engagement auprès d'un nombre croissant d'aidants et de proches aidés en situation de handicap accompagnés :



Cette dynamique de progression s'observe également à l'échelle des trois départements Bas-Normands :



Nous pouvons noter une progression différenciée sur les trois départements même si les accompagnements ne cessent de progresser par rapport à 2023. Si le Calvados demeure le département le plus fortement mobilisé, la croissance la plus dynamique est observée sur le département de l'Orne qui a presque doublé ses accompagnements depuis 3 ans.

Ces évolutions traduisent une montée en charge progressive de la Plateforme de répit « Parenthèse » et un maillage territorial qui se consolide sur l'ensemble des trois départements.

Activité de la file active :	Calvados	Manche	Orne	Total
Suivis en file active	245	105	81	431
Suivis "en veille"	69	50	10	130
Sorties du dispositif	149	30	42	226

Un suivi est mis en veille lorsqu'aucune demande de répit n'a été formulée par la famille pendant une période d'un an.

La sortie du dispositif intervient à la demande de l'aidant, en l'absence de sollicitation de répit pendant deux années consécutives ou lorsque la famille ne répond pas aux relances des professionnels de la plateforme.

Toutefois, les aidants ont la possibilité de réintégrer le dispositif à tout moment, sur simple demande.

L'EQUIPE CLINIQUE AUPRES DES FAMILLES

L'équipe clinique est composée de professionnels de formations différentes afin de garantir une interdisciplinarité au sein de l'équipe (Psychologues, Educatrice spécialisée, Infirmière) et s'adapter aux profils des proches aidés (si celui-ci présente des besoins d'ordre médical par exemple).

L'équipe clinique intervient auprès des familles dans le cadre des rendez-vous d'évaluation au domicile et rédige les habitudes de vie du proche en situation de handicap. Le Référent clinique est garant des habitudes de vie établies et des modalités d'intervention convenues au sein du Projet Personnalisé d'Intervention (PPI).

Le Référent clinique réalise également un second rendez-vous au domicile des familles, lors des premières rencontres, afin d'introduire le nouvel intervenant de répit identifié (intervenant de SAAD ou libéral) auprès de la famille.

En 2025, l'équipe clinique a pu réaliser :	Calvados	Manche	Orne	Total
Evaluations	47	19	28	94
Ré-évaluations	8	6	8	22
Premières rencontres	51	21	19	91

On note une diminution des rendez-vous réalisés sur le département de la Manche en 2025, du fait de l'absence du Référent Clinique Manche. Toutefois, un renfort de la part de l'équipe a permis de maintenir l'activité.

Les Référents Cliniques de l'équipe de la PFR animent les formations proposées dans le cadre du répit. En 2025, 11 sessions de formation ont eu lieu (8 sensibilisations au handicap et 3 modules spécifiques) ainsi que 2 journées à +6 mois pour les modules spécifiques ayant déjà débuté :

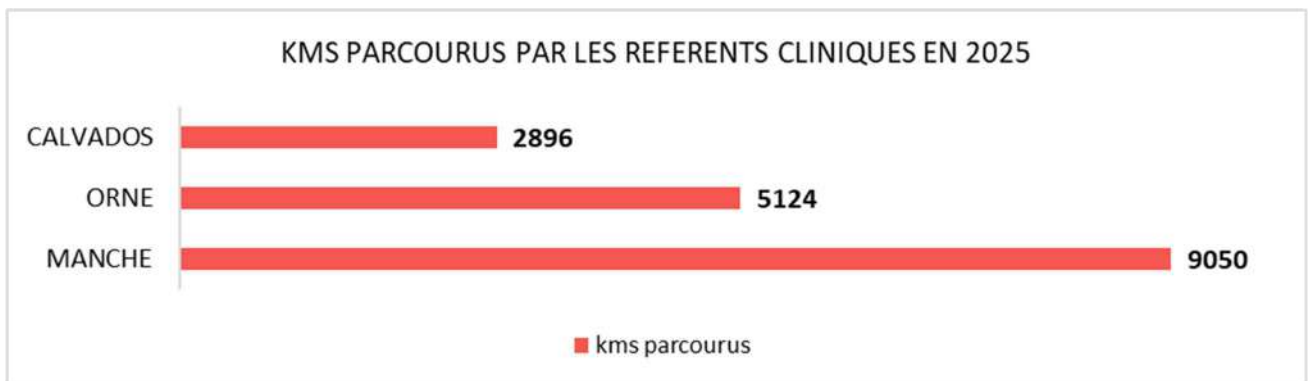
	Calvados	Manche	Orne	Total
Approche du handicap : découverte et sensibilisation (2 journées)	3	3	2	8
Module spé TSA (2 jrs + 1 à distance)		2		2
Module spé Polyhandicap (2 jrs + 1 à distance)		1		1

L'ensemble de ces programmes représente 24 journées de formation animées par les Référents Cliniques de la PFR.

L'équipe clinique intervient également en soutien dans la mise en œuvre des projets visant à développer l'offre de répit : sensibilisations, formations, présentation des habitudes de vie, supervisions ou conseils.

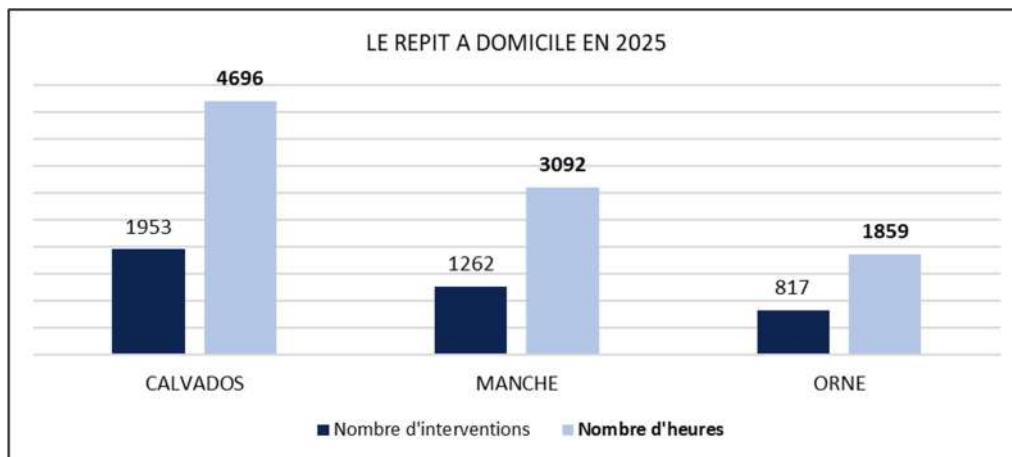
- ACM Répit : 2 jours de formation + 3 supervisions + 2 accueils + 3 départs.
- Solidarité aidants : 2 jours de formation + 1 jour de transmission des habitudes de vie + 3 supervisions.
- AMI CD14 : 3 sessions de 2 jours de formation auprès des aidants + 24 suivis débutés dans le cadre de séances individuelles de soutien psychosocial + 2 interventions lors d'actions d'information (ciné-débats).

En 2025, le nombre total de kms parcourus par l'équipe clinique s'élève à 17 070 kms :



LE REPIT A DOMICILE

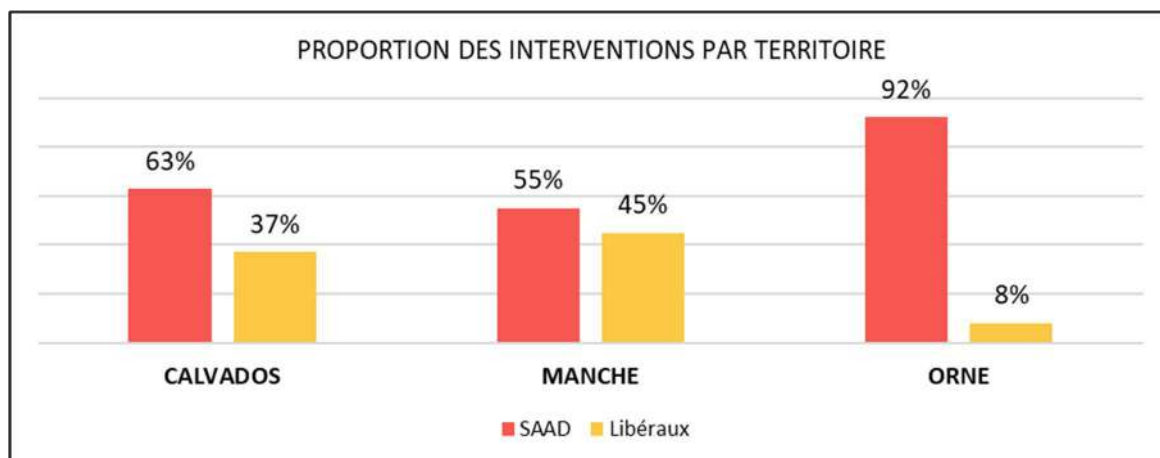
Les interventions de répit peuvent s'organiser au domicile des familles. Celles-ci sont assurées par des intervenants, préalablement sensibilisés au handicap, des SAAD conventionnés, mais également par des professionnels libéraux conventionnés.



Le répit à domicile représente le socle de l'activité de la Plateforme de répit « Parenthèse » : 9 647 heures de répit pour 4 032 interventions à domicile au total, sur les trois départements.

Depuis les difficultés liées au COVID-19 (difficultés des SAAD à trouver et à fidéliser leurs professionnels), l'ARS Normandie a autorisé la Plateforme de répit « Parenthèse », en 2021, à conventionner avec des professionnels libéraux afin de répondre aux différentes demandes sur les territoires.

Afin de continuer à répondre à son cahier des charges, la Plateforme de répit « Parenthèse » sollicite en première intention les SAAD puis fait appel, dans un second temps, aux professionnels libéraux. Dans un contexte toujours difficile pour les SAAD, le nombre d'interventions des libéraux n'a cessé de croître :



En 2025, les professionnels libéraux sont de plus en plus représentés au sein des interventions de répit. Ils réalisent presque la moitié des interventions de répit à domicile sur le département de la Manche. En revanche, ils sont assez peu présents sur le département de l'Orne.

Certains professionnels libéraux interviennent sur deux, voire trois départements, et peuvent accompagner jusqu'à 8 familles simultanément. L'activité connaît par ailleurs une augmentation notable durant les périodes de vacances scolaires.

LES AUTRES OFFRES DE REPIT

La PFR, en lien avec des partenaires locaux, propose une offre diversifiée de répit afin de répondre aux divers besoins de répit des aidants :

- CALVADOS : Inclusions, Solidarité aidants et ACM Répit,
- MANCHE : Inclusions et ACM Répit,
- ORNE : Activités aidants-aidés et ACM Répit.

Un partenariat s'est également mis en place auprès du service Onco-Hémato-Pédiatrie du CHU de Caen, afin d'accompagner les familles ayant un enfant suivi dans le cadre de la prise en charge d'un cancer. Les modalités de fonctionnement ont été établies avec le service et une communication a été réalisée auprès des familles. Les premiers accompagnements pourront démarrer en 2026 (3 familles identifiées en 2025).

La Plateforme de répit « Parenthèse » a également répondu à un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) du Département du Calvados afin de proposer une offre d'actions en direction des aidants du Calvados : la mise en place a débuté en fin d'année 2024, s'est poursuivie en 2025 et se terminera fin 2026.

Une autre offre de répit est travaillée auprès de l'AGAPEI afin de proposer des « Week-ends Répit Family » aux familles de personnes avec un polyhandicap, au sein d'une structure totalement adaptée à Donville-les-Bains (50). Des interventions de répit sont envisagés durant ces week-ends, avec l'intervention de deux SAAD. Les premiers week-ends verront le jour en mars 2026. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation Crédit Mutuel.

LES INCLUSIONS EN ACM DE PROXIMITE

L'équipe de la Plateforme de répit « Parenthèse » favorise l'inclusion des enfants et des jeunes au sein d'un accueil de loisirs ordinaire, à proximité de leur domicile, afin d'envisager un accueil à plus long terme au sein de la structure partenaire.

En 2025, 4 inclusions en ACM/MJC de proximité ont été réalisées, sur les départements du Calvados et de la Manche, soit 32 interventions et 135 heures de répit.

SERVICE CIVIQUE "SOLIDARITE AIDANTS"



La PFR enregistre un pic de demandes de répit, de la part des familles, sur les mercredis et les samedis. Afin de répondre à ce besoin important sur les mercredis, la PFR renouvelle son partenariat avec l'association Unis Cité pour la 4ème année consécutive.

Plusieurs binômes de jeunes volontaires en service civique interviennent dans le cadre du programme « Solidarité Aidants ». Les objectifs de ce programme sont d'apporter des moments de gaieté et/ou de répit, lutter contre l'isolement et proposer des temps d'échanges ainsi que diverses activités au domicile des familles ou en collectif.

Ainsi, leur engagement permet de soutenir les aidants proches et familiaux dans leur quotidien et leurs démarches, de renforcer les liens entre aidants et aidés et donner une bouffée d'air à leur quotidien

Après avoir bénéficié de temps de sensibilisation dispensés par les Référents cliniques du répit :

- 12 jeunes volontaires sont intervenus en binôme auprès de 8 familles de l'agglomération Caennaise, de janvier à juin 2025;
- 144 interventions ont été réalisées, soit 288 heures de répit pour les aidants.

Une journée conviviale a été proposée aux familles, le mercredi 11 juin 2025, afin de clôturer l'année à la Coline aux Oiseaux. L'après-midi a mobilisé 3 des 8 familles accompagnées, autour de la thématique des Olympiades. Ce rendez-vous a été l'occasion d'échanger avec les aidants sur les interventions réalisées et leurs attentes pour l'année suivante.

Depuis novembre 2025, ce sont 8 nouveaux binômes de jeunes volontaires qui se lancent à leur tour dans cette mission en faveur des aidants. Supervisées par l'équipe clinique de la Plateforme de répit, leurs interventions se poursuivront jusqu'en juin 2026.

L'ACM REPIT

Dans la continuité de son engagement en faveur du bien-être et du développement harmonieux des enfants et du répit de leurs familles, le RSVA a renouvelé l'ACM Répit pour sa 6ème édition lors de l'été 2025.

L'ACM Répit est un centre de loisirs adapté qui accueille, au sein de l'IEM François Xavier FALALA à Hérouville-Saint-Clair, une trentaine d'enfants et de jeunes en situation de handicap, entre 6 et 20 ans, originaires des trois départements Bas Normands.

Les enfants du Calvados sont accueillis à la journée et des nuitées sont réservées pour les enfants originaires des départements de la Manche et de l'Orne.

Cette offre de répit a été mise en place en 2020, à l'issue du confinement, afin de répondre à des besoins de répit importants. Forte de son succès, elle est reconduite chaque année. Sa réussite repose sur un partenariat entre la Plateforme de répit « Parenthèse », l'Union Française des Colonies de Vacances (UFCV) et l'APF France Handicap :



Le RSVA	L'UFCV	L'IEM François Xavier FALALA
<ul style="list-style-type: none"> • Finance les séjours ; • Inscrit et fait le lien avec les familles ; • Constitue des groupes homogènes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrute et supervise l'équipe de direction et d'animation ; • Organise l'accueil de loisirs ; • Réalise le projet pédagogique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Met les locaux et véhicules adaptés à disposition ; • Forme à l'utilisation des véhicules de service ;

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Forme les équipes d'animation au handicap et sensibilise aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes ; • Supervise et conseille l'équipe d'animation. | <ul style="list-style-type: none"> • Encadre et assure la sécurité physique et affective des enfants ; • Propose des activités adaptées. | <ul style="list-style-type: none"> • Participe aux bonnes conditions d'accueil des enfants et des jeunes. |
|--|--|--|

Cette collaboration a pour objectif d'offrir un temps de répit aux familles d'enfants en situation de handicap, tout en proposant aux enfants des activités adaptées en centre de loisirs, avec un taux d'encadrement renforcé (proche du 1 pour 1).

Cette année, l'ACM Répit a pu se tenir sur 3 semaines, du lundi 28 juillet au jeudi 14 août 2025, au lieu des 4 semaines habituelles. En effet, l'IEM organise à présent un séjour, propre à APF France Handicap, au sein de ses locaux début juillet.

Sur les deux dernières semaines 10 enfants, des départements de l'Orne et de la Manche ont été accueillis en internat. L'ACM accueille 12 enfants par jour et est ouvert de 8h30 à 17h30 pour les enfants accueillis à la journée.

Des sorties sont organisées et proposées aux enfants, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur fatigabilité, chaque semaine (piscine, zoo, ferme pédagogique, sortie à la plage, escalade, ...).

C'est un projet très sollicité et attendu par les familles. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement à l'ensemble des demandes. Les familles en liste d'attente, qui n'ont pas pu accéder à l'ACM Répit en 2025, ont pu bénéficier d'un complément de 20 heures de répit à utiliser sur la période estivale afin de les soutenir sur cette période.

En 2025, 32 familles ont bénéficié de l'ACM Répit et 34 enfants ont été accueillis (dont 2 fratries). Des nuitées ont été organisées pour 10 enfants et jeunes des départements de l'Orne et de la Manche.

Un accueil a également été réalisé en lien avec les services de la Protection de l'Enfance, afin de répondre aux difficultés d'accueil la période estivale et aux besoins de l'enfant.

L'ACM Répit a pu offrir 1991 heures de répit auprès des aidants en 2025.

ACTIVITES AIDANTS-AIDES DE L'ORNE

Le RSVA, en partenariat avec l'UGECAM, propose des temps de rencontre entre aidants. Ces temps prennent la forme d'activités réunissant aidants, aidés et fratries, conçues et animées par les professionnels de l'IME La Garenne à Saint Germain du Corbéis (61).

Ces rencontres ont pour objectif d'offrir aux aidants un soutien psychosocial, dans une logique de prévention de l'épuisement. Elles constituent un espace d'écoute, de partage et de respiration, favorisant le bien-être et le maintien de l'équilibre familial. Afin de permettre aux aidants de profiter pleinement de ce temps de répit, des ateliers dédiés sont proposés en parallèle pour les personnes aidées ainsi que pour les fratries.

Les temps de rencontre sont préparés et animés par les professionnels socio-éducatifs de l'IME La Garenne, en lien étroit avec les professionnels de la Plateforme de répit « Parenthèse » du RSVA :

Le RSVA	L'UGECAM
<ul style="list-style-type: none"> • Communique et inscrit les familles ; • Réalise et transmet les habitudes de vie des proches aidés ; • Salarie les professionnels de l'IME et finance leurs interventions ; • Réalise le bilan annuel du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Met à disposition ses locaux et ses véhicules de service (dont carburant) ; • Mobilise les professionnels volontaires de l'IME ; • Finance les goûters, les sorties payantes et les ateliers organisés auprès des familles.

Au printemps et jusqu'à l'automne, 6 ateliers thématiques favorisant échanges et la détente ont été proposés aux familles de l'Orne.

Un samedi après-midi par mois, de 14h à 17h, les aidants se sont réunis autour d'activités choisies par l'équipe de l'IME La Garenne, en accord avec leurs attentes : activité sportive, atelier pâtisserie, balade champêtre... ainsi qu'une activité surprise, un Escape Game, afin de clôturer l'année 2025.

En parallèle, les proches aidés ainsi que leurs frères et sœurs ont participé à des moments conviviaux communs, incluant : jeux en plein air, sorties, séance de cinéma... en lien avec les événements de la commune d'Alençon et sous la supervision des professionnels de l'IME.

	AIDANTS	PROCHES AIDES	FRATRIE
Nombre	14	11	3
Heures de répit	132	--	21

Initié en 2021, ce projet a bénéficié à son lancement d'un financement de la CNSA et du Département de l'Orne. Il s'est poursuivi chaque année grâce au soutien matériel et financier de la PFR et de l'UGECAM.

En 2025, cette offre de répit a bénéficié du soutien de la Fondation Crédit Mutuel afin de supporter le coût des intervenants. Le RSVA a également fait le choix de proposer le remboursement des kms réalisés par les familles pour se rendre aux activités aidants-aidés de 2025.

Les aidants ont exprimé une grande satisfaction, soulignant particulièrement l'écoute, les échanges, la pair-aidance, la confiance accordée aux professionnels, ainsi que l'ambiance conviviale des activités. La prochaine édition, prévue en 2026, suscite déjà un vif enthousiasme auprès des familles.

LA FONDATION CREDIT MUTUEL



En juin 2024, le RSVA a répondu à un appel à projet de la Fondation du Crédit Mutuel dans le cadre de la mise en place d'actions à destination des aidants des départements de l'Orne et de la Manche. Deux projets ont été retenus :

Activités aidants-aidés-fratries dans l'Orne : il s'agit de la pérennisation d'une action menée, sur 6 samedis après-midi, en partenariat avec l'UGECAM Normandie ;

Week-end Répit Family dans la Manche : ce projet expérimental, conduit en collaboration avec l'AGAPEI et les SAAD du territoire, s'adresse aux familles de personnes en situation de

polyhandicap. Il vise à faciliter leur accès à un séjour de vacances dans un environnement adapté à leur proche, tout en proposant des temps de répit durant le week-end grâce à l'intervention de professionnels formés.

En septembre 2024, le RSVA a eu le plaisir d'apprendre que ces deux projets avaient été retenus par la Fondation, avec l'attribution de financements sous forme de chèque.

En 2025, cette subvention a permis de consolider les « Activités aidant-aidés-fratries », notamment grâce à une participation au financement des intervenants. Par ailleurs, la Plateforme de répit « Parenthèse » a souhaité renforcer l'accessibilité aux séances en mettant en place un remboursement des frais kilométriques engagés par les aidants pour se rendre aux activités.

Ce soutien financier a également permis d'initier une dynamique partenariale dans la Manche, à travers la mise en place d'un groupe de travail dédié au projet « Week-end Répit Family », dont le déploiement est prévu en 2026.

ACTIONS EN FAVEUR DES AIDANTS DU CALVADOS

En 2024, la CNSA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux aidants sur la période 2024-2026. Le Conseil Départemental du Calvados a répondu à cet appel et a confié au RSVA la mise en œuvre de l'axe 5 du projet, dédié au soutien des aidants de personnes en situation de handicap. Des territoires prioritaires ont été identifiés pour développer les actions en direction des familles : le Bessin, le Bocage, Falaise et le Pays d'Auge.

Le projet est déployé sur quatre territoires du Calvados – Bayeux Bessin, Pays de Falaise, Vire Bocage et le Pays d'Auge – et vise à renforcer le soutien apporté aux aidants de personnes en situation de handicap. Il prend en compte la diversité des situations des aidants, qu'elles soient familiales, sociales ou professionnelles, ainsi que la nature du handicap de leur proche et le degré de sévérité de celui-ci. La pluralité et la complexité des besoins identifiés rendent nécessaire la mise en œuvre d'actions diversifiées et complémentaires, adaptées aux réalités des territoires.

Le projet s'articule autour de cinq axes structurants :

- La mise en place de formation pour les proches aidants,
- La mise en place d'actions d'information et de sensibilisation, déployées notamment à travers des permanences et des actions ponctuelles (webinaires, rencontres),
- Le soutien psychosocial individuel,
- Le soutien psychosocial collectif, dont le déploiement est prévu à partir de 2026.

L'année 2025 constitue la seconde phase opérationnelle du projet, déployée de janvier à décembre. Cette période a permis de poser les bases du dispositif, d'expérimenter de nouvelles actions, afin d'ajuster et de consolider les actions à venir.

ACTION I : LA FORMATION DES AIDANTS

Le RSVA a engagé la création et le déploiement d'une formation à destination des proches aidants de personnes en situation de handicap, d'une durée de deux jours, portant sur la thématique des troubles du neurodéveloppement (TND).

Cette thématique a été retenue en cohérence avec les résultats de l'enquête menée en 2023 par le RSVA, mettant en évidence un besoin important d'information, de compréhension et d'outillage des aidants confrontés à ces situations.

Chaque session de formation vise à accueillir 15 à 20 aidants. Les formations sont animées par deux professionnelles du RSVA, une neuropsychologue et une éducatrice spécialisée.

En 2025, les formations ont été organisées sur 3 territoires :

- Falaise,
- Saint-Vigor-le-Grand (territoire du Bessin),
- Caen, en accord avec le Département, permettant de rassembler des aidants issus de plusieurs territoires.

Afin de lever les freins à la participation, une suppléance à domicile est proposée aux aidants, en fonction de leurs besoins et de la disponibilité des professionnels conventionnés avec le RSVA.

Objectifs de l'action

Cette action de formation poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- Apporter aux aidants des éléments théoriques permettant une meilleure compréhension du fonctionnement et des spécificités des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement ;
- Proposer des outils concrets et opérationnels facilitant la gestion du quotidien et des situations complexes ;
- Offrir des temps d'échanges et de partage d'expériences entre aidants, favorisant la reconnaissance des savoirs expérientiels ;
- Contribuer à rompre l'isolement et à renforcer le pouvoir d'agir des aidants.

Le RSVA assure la coordination globale de l'action, à travers les missions suivantes :

- Élaboration du programme de formation et définition des objectifs pédagogiques, en lien avec l'organisme de formation du RSVA, certifié QUALIOPi ;
- Organisation administrative et logistique : gestion des inscriptions, conventions, réservation des locaux, coordination générale et communication ;
- Organisation et coordination de la suppléance à domicile, en fonction des besoins exprimés par les aidants en lien avec la Plateforme de répit Parenthèse,
- Déploiement de l'action
- Recueil et analyse de la satisfaction des participants, dans une logique d'amélioration continue.

Partenariats mobilisés

La mise en œuvre de cette action repose sur un partenariat multi-acteurs, notamment pour :

- La mise à disposition de locaux : ESAT L'ESSOR de Falaise, DME AAJB de St Vigor le Grand et le Dare André Bodereau de Caen ;

- La diffusion de l'information et la communication auprès des aidants et des professionnels : via les réseaux sociaux, le mailing, l'affichage dans les commerces de proximités, le dépôt de flyers dans les lieux publics locaux, la newsletters RSVA ;
- L'organisation de la restauration lors des temps de formation : restauration inclusive de l'ESAT L'essor, restaurant-brasserie la renaissance à Falaise ; Leclerc Traiteur, et Courtepaille de Bayeux, Ménard-Traiteur de Colombelles pour la formation de Caen ;
- La mise en place des suppléances à domicile : PFR RSVA et les services d'aide à domicile partenaires conventionnés ; peu de demande cette année sur ces actions : 4h ont été mise en place pour la formation de Bayeux (120 euros).

Réalisations

Lieu	Date	Inscrits	Présents	Satisfaction
Falaise	20 juin 21 juin	18	10	4,71 / 5
Saint-Vigor-le-Grand	11 octobre 18 octobre	21	14	4,79 / 5
Caen	5 décembre 6 décembre	22	17	

Éléments d'évaluation

- Constats :
 - Meilleure participation le samedi
 - Peu de demande de suppléances
- Points de vigilance :
 - Présence de professionnels
 - Mieux cibler la communication pour des localités plus proches
 - Réservation repas : les absences non prévues entraînent des coûts de restauration car il est impossible d'annuler les commandes le jour J
- Points forts :
 - Pertinences du sujet
 - Communication efficace
 - Inscription au préalable
 - Travail en partenariat local
 - Expérience des animatrices de la formation
 - Échange entre aidants, convivialité

- Points faibles
 - Salles parfois trop petites
 - Plus difficile pour les aidants de se mobiliser sur le vendredi et sur deux jours consécutifs

ACTION 2 : INFORMATION ET SENSIBILISATION DES AIDANTS

Le RSVA a conçu et mis en œuvre plusieurs événements d'information et de sensibilisation à destination des aidants, organisés principalement en soirée, afin de faciliter la participation des personnes concernées et de s'adapter à leurs contraintes quotidiennes

Trois actions principales ont été déployées :

- Un webinaire portant sur la thématique des séjours adaptés, co-animé par une assistante sociale libérale et une salariée du RSVA. Ce temps à distance a permis d'aborder les modalités d'accès aux séjours, les démarches administratives associées ainsi que les ressources existantes. En parallèle de ce temps de présentation et d'échange, un guide pratique a pu être transmis aux participants et est en téléchargement gratuit sur le site du RSVA. De même, les webinaires sont accessibles en rediffusion.
- Deux ciné-débats autour de la thématique « Être aidant », animés par un psychologue du RSVA. Ces temps ont été organisés sur les territoires de Vire et Honfleur, et ont permis d'aborder, à partir d'un support cinématographique, les réalités du quotidien des aidants, leurs questionnements et leurs besoins.
- La participation à la Journée des aidants, organisée à Caen conjointement par la C360 du Calvados et les partenaires médico-sociaux et du droit commun des territoires (membres cœurs de la C360). Cette action a permis au RSVA de s'inscrire dans une dynamique partenariale départementale et de renforcer la visibilité des actions menées auprès des aidants et des professionnels.

Objectifs des actions

Ces actions d'information et de sensibilisation poursuivent plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les aidants à des thématiques variées en lien avec leur rôle et leur situation ;
- Améliorer la connaissance des dispositifs existants sur les territoires, relevant à la fois du milieu ordinaire et du secteur spécialisé (accès aux droits, parcours de la personne en situation de handicap de l'enfance à l'âge adulte, sport adapté, etc.) ;
- Favoriser la rencontre entre les aidants et les acteurs du territoire, afin de faciliter l'accès à l'information et l'orientation ;
- Offrir des espaces d'échanges permettant d'aborder les questions liées au handicap, à la parentalité et aux difficultés rencontrées par les aidants ;
- Contribuer à la création de lien social et à la lutte contre l'isolement des aidants.

Le RSVA assure la coordination globale de ces événements, en lien étroit avec les partenaires mobilisés, à travers :

- La préparation et le pilotage des actions (déploiement et soutien de l'action avec les professionnels et ressources internes du RSVA) ;
- La coordination avec les acteurs du territoire et les intervenants ;

- La gestion des conventions et des aspects administratifs ;
- L'organisation logistique (lieux, matériel, restauration le cas échéant) ;
- La communication auprès des partenaires, des professionnels et des aidants.

Partenariats mobilisés

La mise en œuvre de ces actions s'appuie sur des partenariats pour :

- La mise à disposition de locaux : cinéma Le Basselin de Vire, Médiathèque de Honfleur et ville de Honfleur
- La communication et la diffusion de l'information : via les canaux de diffusion du RSVA et de ses partenaires, par la distribution de flyers et d'affiches dans les villes concernées ainsi que la mobilisation du service communication de la ville de Honfleur
- L'organisation de la restauration, selon les formats d'événements : pas de restauration, mais un moment convivial autour de petits fours et boissons sans alcool.

Réalisations

Date	Type d'événement	Thème	Lieu	Nombre de participants	Partenaires impliqués	Satisfaction
02.10	Webinaire	Séjours adaptés	En ligne	9	Assistante sociale libérale	
04.10	Événement partenaire	Journée des Aidants	Caen	180 exposants 200 visiteurs	C360 du Calvados et de nombreux acteurs locaux	4,85 / 5
13.11	Ciné-débat	Être aidant	Vire	18	Cinéma Le Basselin	4,88. / 5
14.11	Ciné-débat	Être aidant	Honfleur	18	Ville d'gonfleur	4,79 / 5

Eléments d'évaluation

- Constats :

Les évènements ponctuels comme le ciné débat ont été très appréciés par les aidants et les partenaires impliqués, ils seront reconduits en 2026.

Un webinaire sera également reconduit en 2026, mais les modalités d'inscriptions et de récupération des indicateurs seront plus précises. De nouvelles thématiques notamment sur les droits et démarches des aidants sont en cours d'élaboration.

- Points de vigilance :
 - Sur les inscriptions
 - Sur le calendrier de communication
- Points forts :
 - Touche tous type d'aidants
 - Implication des partenaires

ACTION 3 : PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES AIDANTS

Le RSVA a mis en place des permanences d'accueil à destination des aidants de personnes en situation de handicap, réparties sur les quatre territoires d'intervention. Ces permanences sont proposées avec ou sans rendez-vous, afin de favoriser l'accessibilité du dispositif et d'aller à la rencontre des aidants au plus près de leur lieu de vie.

Objectifs de l'action

La mise en place des permanences vise à :

- Aller à la rencontre des aidants de personnes en situation de handicap sur les territoires ;
- Proposer un espace d'accueil, d'écoute et de soutien, animé par un travailleur social ;
- Apporter des conseils individualisés en matière d'accès aux droits et de démarches administratives ;
- Orienter les aidants vers les acteurs et ressources de proximité en fonction de leurs besoins ;
- Offrir des temps d'échange permettant aux familles d'aborder des thématiques liées au handicap, à la parentalité et aux difficultés rencontrées dans le rôle d'aidant ;
- Favoriser la création de lien entre aidants et contribuer à la lutte contre l'isolement.

Le RSVA assure l'ensemble des missions nécessaires au déploiement et au suivi de cette action, notamment :

- Organisation et planification des permanences sur les différents territoires ;
- Accueil, écoute et orientation des familles aidantes ;
- Information sur les dispositifs existants, les prestations et les droits ;
- Communication des permanences auprès des acteurs locaux et partenaires ;
- Gestion administrative et logistique des temps d'accueil ; Conception et utilisation d'outils de suivi de l'activité, permettant d'analyser la fréquentation, les besoins exprimés et les orientations réalisées.

Les permanences sont organisées selon le calendrier suivant :

Territoire	Lundi	Mardi	Mercredi	Nombre de ½ journée
Falaise		9h - 12h ESAT L'Essor		2
Vire		14h - 17h SASLA, APAEI Vire Bocage		2
Lisieux	9h - 12h SESSAD ACSEA			1
Pont l'Évêque	14h - 17h Maison départementale des Solidarités			2
Bayeux			9h - 12h30 13h30 - 17h Maison départementale des Solidarités	2

Fréquentations 2025

	Falaise	Vire	Pont l'Évêque	Lisieux	Bayeux
Juin	0	0	Pas ouvert	Pas ouvert	Pas ouvert
Juillet	4	0	0	Pas ouvert	Pas ouvert
Août	Vacances	Vacances	Vacances	Pas ouvert	Pas ouvert
Septembre	2	0	0	0	2
Octobre	0	0	0	0	1
Novembre	0	2	0	0	0
Décembre	0	1	1	0	0

Éléments d'évaluation

- Constats :
L'objectif initial était d'accueillir entre 8 et 15 aidants par semaine.
La fréquentation observée s'avère inférieure aux prévisions, ce qui souligne l'importance du travail d'aller-vers, de communication et de consolidation des partenariats locaux autour de ces permanences.
- Axes d'amélioration :
 - Travailler le message
 - Réactiver quelques partenaires ciblés
 - Trouver d'autres canaux de diffusion en sollicitant notamment la presse.

ACTION 4 : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL INDIVIDUEL

Le RSVA propose un accompagnement psychologique individuel à destination des aidants, visant à soutenir les situations de fragilité et à prévenir l'épuisement. Cette action consiste en la mise en place d'un suivi individuel de 10 séances par an, d'une heure, assuré par un psychologue salarié du RSVA, à destination de 40 aidants par an.

Afin de lever les freins à la participation et de s'adapter aux contraintes des aidants, une suppléance peut être proposée lorsque cela est nécessaire, permettant aux bénéficiaires de se libérer pour ces temps de soutien et de parole.

Dans une logique d'accessibilité et d'adaptation aux besoins, le suivi psychologique peut être réalisé selon trois modalités complémentaires :

- Au domicile de l'aidant ;
- Sur les lieux de permanences déployées sur les territoires ;
- À distance, par téléphone ou visioconférence.

L'action de soutien psychosocial en individuel n'a pu débuter qu'à partir du mois d'août 2025, une fois que le référent psychologue a pris ses fonctions.

Objectifs de l'action

Cette action vise à :

- Offrir aux aidants un espace confidentiel de parole et d'écoute, animé par un professionnel qualifié : un neuropsychologue formé aux thérapies brèves ;
- Permettre une meilleure compréhension des mécanismes psychiques, émotionnels et relationnels à l'œuvre dans la relation d'aide ;
- Identifier les freins, ressources et leviers d'adaptation afin d'aider les aidants à accompagner leur proche sans s'épuiser ;
- Contribuer à la prévention de l'épuisement, du stress et de l'isolement des aidants.

Le psychologue et le RSVA assure la coordination et le suivi de cette action à travers :

- La gestion et la planification des rendez-vous ;
- La réservation et la coordination des lieux d'intervention, le cas échéant ;

- L'organisation des temps de déplacement du professionnel ;
- La communication de l'action auprès des acteurs et partenaires des territoires afin de faciliter le repérage et l'orientation des aidants ;
- La coordination administrative et le suivi des interventions réalisées

Réalisations

	Bessin	Bocage	Falaise	Pays d'Auge	Caen	Total
Nombre d'aidants	7	3	2	3	5	20
Kms parcourus	1 997	973	512	1 474	592	5 548

Éléments d'évaluation

- Constats :

Typologie des aidants accompagnés :

- La plupart des aidants accompagnés sont des femmes (86%).
- La situation conjugale la plus fréquente est en couple (59%). Une part non négligeable des aidantes est célibataire ou vit une situation affective complexe qui peut ajouter aux difficultés vécues.
- Dans la grande majorité des cas, l'aidant est parent du proche aidé. De manière plus anecdotique, il peut-être un autre membre de la famille (grands-parents) ou un conjoint/ex-conjoint.
- Une partie des aidants accompagnés aide plusieurs personnes



Typologie de handicap accompagné :

- Certains aidés présentent plusieurs de ces handicaps (en particulier au sein des TND). Dans ces cas, n'a été retenu pour les données de ce tableau que le handicap qui crée le plus de difficultés à l'aidant.
- Les handicaps rencontrés par les proches aidés se répartissent en quatre grandes catégories :

- TND (comprenant TSA, TOP, TDA/H, trouble DYS)
- Handicaps psychiques (comprenant dépression et trouble bipolaire)
- Polyhandicap
- Handicap cognitif

Les TND, en particulier les TSA constituent la typologie de handicap la plus fréquemment rencontrée.

Typologie de handicap	Nombre de personnes accompagnées
TSA	8
TOP	2
Troubles DYS	1
TND	11
Dépression	2
Trouble bipolaire	1
Handicap psychique	3
Polyhandicap	4
Handicap cognitif	1

- Points forts :
 - RDV au domicile des aidants
 - Suivi gratuit
- Points de vigilance :
 - Optimiser les trajets
 - Encourager la prise de rendez-vous en visio lorsque le lien de confiance est bien installé

ACTION 5 : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL COLLECTIF

Le déploiement de cette action est prévu, courant 2026, sur les territoires de Bayeux, Falaise et Lisieux.

Des actions régulières de communication ont été menées par voie de mailing auprès de différents publics cibles :

- Des aidants inscrits sur la plateforme de répit Parenthèse ;
- Des professionnels libéraux du PCPE et conventionnés avec le RSVA sur le Répit;
- Des partenaires du secteur médico-social et de l'aide à domicile (ESMS, SAAD, etc.) ciblés et/ou rencontrés.

Ces envois ont permis d'assurer une diffusion large de l'information concernant les actions proposées dans le cadre de l'AMI (formations, événements, permanences, soutien psychosocial).

Des publications régulières sur les réseaux sociaux, sur le site internet du RSVA (dont une page dédié - Actions Calvados – RSVA) et dans les newsletters ont également permis une large diffusion auprès de partenaires et également des aidants.

Des distributions dans les lieux de vie tels que Maisons France Service notamment ont été réalisées, ainsi que des encarts presse.

À VOTRE ÉCOUTE !

Des permanences pour les proches d'adultes et d'enfants en situation de handicap

1 Un espace d'écoute

2 Les 30^{es} mercredis du mois de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

3 Un espace d'orientation, de conseils

4 Un espace de soutien

5 Un espace d'information

Maison départementale des Solidarités
1 rue de Verdun, BAYEUX

Pour plus de renseignements :
parenthese@rsva.fr
09.82.22.67.94 / 07.67.79.63.29

RSVA Calvados chsa

Besoin d'un temps de parole et d'écoute avec un professionnel ?

Un soutien psychologique gratuit est proposé aux proches aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap sur les territoires du Calvados :

- le Bessin,
- le Bocage Virois,
- le Pays d'Auge,
- le Pays de Falaise.

Bénéficiez de séances gratuites avec un psychologue.

Afin de vous faciliter l'accès, le soutien peut avoir lieu :

- à domicile,
- par téléphone,
- en visioconférence.

10 SÉANCES
Gratuites et remboursées

Prenez rendez-vous !
parenthese@rsva.fr
09 82 22 67 94

Si vous souhaitez du temps de soutien auprès de votre proche durant ces séances, contactez ce département de répit Parenthèse. Ces temps sont sous condition de disponibilité des intervenants.

RSVA Calvados chsa

Vous êtes le parent d'un proche en situation de handicap ?

Partagez un temps entre parents aidants.

Rendez-vous tous les mois en famille pour un après-midi répit près de chez vous.

Au programme :

- Activités en pleine nature
- Atelier cuisine
- Atelier jardinage / botanique
- Activités créatives

Séances gratuites

Vos proches aidés et leur famille pourront bénéficier d'activités pour eux, animées par des professionnels.

RSVA Calvados chsa

AMELIORATION CONTINUE

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité des actions menées, la PFR accorde une attention particulière à l'évaluation régulière de ses actions. À ce titre, des démarches d'évaluation de la satisfaction sont conduites auprès des familles bénéficiaires, mais également auprès des intervenants, qu'ils soient professionnels libéraux ou issus des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Ces évaluations permettent de recueillir des retours qualitatifs et quantitatifs sur les modalités d'intervention, la coordination, le soutien apporté aux aidants et les conditions d'exercice des professionnels.

LA SATISFACTION DES AIDANTS

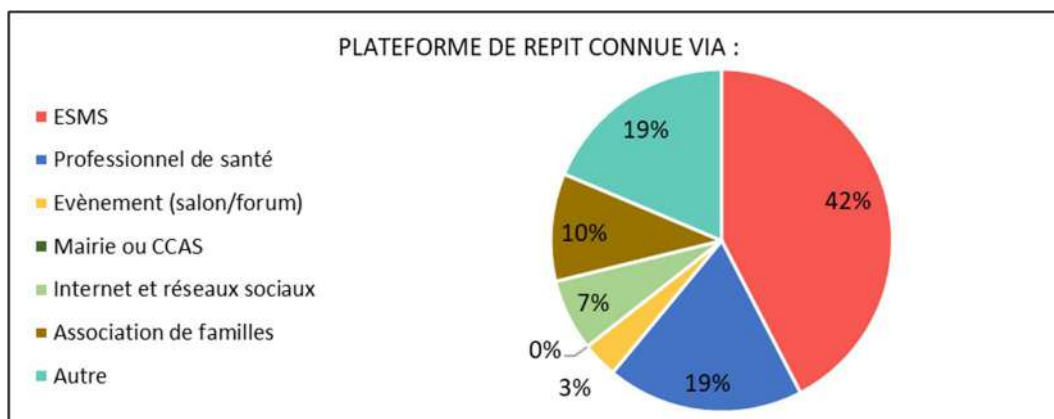
Comme chaque année, les aidants inscrits auprès de la PFR ont été sollicités afin d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard des actions et accompagnements proposés.

L'enquête de satisfaction 2025 a été conduite à l'échelle des trois départements. Au total, 59 réponses ont été recueillies sur le territoire de l'ex-Basse-Normandie, soit 15 % des aidants accompagnés par la plateforme :

- 31 réponses dans le Calvados : 97 % de parents et 3 % de frères ou sœurs du proche aidé,
- 15 réponses dans la Manche : exclusivement de parents aidants,
- 13 réponses dans l'Orne : 97 % de parents et 3 % de frères ou sœurs du proche aidé.

Dans le cadre de son engagement en faveur des jeunes aidants, la plateforme de répit a interrogé les parents ayant plusieurs enfants afin d'identifier l'implication éventuelle des frères et sœurs auprès du proche aidé. Ainsi, 40 % des aidants concernés estiment que les fratries apportent un soutien régulier. Parmi eux, 20 % précisent que cette aide s'exerce dans la mesure du possible, en fonction notamment de l'âge des enfants ou de leur éloignement géographique.

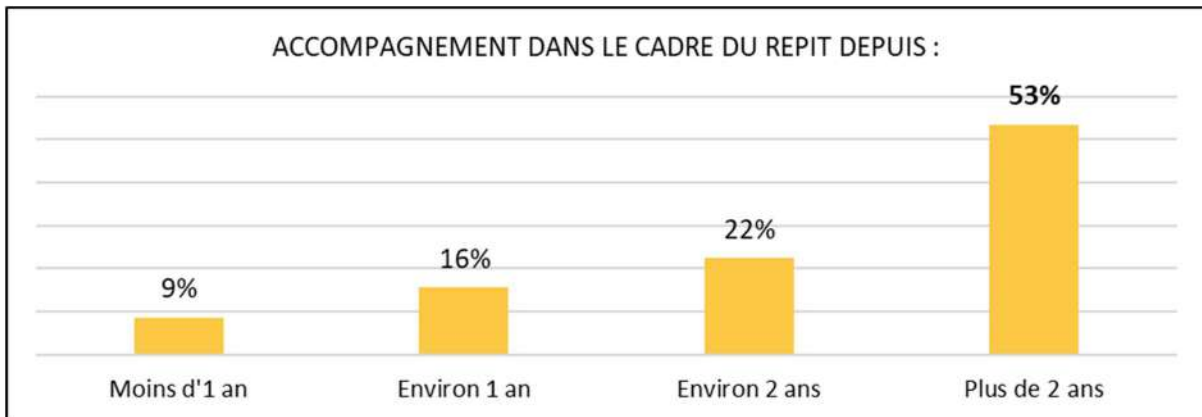
Les aidants ayant répondu ont eu connaissance de la Plateforme de répit de la façon suivante :



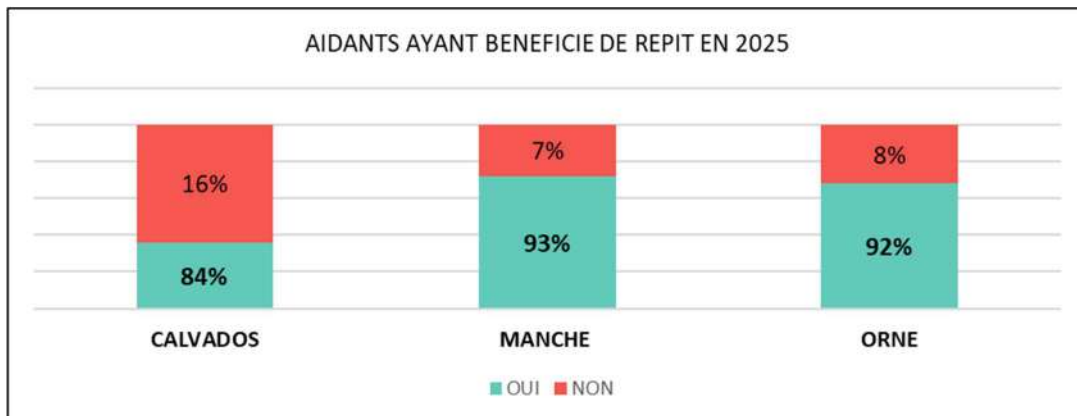
Ce graphique met en évidence l'importance du partenariat médico-social dans la visibilité de la plateforme de répit « Parenthèse ». Les ESMS (42 %) et des professionnels de santé (19%) constituent le premier canal d'orientation des aidants vers le dispositif.

Les aidants ayant répondu « Autre » (19%) font référence au bouche-à-oreilles au sein de leur entourage qui leur a permis de connaître la Plateforme.

Seuls les aidants du département du Calvados ont répondu avoir eu connaissance du dispositif via les associations de famille (10%) ainsi que leurs recherches sur Internet et les réseaux sociaux (7%).

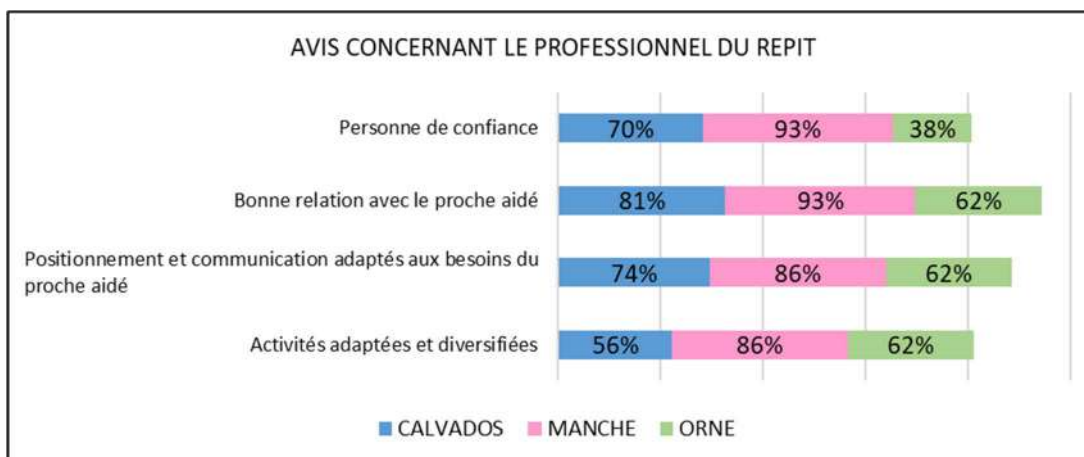


La moitié des aidants ayant répondu au questionnaire bénéficient d'un accompagnement par la Plateforme de répit « Parenthèse » depuis plus de deux ans. Cette tendance se retrouve de manière homogène, quel que soit leur département de résidence.



La grande majorité des aidants (90%) ayant répondu au questionnaire de satisfaction ont bénéficié de répit en 2025.

Nous les avons questionnés au sujet de l'intervenant du répit qui intervient auprès de leur proche en situation de handicap et avons obtenu les résultats suivants :



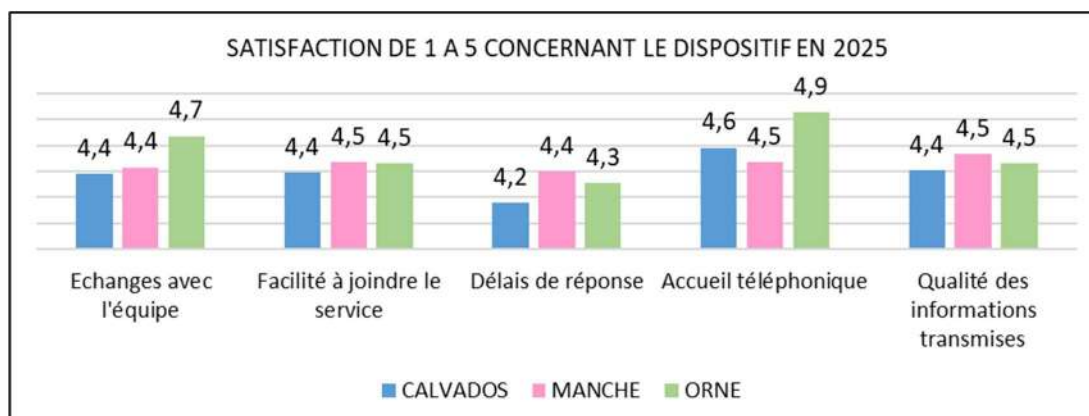
Les réponses mettent en évidence une appréciation très positive envers le professionnel intervenant auprès du proche en situation de handicap et ce, quel que soit le département concerné.

Le professionnel est identifié comme étant une personne de confiance, particulièrement sur le département de la Manche (93 %) et celui du Calvados (70 %). La qualité de la relation établie avec le proche aidé traduit la capacité des intervenants à créer un lien sécurisant et adapté. Sur le département de l'Orne, en revanche, l'intervenant est moins perçu comme étant une personne de confiance dans la relation avec les familles.

Le positionnement professionnel et la communication, jugés adaptés aux besoins du proche aidé, recueillent des taux de satisfaction élevés, de 62 % à 86 % selon les territoires. De même, les activités proposées sont considérées comme adaptées et diversifiées, avec une reconnaissance particulièrement marquée sur le département de la Manche.

Des écarts apparaissent toutefois entre territoires, notamment dans l'Orne et le Calvados sur certains items, nous invitant à accentuer nos points de suivis auprès des familles et des professionnels afin de les accompagner dans le déroulement des séances.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment la qualité des interventions à domicile et mettent en lumière le rôle central de l'intervenant. C'est par sa posture et sa capacité d'adaptation qu'il réunit les conditions indispensables à un répit sécurisant, apaisé et réellement bénéfique pour les aidants.



Les aidants ont été invités à évaluer leur niveau de satisfaction, sur une échelle de 1 à 5, vis-à-vis de l'accueil proposé par la Plateforme de répit « Parenthèse ».

Les résultats font apparaître un niveau de satisfaction global élevé, avec des notes toutes supérieures à 4,2/5.

La dimension relationnelle constitue le point fort du dispositif : l'accueil téléphonique et la qualité des échanges avec l'équipe sont particulièrement appréciés, soulignant l'importance d'une écoute bienveillante et d'un accompagnement personnalisé pour les aidants.

La facilité à joindre le service et la qualité des informations transmises sont également bien évaluées. Les délais de réponse, bien que satisfaisants, peuvent apparaître comme un axe à développer afin d'être plus réactifs dans les réponses apportées aux familles.

De la même façon, nous avons interrogés plus largement les aidants sur leur satisfaction générale. Il en ressort les points suivants :

- 90% des aidants ayant répondu ont bénéficié de répit en 2025,
- 91% des aidants interrogés conseilleraient ce dispositif auprès d'autres aidants. Les 9% restant ont répondu qu'ils ne savaient pas s'ils le feraient ou non,
- 92% des aidants interrogés estiment que l'évaluation à domicile par le Référent Clinique a répondu à leurs attentes : 97% d'entre eux ont eu le sentiment d'avoir été compris et entendus,
- Les aidants expriment une satisfaction générale de 4,6/5 auprès de leur intervenant de répit.

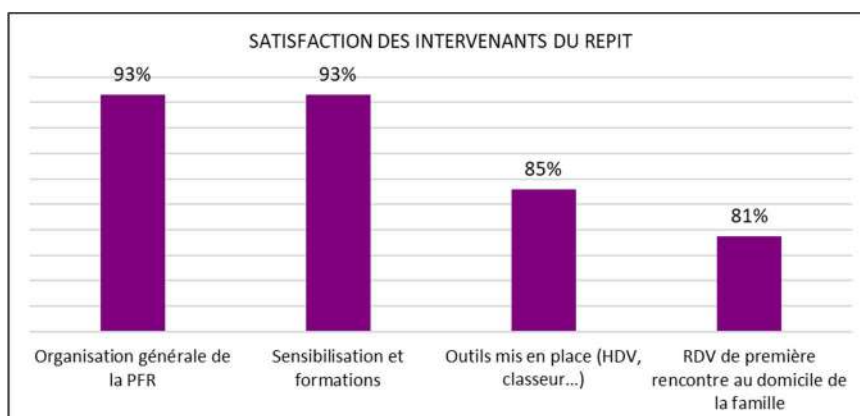
Le faible taux de réponses à l'enquête de satisfaction invite à une lecture prudente des résultats. Néanmoins, les retours exprimés offrent des indications qualitatives sur l'expérience des familles et contribuent à nourrir la réflexion sur l'évolution des actions menées.

Les attentes exprimées par les aidants dans les réponses libres, concernant leurs besoins en matière de répit et les éléments qu'ils souhaitaient nous transmettre, sont les suivantes :

- Bénéficier davantage de temps de répit sur l'année (plus grande fréquence et plus d'heures sur le contrat annuel),
- Bénéficier de répit sur des temps plus longs (+3h), y compris lors des week-ends ou de nuitées,
- Développer les accueils de répit (du type ACM Répit) sur les petites vacances et les week-ends.

LA SATISFACTION DES INTERVENANTS

Dans le cadre de l'évaluation du dispositif, les professionnels du répit impliqués dans l'accompagnement des familles, sur l'année 2025, ont été sollicités. Au total, 27 intervenants ont répondu au questionnaire, dont 18 intervenants issus des SAAD et 9 professionnels libéraux.



Les intervenants du répit expriment une satisfaction importante (93%) concernant l'organisation générale de la Plateforme de répit « Parenthèse ». La formation socle de sensibilisation au handicap ainsi que les modules spécifiques obtiennent également un taux de satisfaction de 93%. Les intervenants soulignent un contenu riche et des échanges enrichissants entre les formatrices et les autres professionnels présents.

Les outils mis à disposition par le RSVA (Habitudes de vie du proche aidé, classeur de liaison, supports de suivi...) sont également bien évalués (à 85 %), confirmant leur utilité dans la connaissance des besoins des proches en situation de handicap et la structuration des répits.

Les rendez-vous de première rencontre au domicile des aidants obtiennent un taux de satisfaction de 81 %. Les intervenants, notamment des SAAD, expriment le besoin de bénéficier davantage de temps lors de certains rendez-vous afin de bien prendre le temps de connaître les besoins et les habitudes du proche aidé ainsi que faire connaissance avec sa famille. D'autres intervenants souhaiteraient également un second rendez-vous après quelques interventions afin de refaire un point tous ensemble. Les points de suivi réalisés par la Plateforme de répit permettent d'instaurer ce cadre sécurisant pour les familles comme pour les professionnels. Nous notons toutefois que lorsqu'il s'agit d'interventions réalisées par l'intermédiaire d'un SAAD, la Plateforme est régulièrement en contact avec les Responsables de service et très rarement en direct avec l'intervenant du répit.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par la PFR, les intervenants ont la possibilité de participer à des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle (ADPP). L'enquête révèle que ces temps sont particulièrement appréciés, offrent un espace de réflexion, de prise de recul sur les interventions et de partage d'expériences avec des professionnels issus d'autres services.

Par ailleurs, les intervenants soulignent la disponibilité de l'équipe de la Plateforme de répit pour échanger autour des situations accompagnées. Les répondants à l'enquête évoquent la réactivité et le soutien apportés face à leurs questionnements.

Il est toutefois à noter que les intervenants des SAAD répondent privilégier, dans un premier temps, un échange avec leur Responsable, un collègue ou directement avec la famille. La sollicitation de la Plateforme intervient le plus souvent en complément, ou dans un second temps, si un questionnement demeure.

Enfin, les intervenants du répit ont été interrogés sur la qualité de la relation établie avec les familles, à travers une évaluation de leur satisfaction sur une échelle de 1 à 5 :

- Note de 4,6/5 accordée à la relation créée auprès du proche aidé en situation de handicap,
- Note de 3,7/5 donnée aux échanges entretenus avec les aidants.

Les résultats témoignent d'un retour positif des intervenants du répit, qu'ils soient issus des SAAD ou des libéraux, sur le fonctionnement général de la Plateforme de répit, l'accompagnement des suivis et la relation de confiance créée auprès des familles.

LA COMMUNICATION

La communication constitue un volet essentiel de l'accompagnement proposé par la Plateforme de répit « Parenthèse » afin d'informer, de sensibiliser et de créer du lien avec les aidants des trois départements.

Une **page Facebook dédiée**, nommée « Parenthèse », permet de diffuser régulièrement des informations et des actualités, du RSVA et de ses partenaires, en lien avec le répit des aidants et l'accompagnement des proches en situation de handicap. Cette page compte 667 abonnés au 31 décembre 2025, avec un total de 152 publications diffusées au cours de l'année.

Une **Gazette des aidants, nommée « Pour Nous »**, est envoyée aux aidants de la file active de la Plateforme de répit, via le logiciel BREVO, chaque premier lundi des vacances scolaires. Elle a pour objectif de leur proposer une ressource à chaque période de l'année, afin d'aider les aidants à organiser des activités en adéquation avec les besoins de leurs proches, tout en tenant compte des particularités saisonnières. Cette démarche vise à apporter un soutien supplémentaire aux familles, en leur fournissant des idées et des ressources concrètes pour enrichir le quotidien de leurs proches pendant les vacances.

Les résultats affichent un taux d'ouverture moyen remarquable de 49,66 %, ce qui montre un réel intérêt de la part des abonnés pour les contenus partagés. En moyenne, 370 destinataires reçoivent cette newsletter. Le taux de clics moyen de 6,50 % indique également que les lecteurs interagissent activement avec les ressources proposées dans cette newsletter.

L'édition de juillet 2025 s'est particulièrement distinguée, enregistrant les meilleurs résultats en termes d'engagement, ce qui reflète une dynamique positive et un contenu apprécié par les abonnés, notamment dû aux articles et sorties proposées.

Cette initiative, lancée en 2024, a fait l'objet d'un groupe de travail en fin d'année 2025 afin de proposer une nouvelle stratégie de la Gazette en 2026, plus adaptée aux besoins et aux attentes des familles. Quatre nouvelles rubriques sont attendues l'année prochaine :

- Des ressources pour vous : qui correspond aux aides, aux droits et aux démarches des aidants,
- Des rendez-vous à ne pas manquer : pour communiquer sur les événements des 3 départements,
- Des activités pour votre proche et vous : conserver des idées d'activités (adultes et enfants) et des recettes à partager pour occuper les congés scolaires,
- La Plateforme de répit « Parenthèse » à vos côtés : l'occasion de présenter ou rappeler une information concernant le fonctionnement du dispositif de répit.

D'autres adaptations seront également mises en place l'année prochaine : envoi les samedis, tenue d'un listing dédié à la Gazette, nouveau visuel, etc.

Les aidants sont également invités à consulter le site Internet du RSVA où sont centralisées des informations pratiques et des ressources pour les aider (Mallette « La fée pour nous », cartographie des professionnels, etc.).

LES PERSPECTIVES

Pour l'année 2026, la Plateforme de répit « Parenthèse » poursuit sa mobilisation afin d'adapter son offre aux besoins évolutifs des aidants et renforcer la qualité de ses services.

Elle prévoit notamment de :

Poursuivre les partenariats engagés depuis plusieurs années pour maintenir une diversité d'offres de répit répondant aux besoins des aidants et en sensibilisant de nouveaux professionnels, étudiants, animateurs au handicap et à la nécessité de préparer ses accompagnements ;

Développer de nouveaux partenariats avec les SAAD et les professionnels libéraux, sur les territoires pour lesquels nous avons des difficultés à mettre en place du répit (zones blanches notamment) ;

Poursuivre le groupe de travail SAAD visant à réfléchir ensemble à la création de solutions innovantes d'accompagnement, sur des rencontres bi-annuelles par département d'intervention ;

Remobiliser les professionnels, les bénévoles et les familles autour des Comités de suivi TSA et Polyhandicap, en prévoyant un élargissement du public cible de ces deux comités ;

Poursuivre et amorcer la mise en place de projets innovants : répit onco-pédiatrie, week-ends répit family, familles répit du CAFS, week-ends de la Ligue de l'Enseignement, Cheval et répit ;

Poursuivre la réflexion quant à la reprise des samedis répit ;

En lien avec l'AMI du Conseil Départemental du Calvados, poursuivre les actions d'aller vers auprès des aidants (permanences en territoires, actions d'information, formations, soutien psychosocial individuel et collectif) ;

Mettre en place les préconisations et les outils produits par les étudiants en M2 de Psychologie de l'Université de Caen ;

Proposer une nouvelle stratégie pour la Gazette des aidants « Pour Nous » ;

Mettre en place et s'approprier un nouveau logiciel de gestion (OGYRIS) suite à notre intégration à une GRAPPE dans le cadre de la démarche ESMS Numérique (NeS / ARS Normandie) ;

Accompagner la mise en place du PRH 6I.

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées **“Horizons”**



PRESENTATION

Une des missions du PCPE est d'offrir une réponse aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants, dans une visée inclusive. Il vient compléter et renforcer l'offre existante pour anticiper et prévenir les ruptures de parcours. Le dispositif peut être mobilisé dans certaines situations considérées comme critiques, sans solution adaptée, ou par choix d'être accompagnées à domicile.

S'inscrivant dans la démarche du « zéro sans solution », il est organisé en partenariat avec les acteurs du soin et de l'accompagnement, pour assurer une intervention en proximité, sur les lieux de vie des personnes accompagnées.

L'objectif du PCPE est de prévenir les ruptures de parcours par :

- La coordination et le financement de prestations ciblées de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux notamment hors nomenclature des actes de l'assurance maladie,
- La coordination des parcours uniquement pour les situations dans lesquelles aucun coordinateur n'a été désigné pour coordonner des parcours complexes,
- L'accompagnement des aidants : écoute et soutien, mise en place de répit, guidance parentale, pair-aidance.

Le PCPE intervient sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

LE COMITE DE PILOTAGE

Un comité de pilotage s'est tenu le jeudi 20 novembre 2025 afin de présenter le rapport de l'activité du PCPE en 2025 et de développer les liens avec les partenaires. Ce temps a également permis de poursuivre un travail commun autour des besoins repérés et d'engager des réflexions sur des pistes de travail.

L'ACTIVITE DU PCPE

L'ACCOMPAGNEMENT DES REFERENTS DE SITUATION



LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

AMI "50 000 SOLUTIONS" ORNE

=> 15 places supplémentaires et 0,5 ETP de référent clinique (non recruté à ce jour)

Au 31 décembre 2025, 12 admissions dont

- 2 en 2024
- 10 en 2025

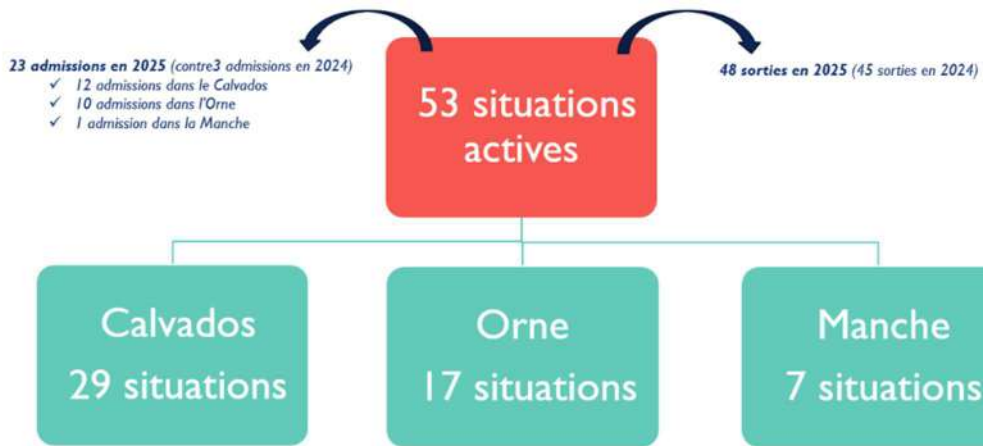
AMI "50 000 SOLUTIONS" CALVADOS

=> En mai 2025, nous avons répondu à l'AMI "50 000 solutions" et notre projet a été accepté = enveloppe de 100 000 €.

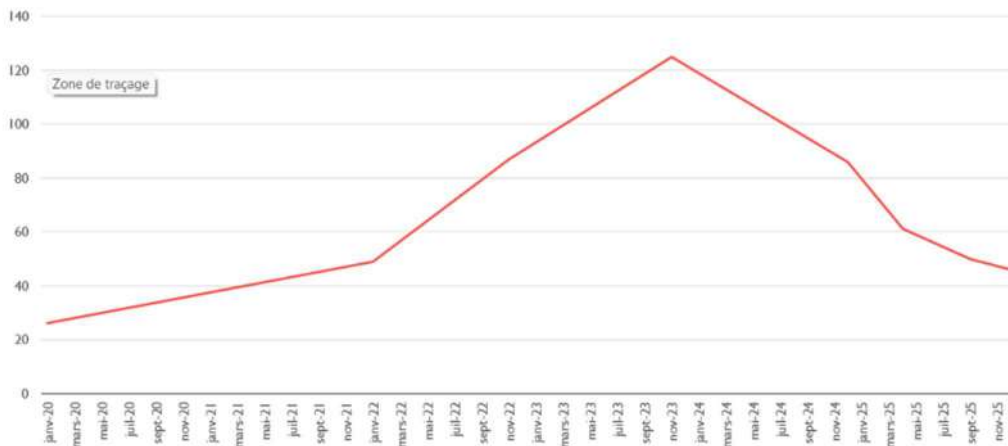
=> En juillet 2025, rencontre avec l'ARS Normandie, la MDPH du Calvados et les intervenants pivots : 7 situations prioritaires.

Au 31 décembre 2025 : 7 admissions réalisées.

SITUATIONS ACCOMPAGNEES AU 31 DECEMBRE 2025



EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DEPUIS LA CREATION DU PCPE



Sur le plan financier et budgétaire, le PCPE est revenu à un équilibre suite aux sorties qui ont pu être réalisées et avec notamment la fin d'accompagnement (dans le cadre d'échéance de notification) de situations très complexes avec une nécessité d'étayage important.

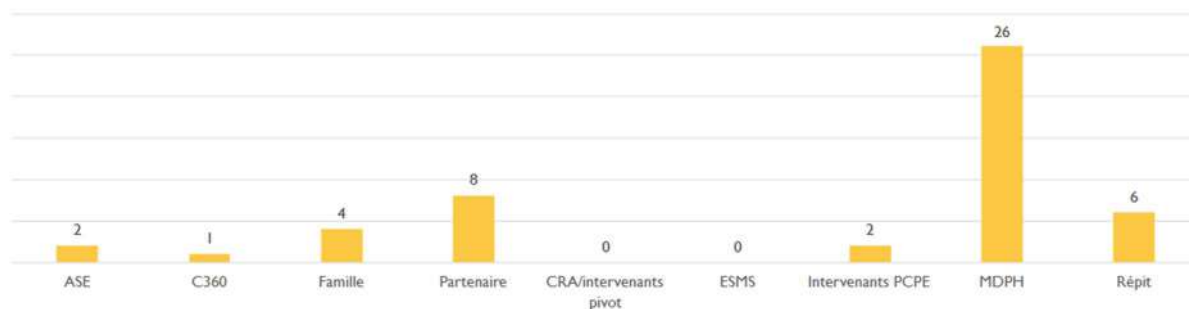
Une attention particulièrement est portée sur le coût des situations afin de garantir un équilibre et répondre aux besoins des personnes accompagnées.

L'obtention de CNR par l'ARS sur les situations les plus complexes et identifiées comme prioritaires avec les acteurs du territoire ont permis de sécuriser des situations et ont, en plus des AMI, permis des admissions sur le dispositif.

ORIGINES DES DEMANDES

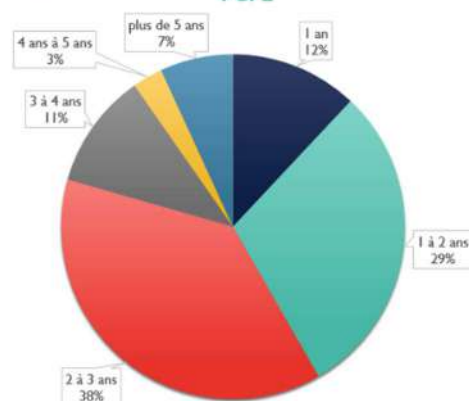
49 demandes de PCPE de janvier à décembre 2025 dont 38 notifications d'orientation MDPH / MDA.

Origines des demandes du PCPE en 2025



DUREE DES NOTIFICATIONS PCPE

Répartition des durées des notification d'orientation PCPE



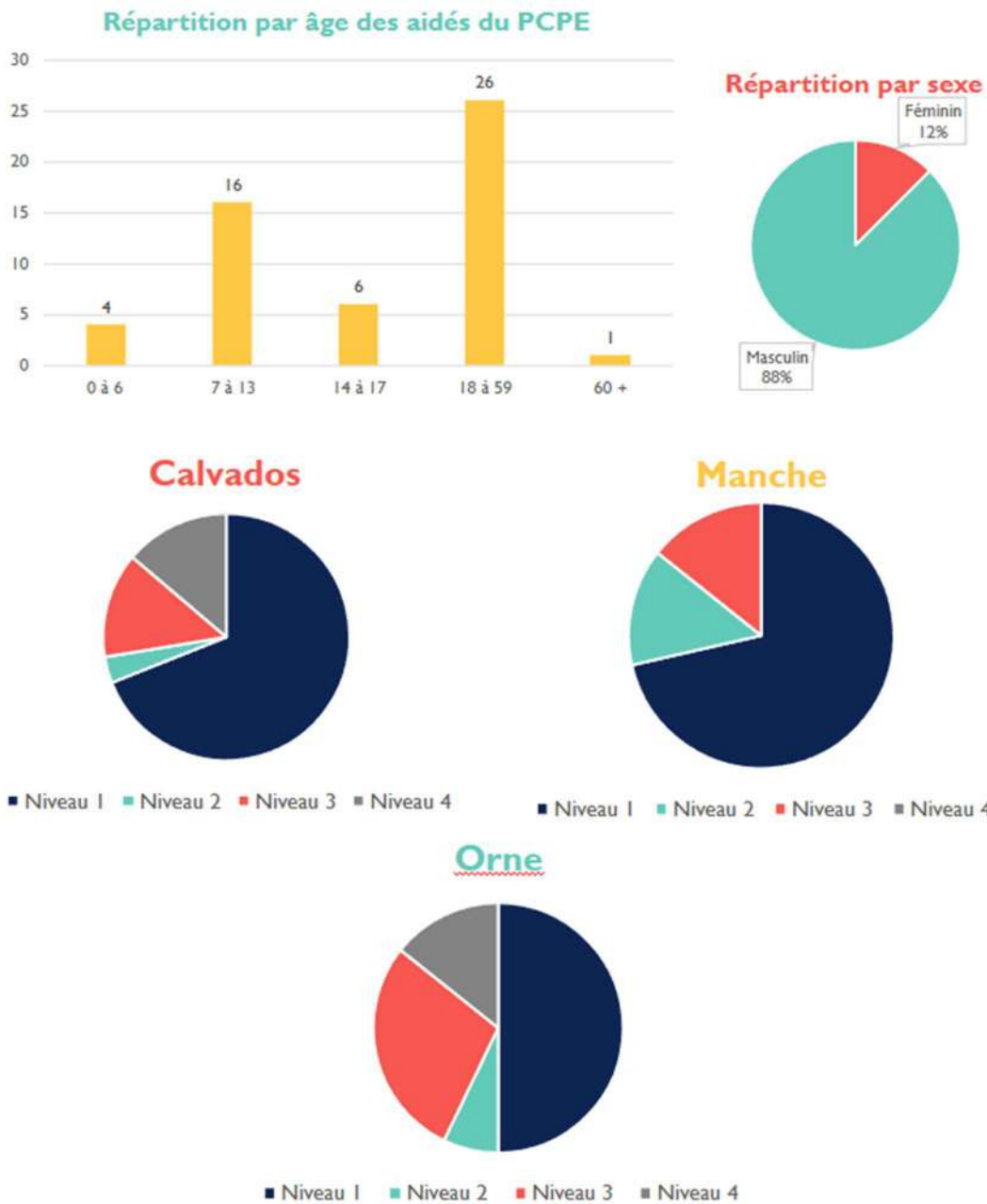
Par rapport à l'année 2024 et suite à nos différents temps d'échange avec les MDA et MDPH, on constate une augmentation significative des notifications sur des durées de 1 à 2 ans. On note également une diminution de 22% des notifications de 2 à 3 ans.

Les notifications au-delà de 5 ans sont rares par rapport aux années précédentes, ce qui montre une meilleure lecture par les acteurs du fonctionnement et des missions de notre service ainsi qu'une vigilance plus importante.

Il reste toutefois des difficultés dans l'injection de certaines notifications sur Via Trajectoire et la rétroactivité des débuts de notifications lors de la CDAPH.

Un travail de proximité avec les MDA/MDPH, particulièrement avec les équipes d'évaluation, sera à envisager pour une coordination optimale des situations.

QUELQUES CHIFFRES



Le PCPE a accompagné en majorité des jeunes adultes en 2025 ainsi que des enfants entre 7 et 13 ans. Cela correspond aux années de transition, entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé chez les enfants et au passage du milieu enfant au milieu adulte pour les personnes de plus de 18 ans.

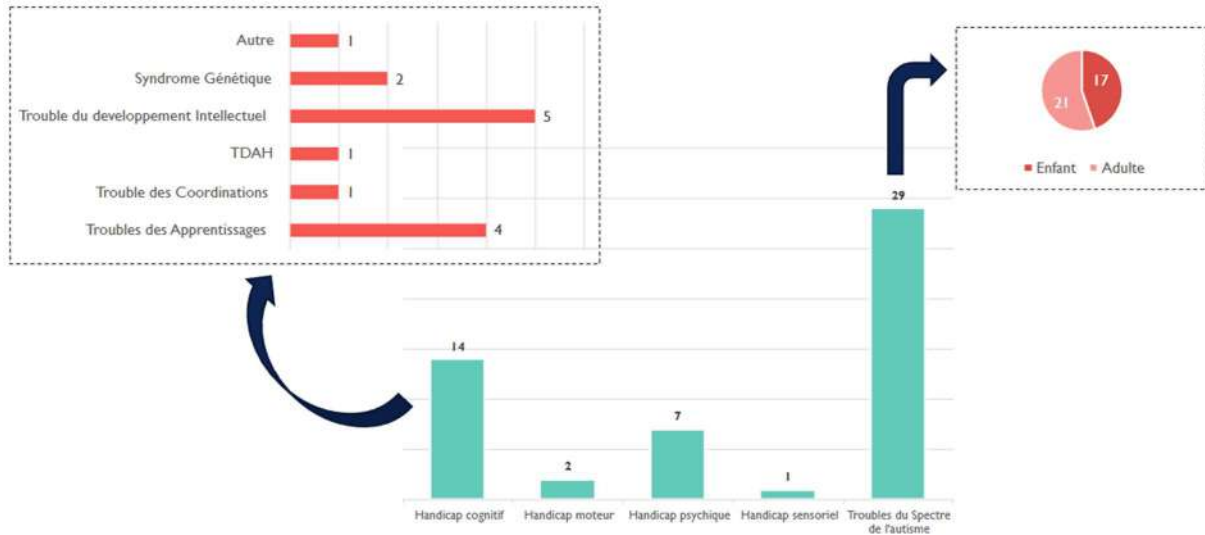
Par rapport à 2024, on constate une augmentation du nombre de situations de personnes qui sont en rupture totale de parcours (niveau 1) sur le PCPE. Cette augmentation est notamment plus importante, en 2025, sur le territoire de l'Orne.

La répartition des niveaux 2 et 3 est assez semblable sur les trois territoires mais elle diffère pour les situations de niveau 4 sur la Manche.

En effet, sur ce département, le PCPE a été identifié sur les situations de personnes qui ne bénéficient pas déjà d'un accompagnement temps plein par un établissement ou service. Pour l'Orne et le Calvados, le

PCPE peut intervenir en complément d'un ESMS lorsque celui-ci ne peut couvrir tous les besoins de la personne. Ces situations complexes nécessitent un important travail de coordination.

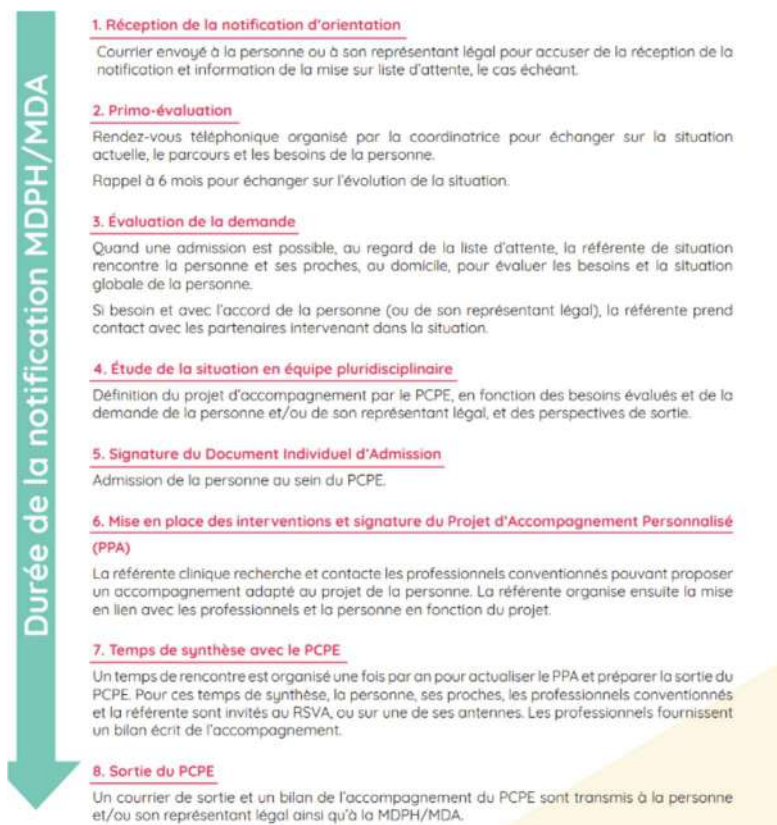
TYPLOGIES DES SITUATIONS DE HANDICAP



LA LISTE D'ATTENTE

LA GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

Une liste d'attente, au sein du PCPE, est effective depuis le 1er janvier 2024 impliquant la mise en place d'une nouvelle organisation dans le processus d'accompagnement.



En lien avec la liste d'attente qui est effective depuis le 1er janvier 2024 :

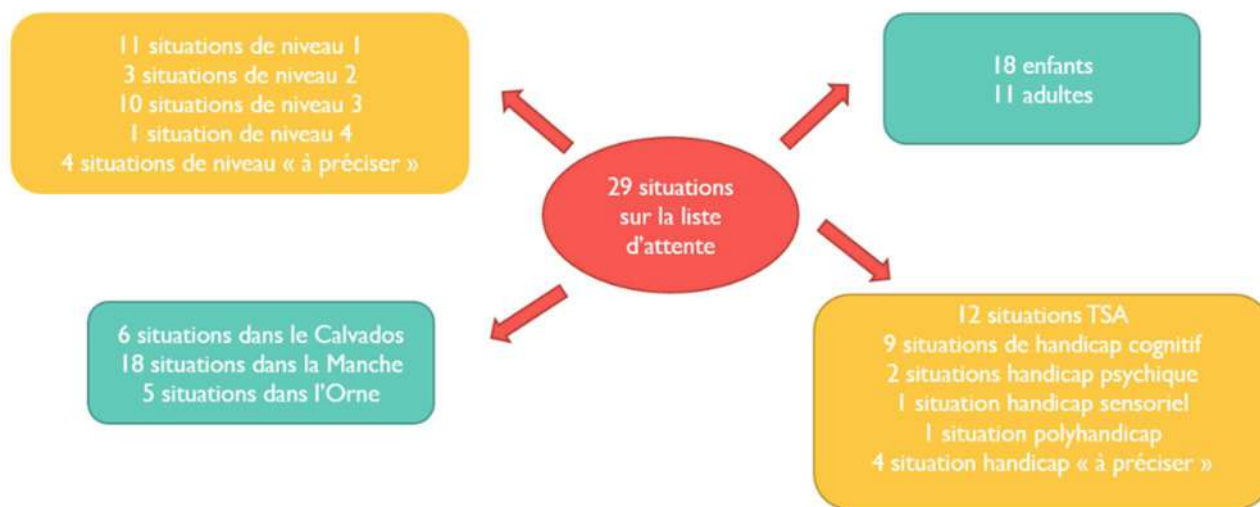
- Envoi d'un courrier pour accuser la bonne réception de la notification avec information de l'inscription sur la liste d'attente ;
- Mise en place d'une primo-évaluation pour chaque nouvelle notification :
 - Évaluation téléphonique / visio par la coordinatrice,
 - Evaluation de la situation actuelle de la personne et de ses besoins.



22 Primo-Evaluations réalisées en 2025

Situation évaluée prioritaire	Situation non priorisée selon les critères des C360
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Orientation/présentation au niveau des C360 ou RAPT Staff territorial ou GOS 2 ✓ Demande de CNR auprès de l'ARS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouvel échange à 6 mois

LA LISTE D'ATTENTE AU 31 DECEMBRE 2025



LES SORTIES DU PCPE

SORTIES REALISEES EN 2025

L'équipe du PCPE a procédé à 48 sorties en 2025.

Un travail conséquent est mené par l'équipe du PCPE pour préparer et concrétiser ces sorties.

Les personnes accompagnées par le PCPE sont majoritairement en attente d'une admission sur un ESMS dont les listes d'attentes peuvent être de plusieurs années.

Les relais vers des plans d'aide, PCH ou Complément d'AEEH, restent difficiles à mettre en œuvre (plan d'aide conséquent cumulé au PCPE ou dont le plafonnement ne permet pas de financer l'ensemble des prises en charge mises en place par le PCPE).

ANALYSE DES SORTIES



LES PROFESSIONNELS CONVENTIONNES AVEC LE PCPE

NOMBRE DE LIBÉRAUX CONVENTIONNES

Depuis la création du PCPE, ce sont 157 professionnels conventionnés dont 18 nouveaux en 2025 :

- 9 dans le Calvados,
- 4 dans la Manche,
- 3 dans l'Orne,
- Et 2 dans d'autres départements limitrophes.



- 81 éducateurs spécialisés / moniteurs éducateurs / intervenants socio-éducatifs,
- 29 psychologues,
- 27 ergothérapeutes,
- 12 psychomotriciens,
- 8 autres professions : Thérapie d'Echange et de Développement Psychopédagogues, équithérapeute, enseignant spécialisé, ...

TARIFICATION DES INTERVENTIONS

Psychologue		Moniteur éducateur (ME)	
Tarif horaire (à l'heure)	50 €	Tarif horaire (à l'heure)	35 €
Forfait bilan* simple <i>(Bilan d'efficiences intellectuelle, Bilan des comportements et de l'adaptation sociale)</i>	300 €	Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	25 €
Forfait bilan* complexe <i>(Bilan neuropsychologique)</i>	500 €		
Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	40 €		
Educateur spécialisé et Educateur de jeunes enfants (EJE)		Aide médico psychologique (AMP) et accompagnant éducatif et social (AES)	
Tarif horaire (à l'heure)	45 €	Tarif horaire (à l'heure)	30 €
Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	35 €	Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	20 €
Ergothérapeute		Intervenant socio-éducatif	
Tarif horaire (à l'heure)	45 €	Tarif horaire (à l'heure)	25 €
Forfait bilan *	175 €	Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	20
Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	35 €		
Psychomotricien		Nombre de kilomètres par déplacement	
Tarif horaire (à l'heure)	45 €		Tarif pouvant être facturé par le professionnel
Forfait bilan	175 €	Déplacement < 10 km	5 €
Forfait pour la participation à une réunion interdisciplinaire ou à une ADPP	35 €	Déplacement entre 10 et 20 km	10 €
		Déplacement entre 21 et 40 km	20 €
		Déplacement entre 41 et 60 km	25 €
		Déplacement entre 61 et 80 km	30 €
		Déplacement entre 81 et 100 km	35 €
		Déplacement de plus de 100 km	40 €

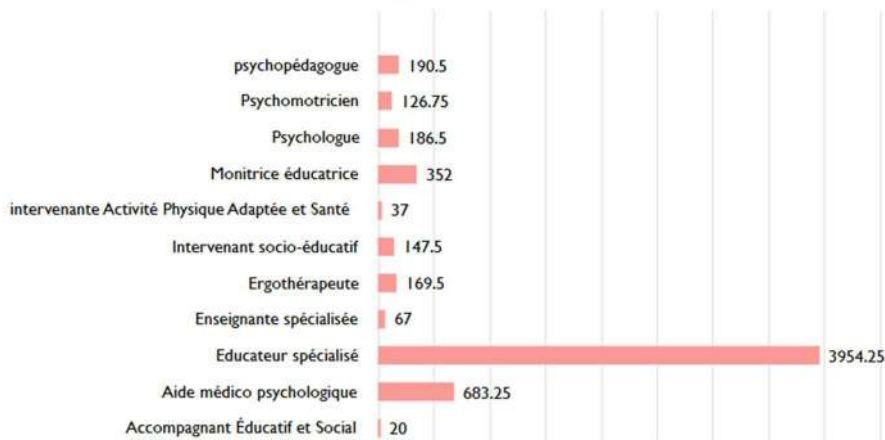
TYOLOGIE ET INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

Nous constatons une pluralité de professions conventionnées avec le PCPE avec une dominante d'éducateurs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, intervenants socio-éducatifs).

En 2025, la majorité des interventions a concerné des éducateurs et des intervenants sociaux éducatifs.

Depuis début 2022, plusieurs AMP/AES ont signés une convention avec le PCPE et leur temps d'intervention a dépassé les 11% sur l'année 2025 (9% en 2024 et 7% en 2023).

Nombre d'heures d'interventions réalisées en 2025 par type de profession



FINANCEMENT DES INTERVENTIONS LIBERALES EN 2025

5 935 heures d'intervention en 2025 (8 692 heures en 2024) ;

Une importante baisse du coût total de 33% par rapport à 2024 (en diminution constante) ;

1 heure et 34 minutes d'intervention en moyenne par séance (équivalent à la moyenne de 2024) ;

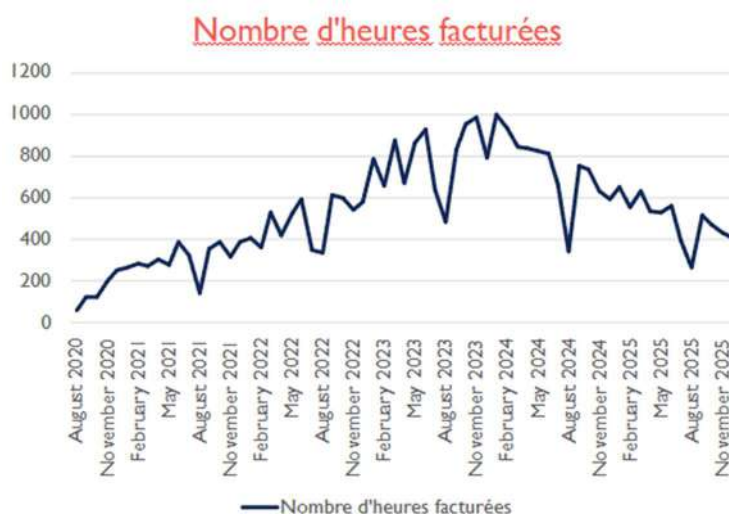
73 heures d'intervention annuelle moyenne par situation soit environ 7h par mois (moins 8 heures par rapport à 2024) pour 81 personnes accompagnées au total sur l'année ;

Une moyenne de 8,5 heures d'intervention mensuelle par professionnel (en baisse par rapport à 2024) ;

102 heures d'interventions moyennes annuelles par professionnel (contre 126 heures en 2024) ;

468 contrats de prestation ou avenants signés avec des professionnels libéraux au 31 décembre (396 au 31/12/2024) ;

21,14% des frais de l'exercice en cours concernent des frais de déplacements (constant depuis le passage au forfait kilométrique en 2024).



En comparaison avec l'année 2024, la diminution des heures d'interventions annuelles s'explique par la diminution du nombre de situations accompagnées.

Cependant, en ce qui concerne les besoins d'accompagnement des personnes, le PCPE a su maintenir un nombre d'heures d'interventions relativement identique (une légère baisse). En effet, le PCPE s'attache à répondre au plus près des besoins des personnes et donc à mettre en place les accompagnements nécessaires et ainsi permettre une évolution positive de la situation.

Le travail d'accompagnement des sorties nécessite également des temps d'interventions plus importants afin de sécuriser le parcours et l'entrée des personnes au sein de leur nouvel établissement ou dispositif. Ces temps de coordination, d'accompagnement, de tuilage sont essentiels pour garantir un accueil dans de bonnes conditions et sécurisent à la fois les familles, les personnes mais également les nouveaux professionnels au sein des ESMS.

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Le PCPE organise et propose aux professionnels conventionnés, ayant des accompagnements PCPE en cours, des temps d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Ces temps, en soirée de 17h00 à 19h00, sont animés par un psychologue extérieur au RSVA.

L'objectif étant de proposer aux libéraux un espace d'échange et de réflexion autour des situations qu'ils accompagnent dans le cadre du PCPE.

Sur l'année 2025, il n'y a pas eu de séances d'ADPP, l'intervenant n'étant plus disponible. Nous avons donc dû trouver un nouveau professionnel. Les séances reprendront en 2026 avec un calendrier d'ores et déjà fixé.

DIFFUSION D'INFORMATION

En lien, avec l'animation de territoire et RSVA Formation, de nombreuses informations sont régulièrement transmises aux professionnels libéraux au cours de l'année sur différentes thématiques (actions de formation, évènements, actions d'information...).

En 2025, 7 professionnels libéraux ont participé aux modules de formation spécifiques « TSA » et 6 au module spécifique « Polyhandicap » pour développer leurs connaissances dans l'accompagnement de ces profils et ainsi « monter » en compétences. Ces formations sont animées par les référentes cliniques du PCPE.

TEMPS DE RENCONTRE

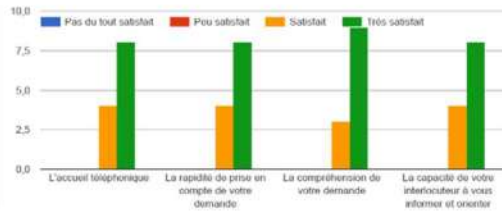
Un temps de rencontre a été organisé le 3 avril 2025 pour présenter aux professionnels conventionnés avec le PCPE :

- Le rapport d'activité 2024,
- Les perspectives pour 2025,
- La relation entre les professionnels libéraux et le PCPE.

LA SATISFACTION

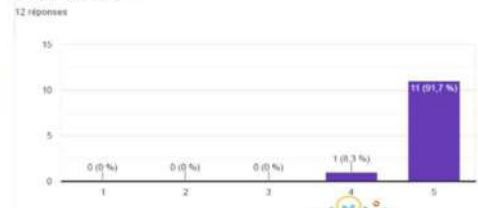
LA SATISFACTION DES AIDANTS

Quel est votre niveau de satisfaction concernant :

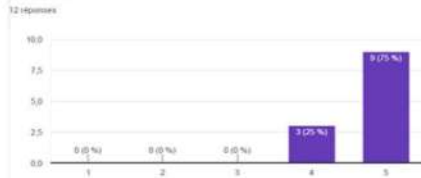


12 retours sur
72 envois =
16 %

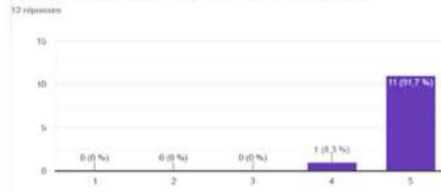
Quel est votre niveau de satisfaction global concernant les échanges avec l'équipe du PCPE ?



Quel est votre niveau de satisfaction concernant la prise en compte de vos attentes et de vos besoins dans l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement ?



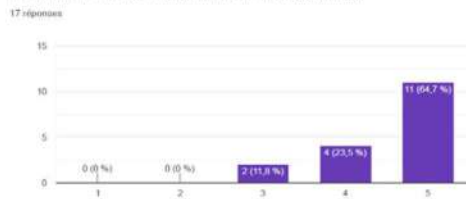
Quel est votre niveau de satisfaction par rapport au(x) professionnel libéral(aux) qui accompagnent votre proche dans le cadre du PCPE ?



34 % des aidants souhaitent des rencontres avec d'autres familles : soirées à thèmes, sorties, cafés, groupes d'expression,...

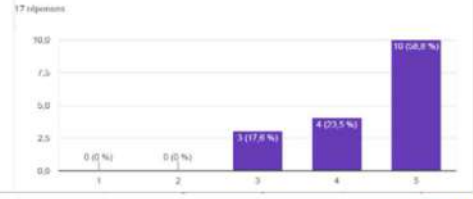
5.4.1. LA SATISFACTION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la communication autour des situations accompagnées dans le cadre du PCPE ? (Présentation des situations, liens avec l'équipe durant l'accompagnement...)

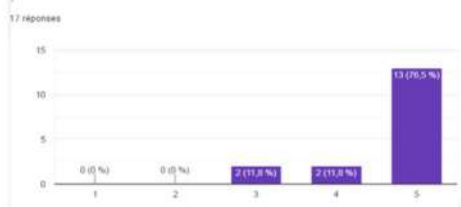


17 retours sur
52 envois =
33 %

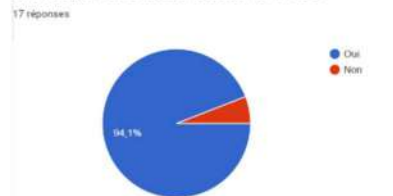
Etes-vous satisfait des différents outils mis à votre disposition lors des accompagnements ? (par exemple : contrat de prestation, trame de bilan...)



Etes-vous satisfait de l'organisation de l'accompagnement par le PCPE ?



Etes-vous prêt à travailler de nouveau avec le PCPE ?



Besoins relevés :

- ✓ Organiser des ADPP dans la Manche
- ✓ Travailler en binôme pour les situations complexes
- ✓ Proposer des formations sur la gestion et régulation des troubles du comportement

LES PARTENAIRES DU PCPE

UN LIEN ETROIT AVEC LES MDPH/MDA

En 2025, il y a eu poursuite des rencontres tous les 3 mois, dans chaque département, pour :

- Mieux repérer les situations nécessitant l'intervention du PCPE,
- Travailler les projets à moyen et long terme,
- Travailler les sorties du PCPE,
- Faire le point sur les situations pour lesquelles les projets n'aboutissent pas,
- Faire le point sur les notifications et leur injection sur Via Trajectoire.
> Des notifications non visibles sur Via Trajectoire et dont le PCPE n'a, de fait, pas connaissance.

Des liens réguliers pour les situations urgentes ou critiques sont réalisés par/avec les référentes cliniques, la coordinatrice ou la responsable du PCPE.

22 participations à des GOS / GTP : (En comparaison : 14 en 2024)



- 3 GOS/GTP pour des personnes accompagnées par le PCPE
- 19 GOS/GTP pour des personnes non accompagnées par le PCPE

LES DISPOSITIFS DE COORDINATION

LES INTERVENANTS PIVOTS DU CRA NORMANDIE COM

En 2025, nous avons poursuivi les réunions régulières avec les IP sur les 3 départements pour :

- Évaluer les situations repérées par les IP qui pourraient relever du PCPE,
- Interpeller le PCPE en lien avec la MDPH pour les situations d'urgence,
- Orienter des situations du PCPE pour lesquelles un besoin d'intervention par un IP est repéré,
- Echanger autour des situations communes.

Nous constatons une bonne articulation entre nos dispositifs et des liens privilégiés sont établis entre les référentes cliniques et les IP autour des situations communes.

LES COMMUNAUTÉS 360

Une articulation est en place avec les Communautés 360 des 3 départements au travers de temps d'échange, de réunions régulières.

En 2025, le PCPE a participé à un staff territorial organisé par la C360 de la Manche.

Par ailleurs, les rencontres avec ces différents partenaires et d'autres acteurs ont également lieu lors des différents Groupe de Travail (ex : GT parcours scolaires).

Le PCPE est présent dans différentes instances où sont évoquées des situations complexes mais également sur la réflexion multi-partenariale autour de diverses thématiques (Comités thématiques, GT DEF...).

LES ESMS

Il n'y a pas eu de nouveaux partenariats avec des ESMS en 2025 en lien avec le contexte et les difficultés RH.

Néanmoins, des conventionnements spécifiques ont été établis en lien avec les besoins des situations accompagnées au travers par exemple de temps d'immersion.

Nous constatons également une difficulté d'augmentation des temps d'immersion et/ou d'accueil sans l'accompagnement d'un professionnel du PCPE.

Depuis la mise en place du PCPE, ce sont 32 conventions signées avec des ESMS.

Il est essentiel de poursuivre les partenariats pour développer les immersions au sein des ESMS et les mises à disposition de professionnels : une évolution lente liée à un contexte difficile pour les ESMS.

AUTRES PARTENARIATS

Rencontres avec les autres PCPE normands.

Rencontres régulières avec des PCPE de France

- Création d'une journée nationale en 2023 et une seconde en 2026,
- Débouchant sur la création d'une association nationale des dispositifs :



LES PERSPECTIVES

Dimension collective : faute de temps, nous n'avons pas réussi à la travailler en 2025... mais nous avons à cœur de pouvoir proposer cette dimension collective comme une modalité d'accompagnement à part entière ;

Conventions ESMS : idée de présentation du PCPE en visio aux ESMS des 3 départements pour favoriser les conventionnements (prêts de salles, mises à disposition de professionnels, stages d'immersion, ...) ;

Relation avec ASE : réflexion à mener sur les situations d'enfants avec "double vulnérabilité" ;

Lien avec le secteur sanitaire ;

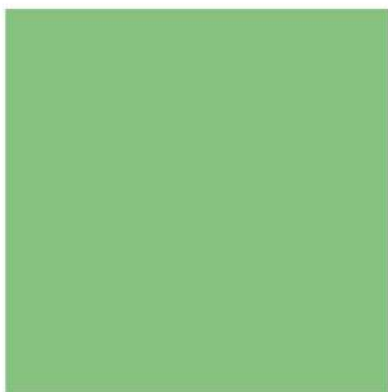
Echanges avec les MDPH / MDA : réflexion commune sur la durée des notifications, notre présence aux Equipe Pluridisciplinaires, liens rapprochés avec les équipes d'évaluation, ...

Poursuite de l'implication du PCPE au sein des instances de réflexion et de collaboration **avec les acteurs du territoire** (Comité thématique C360, GT ODPE, staff école inclusive sur les différents territoires, GTP, GT Polyhandicap, ...) ;

Réflexion sur l'**implication des libéraux sur le PCPE** et sur leur participation aux réunions et formations proposées, et à l'utilisation d'outils, de ressources ;

Amplifier l'**interconnaissance** avec les dispositifs de droit commun.

Les Communautés 360



UNE DEMARCHE CO-PENSEE ET CO-CONSTRUITE

LA COMMUNAUTE 360, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une communauté d'acteurs réunis autour d'un même objectif : apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants et rechercher des solutions adaptées à leurs besoins tout en privilégiant le milieu ordinaire.

La Communauté 360, avec l'appui d'une équipe dédiée, c'est une méthode de travail collaborative au bénéfice des personnes qui la saisissent. Ses membres fondent leur action sur les principes de coresponsabilité et de subsidiarité. Elle capitalise sur les dispositifs et ressources de droit commun et spécialisées, déjà existantes sur le territoire. Chaque acteur est susceptible d'avoir un rôle à jouer dans la réponse à apporter à une personne.

La Communauté 360 s'adresse à toute personne en situation de handicap (bénéficiant d'une reconnaissance ou non), famille, proche aidant qui en fait la demande.

Afin de faciliter la réponse aux situations individuelles et l'animation territoriale, la Communauté 360 s'appuie sur des instances telles que les comités décisionnels et les comités thématiques.

Le RSVA est porteur juridique des Communautés 360 du Calvados et de la Manche.

LES MEMBRES CŒURS

Les Communauté 360 reposent sur la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de leur département, qu'ils soient spécialisés ou de droit commun. Les membres cœurs sont signataires de la convention constitutive et prennent les décisions de la communauté. Ils appartiennent nécessairement à un des collèges fixés dans le cahier des charges (cf. schéma ci-dessous).



PLATEFORME TELEPHONIQUE ET NIVEAU DE REPONSE

La Communauté 360, c'est aussi une plateforme téléphonique avec un numéro vert 0800 360 360 pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants qui exprime un besoin, une demande.

Durant l'année 2025, les équipes ont pu s'approprier l'outil mis en place en novembre 2024. La mutualisation de la réponse sur la plateforme téléphonique 0800 360 360 a permis une flexibilité dans l'organisation de travail de chaque communauté tout en gardant une permanence continue et disponible de 9h à 17h et du lundi au vendredi.

Les Communautés 360 du Calvados et de la Manche ont travaillé ensemble sur une réponse à trois niveaux :

Un numéro vert
pour les personnes en situation
de handicap et leurs aidants

1. Elles écoutent, orientent, conseillent.

En appelant le 0800 360 360 et en indiquant le numéro de son département, un conseiller en parcours assurera une première écoute et analyse de la demande.



0800 360 360
du lundi au vendredi,
de 9h à 17h

Il peut conseiller, et orienter la personne vers les acteurs compétents et faciliter son parcours.

2. Elles recherchent avec la personne des solutions adaptées en lien avec les acteurs du territoire.

En co-construisant des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, les communautés s'appuient autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes qui les sollicitent.

Pour ce faire, les conseillers en parcours peuvent aller à la rencontre des personnes en proximité de leur lieu de vie, mobiliser les partenaires, apporter un regard croisé et proposer un appui dans la coordination du parcours.

3. Elles veillent sur les ruptures de parcours.

En cas de ruptures avérées ou d'absence de solution, les membres des Communautés 360 et ses partenaires se réunissent pour essayer de co-construire une réponse concrète et adaptée au parcours de vie et aux besoins de la personne en lien avec la RAPT qui peut décider de l'organisation d'un groupe opérationnel de synthèse (GOS).

ESPACE DE REFLEXION DES COMMUNAUTES 360 CALVADOS ET MANCHE

Nous avons poursuivi les rencontres inter-équipes chaque trimestre en 2025, afin de pouvoir échanger sur les expériences de terrain, partager les ressources et harmoniser les pratiques. Nous avons mis en place des processus internes pour la gestion partagée de la réponse aux sollicitations via le numéro vert 0800 360 360. Lors de ces temps, nous avons pu programmer des sessions de formation concernant la mise en place du logiciel SI métier C360 afin de pouvoir harmoniser la saisie des utilisateurs. Nous avons pu également faire des retours concertés lorsque nous rencontrons des problématiques de paramétrage ou d'utilisation dans le logiciel.

Ces espaces de concertation entre les équipes participent à une montée en compétences des professionnels sur la réponse aux situations individuelles et l'animation des territoires. Nous avons la volonté de poursuivre ces rencontres en 2026 ; les conseillères en parcours ont également partagé le

souhait de pouvoir participer à des communautés de pratiques avec les autres communautés 360 normandes.

REFLEXIONS REGIONALES

RENCONTRES PILOTES NORMANDS

Ces rencontres sont organisées en moyenne une fois par trimestre avec l'ensemble des pilotes ou coordinateurs des communautés 360 normandes. Nous privilégions le format présentiel, mais les visioconférences ont aussi été possibles. Nous remercions d'ailleurs le DAME de Lisieux qui nous a accueillis à plusieurs reprises ainsi que l'Espace Inwork de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Ces temps permettent de partager nos retours d'expérience et facilitent les échanges inter-communautés pour certaines situations complexes limitrophes entre 2 territoires par exemple. C'est aussi l'occasion de travailler sur les sujets suivants :

- Le partage d'outils, état des travaux en cours, appui et expertise partagée, etc. ;
- Suivi harmonisé de la solution téléphonie Eloquant et de la solution logiciel métier de NeS lancée en avril 2025. Cette solution métier s'est appuyée sur notre harmonisation des indicateurs de suivi d'activité ;
- Veille sur les nouveaux dispositifs, évolutions réglementaires ;
- Présentation de nouveaux acteurs du droit commun.

LOGICIEL SI METIER

Les travaux avec Normand'e-Santé se sont poursuivis durant toute l'année 2025, marquée de différentes étapes. La finalisation du paramétrage de l'outil s'est effectuée sur le 1^{er} trimestre 2025. Les équipes ont pu participer à une matinée de formation en mars avant le lancement du logiciel prévu au 1^{er} avril. NeS a mis en place différents temps de partage sous la forme de webinaires club utilisateurs ou lors d'interventions dans le cadre des rencontres inter-communautés.

Toute l'équipe C360 du Calvados s'est fortement mobilisée, notamment le pilote et l'assistante de coordination afin de permettre une utilisation qui corresponde aux besoins des professionnels.

Nous avons été en appui de l'équipe de NeS pour former les utilisateurs à l'appropriation de ce nouvel outil et promouvoir son déploiement au niveau des autres C360 Normandes.

Nous avons constaté que le paramétrage de cet outil et son appropriation sont complexes (ergonomie, plusieurs variables d'utilisation, ...), et que son usage demande une harmonisation importante des pratiques. Cela nécessite une forte mobilisation des équipes à différents niveaux : 15 rencontres ont été organisées seules sur l'année 2025 (immersion auprès des équipes, temps d'échange en visio, ...). Le logiciel métier harmonisé des C360 normandes a demandé aux équipes de s'adapter et de définir des nouveaux processus de traitement des sollicitations afin de pouvoir obtenir une traçabilité et un suivi d'activité conforme aux attendus. Nous avons pu remonter des écarts à l'équipe de NeS au dernier trimestre 2025 ; nous devons poursuivre en concertation avec eux le travail engagé afin d'avoir un outil opérationnel et fiable courant 2026.

LA COMMUNAUTE 360 DU CALVADOS



LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de coresponsabilité.

La campagne de lancement de signatures, démarrée au dernier trimestre 2023, s'est terminée en mai 2025. Deux nouveaux membres cœurs ont souhaité rejoindre la communauté en septembre 2025 et sont venus se présenter lors d'un comité décisionnel qui a accepté à l'unanimité leur participation. Nous comptabilisons à ce jour 41 membres cœurs signataires.

Les représentants des personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés, nous devons poursuivre notre engagement auprès d'eux en 2026 en se rapprochant notamment de petites associations (GEM par exemple). L'ensemble des organismes gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux, l'Education Nationale, le GIP MDPH, les services territoriaux d'action sociale et médico-sociale, les dispositifs de coordination et de prestations sont bien investis dans les différents comités décisionnels ou thématiques de la C360 du Calvados. Nous avons relancé la dynamique auprès du service public de l'emploi au dernier trimestre 2025. Il est prévu que Cap emploi rejoigne les membres cœurs au premier trimestre 2026. Nous poursuivrons notre démarche d'"aller vers" auprès des centres hospitaliers qui sont peu représentés, à l'exception des services de psychiatrie de l'EPSM de Caen, le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux, la Fondation Hospitalière de la Miséricorde et le CHU de Caen Normandie.

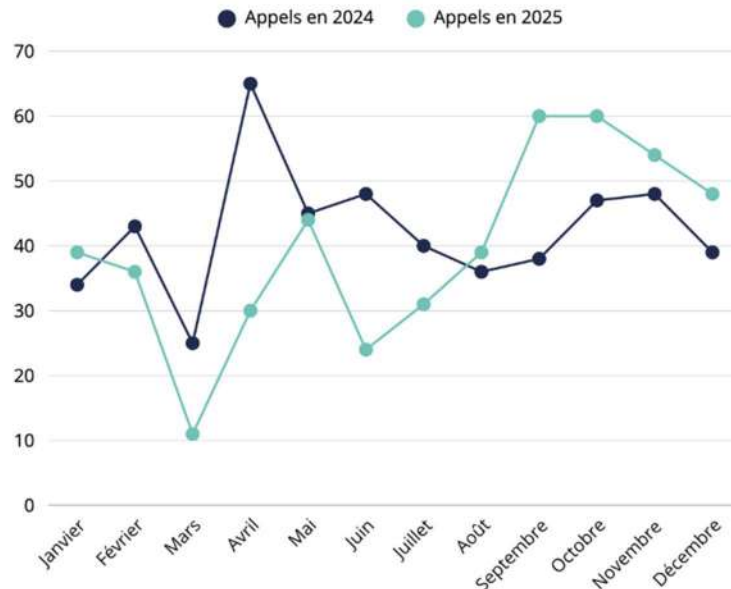
L'EQUIPE DEDIEE

L'équipe dédiée (pilote, conseillères parcours et assistante de coordination) est très bien reconnue et repérée par les différents partenaires et membres de la communauté. L'équipe est composée de différents parcours professionnels qui ont permis une montée en compétences de chaque professionnel(le), et d'apporter une plus-value dans la recherche de solutions pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. La participation des professionnelles dans les comités thématiques a permis d'asseoir leur légitimité auprès des différents membres cœurs de la C360 du Calvados.

En 2025, nous avons maintenu notre fonctionnement d'une équipe mobile qui couvre l'ensemble du territoire du Calvados pour répondre aux sollicitations individuelles et permettre une coordination de parcours de proximité.

Le rattachement administratif et les bureaux de l'ensemble de l'équipe se situent dans les locaux du porteur juridique, le RSVA sur le site de Caen.

REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES



=> 514 appels traités de janvier à décembre 2025 sur le 0800 360 360 > 469 appels traités en 2024 sur la même période.

Nous avons constaté une augmentation des appels entrants pour une même situation via le n° vert :

- Des situations de niveau 1 qui se complexifient et se transforme en coordination de parcours (niveau 2) :
- Dans le cadre du suivi et de la coordination de parcours assurés par les conseillères en parcours, nous avons observé parfois que les familles utilisent plus la plateforme téléphonique que le portable professionnel de l'équipe.

Entre janvier et décembre 2025, 501 nouvelles sollicitations, concernant 403 nouveaux dossiers (dont 170 complexes) ont été traitées par l'équipe de la communauté :

- 236 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation),
- et 265, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 ou 3 (coordination de parcours et agencement de solutions).

À ce jour, nous avons toujours plusieurs canaux d'entrée de sollicitation : le numéro vert, le formulaire de demande par mail, les sollicitations physiques lors de la participation à des événements. => 44% des sollicitations reçues sont en dehors du n° vert.

Nous avons constaté une forte augmentation des sollicitations via le formulaire de demande ou par mails ainsi qu'une baisse des appels via la plateforme téléphonique. Les conseillères en parcours ont reçu également des sollicitations en direct sur leur portable professionnel.

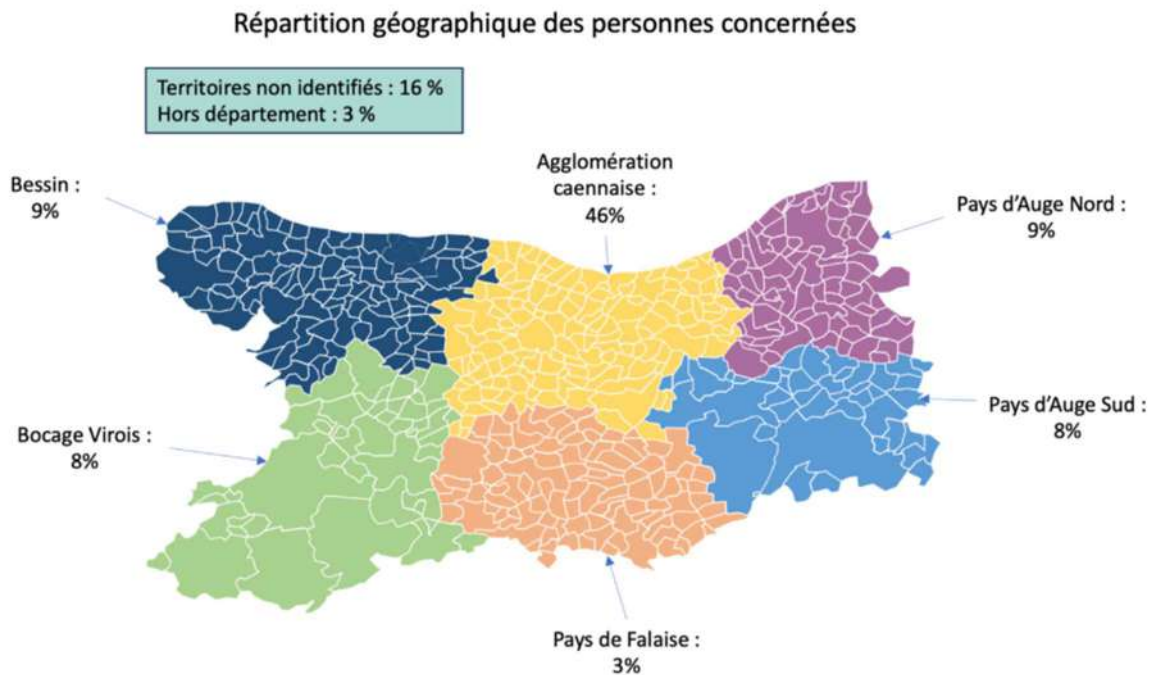
L'arrivée de l'outil SI Métier en avril 2025 a demandé à l'équipe une double voir triple saisie afin de pouvoir tracer de manière plus exhaustive l'activité de l'équipe. Les statistiques présentées ci-dessous sont donc à prendre avec précautions sur cette année.

L'équipe a poursuivi et intensifié sa démarche « d'aller vers » (rencontres des professionnels, visite à domicile, participation à des staffs ou rencontres de partenaires déjà existantes, ...) tout au long de l'année.

Statistiques générales

Les chiffres ci-dessous concernent les 422 sollicitations et 311 dossiers créés en 2025 hors tableau de suivi parcours scolaires complexes. (cf. ci-dessous)

- Les sollicitations concernent majoritairement des adultes 63% (73 % en 2024) contre 32% d'enfants (25% en 2024),
- 20% des demandes concernent les appelants eux-mêmes,
- Nous remarquons également une part importante de sollicitations par les aidants : 31%,
- Plusieurs professionnels nous ont sollicités (47% des appels en 2025 contre 41% en 2024) :
 - 16% de mandataires judiciaires (21% en 2024),
 - 15% des professionnels de santé (2% en 2024),
 - 12% du droit commun (5% en 2024),
- La majorité des appels concernent le territoire de l'agglomération caennaise (46 %).
- 25 à 30 situations par conseillères en parcours : nous notons une augmentation progressive et continue des suivis qui s'est accentuée sur le dernier trimestre 2025 (conseil, expertise, coordination, ...).



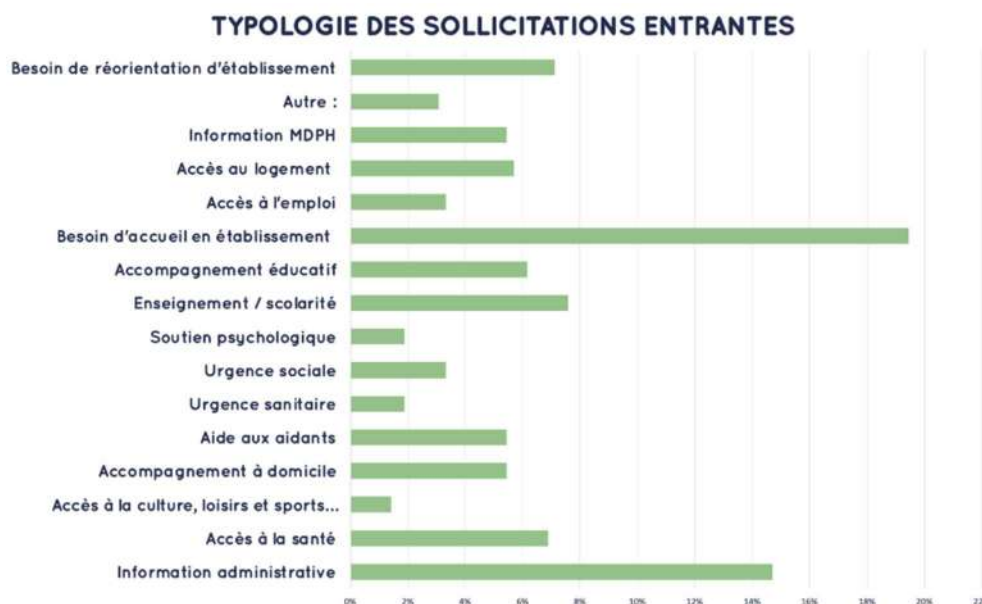
Typologie des sollicitations

Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, nous constatons que les besoins relatifs à l'accueil en établissement représentent les demandes les plus importantes, ainsi que le besoin d'accès aux droits et à l'information administrative. L'accès aux informations liées au dossier ou au fonctionnement de la MDPH font également partie des demandes récurrentes, nous avons constaté une baisse de ces demandes en 2025.

Nous observons une répartition homogène des sollicitations sur une demande d'intervention directe : l'accompagnement à domicile (5%), l'accompagnement éducatif (6%) et l'aide aux aidants (5%).

Quelques chiffres :

- 19% des sollicitations concernent la mise en place de parcours pour cause d'indisponibilité ou d'inadaptation des réponses connues (orientation ESMS non-effective notamment) (contre 21% en 2024) ;
- 7% : besoin de réévaluer le parcours de la personne concernée afin qu'elle soit orientée vers un ESSMS correspondant à sa nouvelle situation ;
- 15% : relais vers des acteurs du droit commun (association, CPAM, circonscription, défenseur des droits, etc.) ;
- 8% : appui et coordination assurés par l'équipe dans le cadre du parcours scolaire auprès des familles, des écoles, des enseignants référents pour proposer des solutions alternatives en lien avec les acteurs du territoire ;



Typologie de handicap

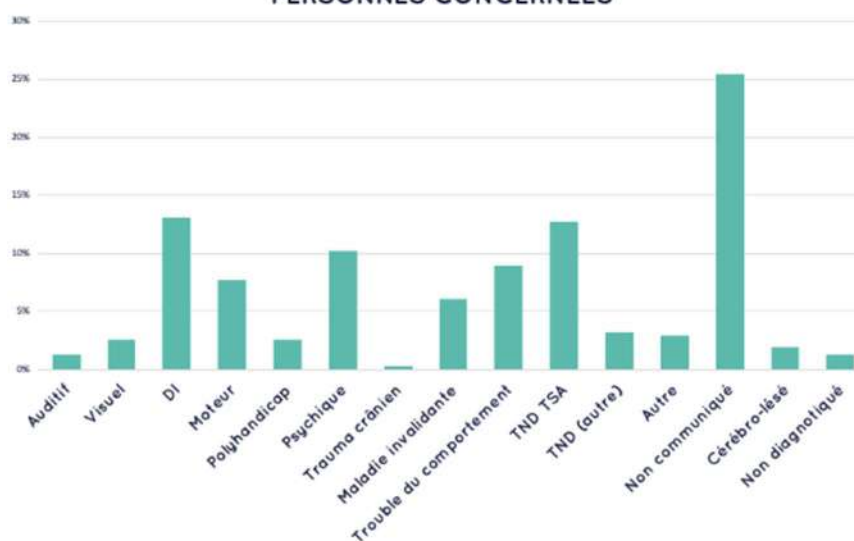
La typologie de handicap a été plus facilement codifiée en 2025 (75%) par rapport à 2024 (68%), ce chiffre s'explique par la montée en compétences des professionnels recevant les appels et du fait d'une meilleure information sur le suivi des situations de niveau 2 coordonnées par les conseillères parcours.

Les typologies sont assez hétérogènes et diversifiées. Nous continuons à observer une augmentation des sollicitations concernant les troubles du comportement : 9% en 2025 contre 7% en 2024.

Quatre grandes catégories se distinguent :

- 13% de déficience intellectuelle (10% en 2024),
- 13% de TND / TSA (11% en 2024),
- 10% de handicap psychique (11% en 2024),
- 8% de handicap moteur (10% en 2024),

TYPOLOGIE DES HANDICAPS RELEVES DES PERSONNES CONCERNÉES



Nous avons développé notre mission d'«aller-vers» en rencontrant différents partenaires tout au long de l'année 2025. Nous avons participé à différentes réunions de concertations existantes sur le territoire qui peuvent aussi expliquer une augmentation des demandes de professionnels.

Ces différentes sollicitations démontrent que l'équipe est reconnue dans ses fonctions d'appui, conseil et expertise dans la réponse aux situations individuelles.

FOCUS PARCOURS SCOLAIRES COMPLEXES

Nous avons mis en place, depuis 2023, un tableau de suivi pour les situations complexes repérées par l'Education Nationale. Il est partagé avec la RAPT et l'équipe de conseillères parcours de la C360. L'objectif est de pouvoir croiser les informations et de prioriser les situations afin de les remonter aux directions de pôle enfance du médico-social et de tout acteur en mesure de pouvoir apporter une réponse ou réfléchir à un parcours adapté.

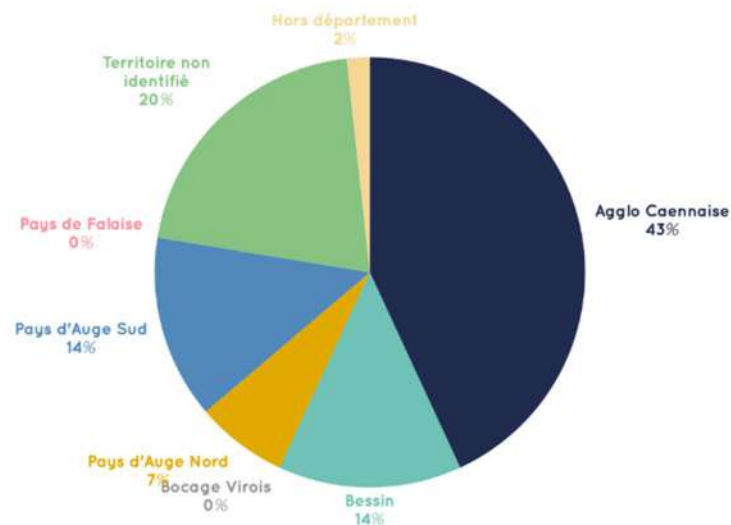
58 situations ont été repérées et suivies en 2025 :

- 19 situations sont coordonnées par la C360 du Calvados,
- 20 situations sont coordonnées par plusieurs acteurs (ex : PCPE, IP TSA, SESSAD, ...),
- 12 situations sont coordonnées par la Direction enfance famille.

La moyenne d'âge est de 10 ans avec une tranche d'âge qui va de 7 ans à 15 ans.

La coordination de ces situations a beaucoup mobilisé l'équipe, les conseillères parcours ont été très souvent en contact avec les familles et les partenaires pour essayer de construire un parcours coordonné. Le lien de confiance qui a été créé avec les familles a permis de proposer ou de réfléchir à des solutions alternatives qui ont mobilisé plusieurs acteurs du droit commun et du droit spécialisé.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS CONCERNÉS



Nous pouvons observer que l'agglomération caennaise reste le territoire le plus concerné. Le Bocage Virois a mis en place un staff école inclusive depuis 2023 qui permet d'anticiper et de prévenir les parcours complexes, nous repérons peu ou aucune demande sur ce secteur.

Les typologies de handicap dominantes sont :

- 9 situations avec cumul de handicap (trouble du comportement, TND (TSA, TDAH), trouble du développement, DI),
- 17 avec TSA,
- 16 avec TCC.

Nous observons pour ces situations que les droits ouverts par la MDPH à la suite de la décision de la CDAPH sont majoritairement : l'AESH individualisée, l'Unité d'Enseignement avec 31 enfants concernés, l'orientation IME avec 28 enfants notifiés ainsi que l'orientation DITEP et le SESSAD (une dizaine de situations).

Les besoins repérés :

- Demandes essentiellement liées à des difficultés d'inclusion scolaire et d'accès à une prise en charge en ESMS ;
- Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TSA, significatif sur l'agglomération Caennaise ;
- Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TCC repéré sur l'ensemble des territoires, particulièrement sur le Bocage Virois et le Pays d'Auge Nord.
- Manque de visibilité par les professionnels ou familles :
 - Des « fonctions ressources » mobilisables au sein des ESMS,
 - Des dispositifs (EMAS, DAR, UEMA, UEEA, etc.).

FOCUS SITUATIONS COMPLEXES

Les parcours complexes accompagnés au cours de l'année 2025 sont au nombre de 140 (dont 38 parcours débutés en 2024) : 77 adultes, 58 enfants, 5 aidants.

	Enfants	Adultes	Aidants	Nombre total de situations
Agglomération caennaise	32	42	3	77
Bessin	5	8		13
Pays d'Auge Sud	5	6	1	12
Pays d'Auge Nord	7	6		13
Pays de Falaise	2	6	1	9
Bocage Virois	6	8		14
Hors département	1	1		2
Total	58	77	5	140

Répartition des sollicitations des situations de niveau 2 par territoire

	Besoin d'accueil en établissement	Enseignement / Sclolarité	Besoin de réorientation d'établissement	Information administrative
CALVADOS	31 %	11 %	9 %	7 %
Agglomération caennaise	56 %	48 %	35 %	47 %
Bessin	10 %	11 %		12 %
Pays d'Auge Sud	8 %	11 %	13 %	6 %
Pays d'Auge Nord	13 %	22 %	13 %	18 %
Pays de Falaise	6 %	4 %	17 %	6 %
Bocage Virois	5 %	4 %	22 %	6 %
Hors département	3 %			

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 est de 196 jours. Cette donnée est à prendre avec précautions, car plusieurs situations mobilisent l'équipe pendant plusieurs mois.

Plusieurs situations nécessitent plusieurs prises de contact pour définir la demande et tenter d'apporter des réponses adaptées. La recherche d'information auprès de partenaires et l'évaluation « à 360 », assurée par l'équipe, nécessitent une forte disponibilité et proximité. Le « fil rouge » proposé par l'équipe de conseillères en parcours s'inscrit souvent dans la durée et permet de maintenir une bonne dynamique entre les différents partenaires pour rechercher une solution adaptée.

- Présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement (médico-social, social, de la santé, de l'éducation nationale ou tout acteur du droit commun). Le travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle de l'intervention des conseillères en parcours.
- L'organisation de staffs par l'équipe reste assez faible sur l'année 2025 (3 staffs). La coordination partenariale assurée par l'intervention des conseillères en parcours permet souvent d'identifier des premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs.
- La participation de l'équipe aux réunions de coordination / concertation déjà existantes (15 réunions sur l'ensemble du territoire en plus des réunions RAPT) permet d'assurer une veille sur les ruptures de parcours et de fluidifier les réponses entre les différentes instances déjà en place.
- La complexité des familles ou aidants à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives, reste un facteur d'épuisement et de démobilité, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture de parcours.
- L'intervention des conseillères en parcours auprès des personnes en situation de handicap ou leurs aidants et des professionnels de l'accompagnement, permet régulièrement de faciliter des démarches qui ne parvenaient pas à aboutir et/ou qui étaient engagées de longue date.

Les freins dans l'opérationnalité

- La mobilisation de certains acteurs (dans le cadre de leur fonction ressource par exemple) manque encore parfois de fluidité. La philosophie de la C360, « l'esprit de communauté », reste une démarche continue d'amélioration.
- Difficultés de construire des réponses adaptées au vu du contexte de saturation des ESMS. Pourtant, des places ont été créées dans le cadre de l'AMI 50 000 solutions.
- Difficultés d'obtenir des réponses personnalisées lorsque celles-ci nécessitent la mobilisation concertée des acteurs du droit commun et du réseau spécialisé.
- Nécessité d'affiner les partenariats avec les acteurs du droit commun et du sanitaire (psychiatrie surtout).
- Les zones blanches dans certains territoires : Bocage Virois et Pays d'Auge Côte Fleurie.
- Nous notons un manque de solutions relatives à la recherche de médecins traitants / spécialistes, des difficultés de coordination avec le soin, la psychiatrie : manque de fluidité des parcours.

Les leviers

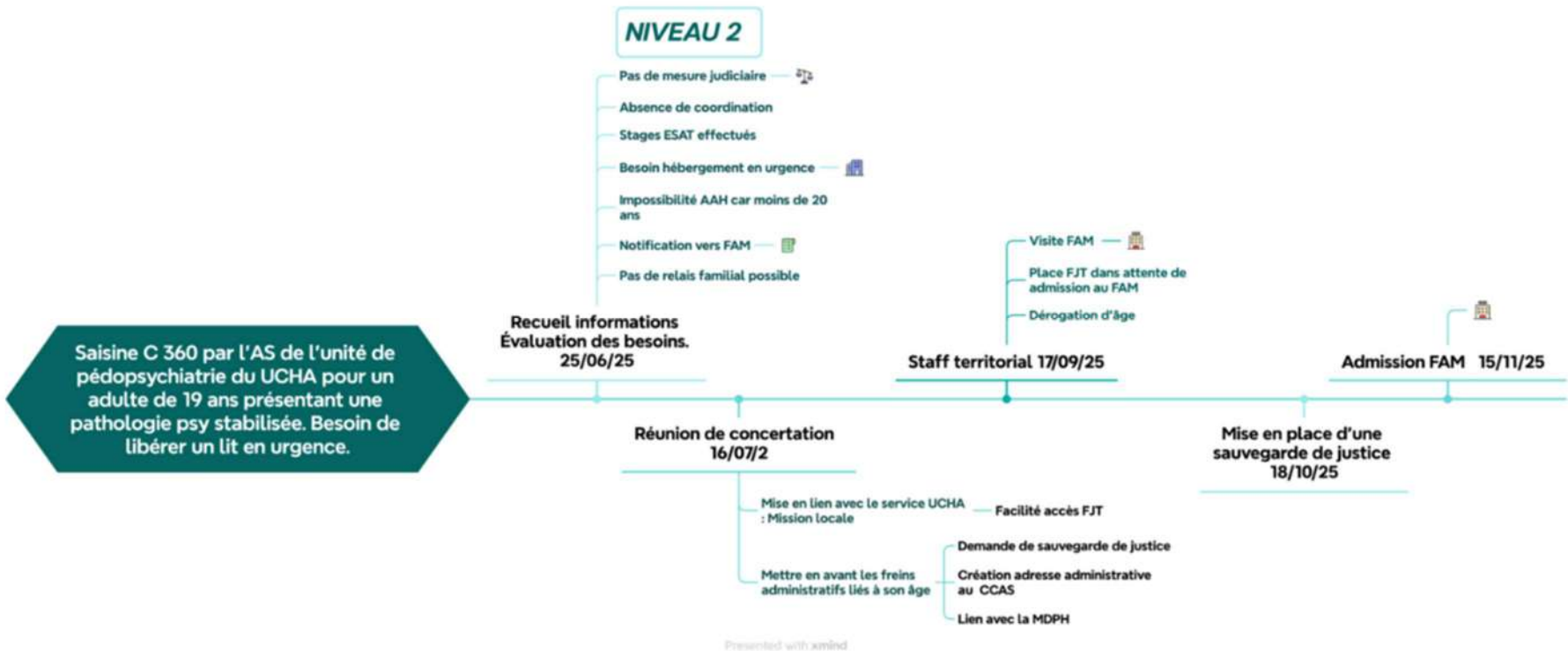
- L'intervention des conseillers en parcours permet aux familles, aidants, partenaires de prendre du recul, de dédramatiser les situations (rôle de médiation et de coordination reconnus).

- Liens de proximité avec les mandataires judiciaires qui sont parfois démunis dans l'accompagnement au quotidien de leurs « protégés ».
- La neutralité du conseiller en parcours (tiers) permet dans les situations une évaluation globale et la proposition d'action ou de piste de travail pour des structures qui arrivent aux limites de l'accompagnement.
- L'impulsion et la poursuite de la logique de parcours avec la mise en place d'accompagnement à la carte.
- Partenariat étroit avec la MDPH, l'Éducation Nationale, et les acteurs de la coordination tels que les DAC, intervenants pivots du CRA Normandie COM, PCPE.
- Volonté des partenaires à répondre au principe de subsidiarité et de co-construction.
- La journée des aidants du 4 octobre 2025 a eu une répercussion positive pour les différents professionnels du territoire présents (interconnaissance) et surtout pour les aidants (statut et rôle reconnu).

Problématiques récurrentes

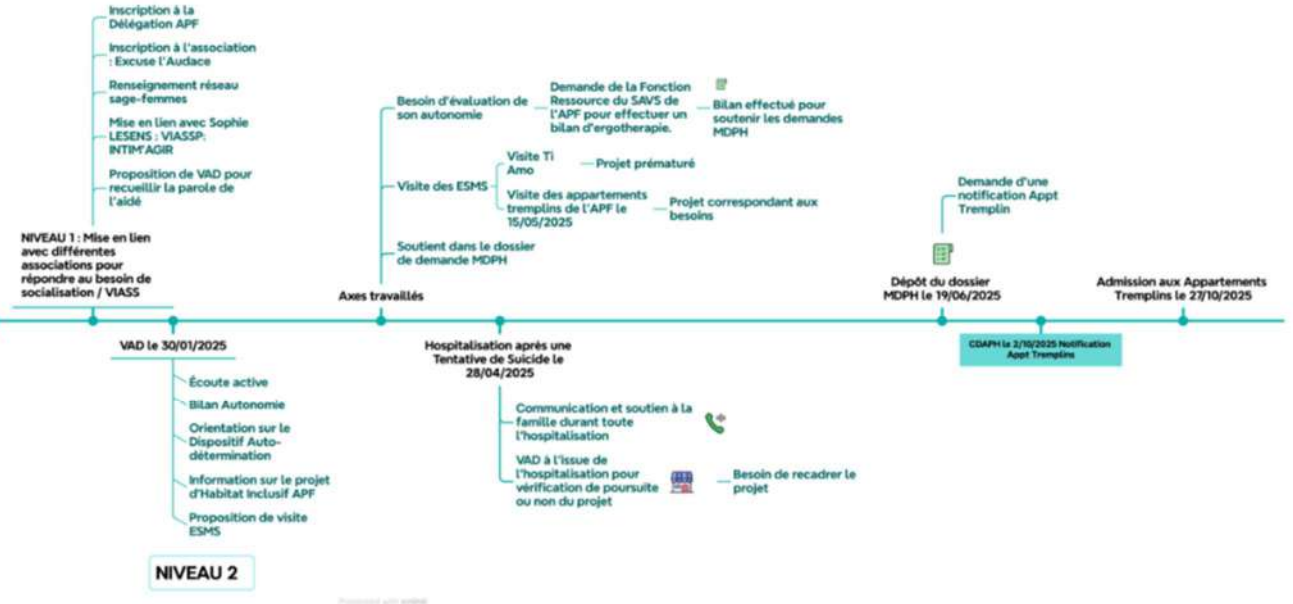
- Majoritairement des adultes (homme / femme 20-60 ans) présentant un profil précaire et de marginalisation liés au logement et à l'emploi, rencontrant des difficultés d'accès aux ressources du droit commun ou spécialisées => difficulté de coordination entre le droit spécialisé et le droit commun.
- Des personnes présentant des pathologies évolutives avec une problématique de maintien à domicile et de continuité de soins, rencontrant des difficultés pour avoir une réponse adaptée et/ou pour l'accès à un établissement spécialisé.
- Pour les PSH avec troubles du comportement sans solution en sortie d'hospitalisation

Ci-après quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :



Appel d'une aidante, pour une femme de 26 ans atteinte d'un IMC qui souffre d'une autonomie très restreinte. Elle est étudiante en cours de Doctorat de Sociologie.

Le 14/01/2025



TENDANCES

L'activité de la C360 du Calvados a été très riche sur l'année 2025, tant au niveau de la réponse aux situations individuelles que du travail de maillage partenarial sur le territoire. Nous avons connu une forte montée en charge des sollicitations et cette tendance s'est confirmée tout au long de l'année. Nous continuons cette année à observer une augmentation importante des situations complexes.

2025 est aussi marqué par un renfort de notre travail partenarial. En effet des réunions régulières sont organisées avec les différents acteurs de coordination pour faciliter l'appui ressource ou le suivi de situations pour lesquelles nous avons été saisi. En parallèle, nous avons formalisé des temps de travail réguliers avec l'équipe de la RAPT.

Par ailleurs, la montée en charge des sollicitations nous a amené à nous réorganiser au sein de notre équipe et à mettre en place des temps de régulation hebdomadaire pour la répartition, la priorisation et le suivi des situations. Nous avons également des réunions d'équipe hebdomadaires qui permettent de croiser les regards et favoriser l'analyse clinique des nouvelles situations.

L'organisation de la journée du 4 octobre 2025 à destination des proches aidants, "S'informer : une clef pour les aidants", a fortement mobilisé l'équipe en complément de son activité quotidienne. Cet évènement a renforcé l'interconnaissance entre professionnels mais a surtout permis aux aidants d'être reconnu dans leur rôle si important auprès des personnes en situation de handicap.

Le changement d'opérateur de la plateforme nationale d'appels fin 2024 nous a permis une meilleure gestion et suivi des sollicitations reçues en 2025. La mise en place le 2 avril 2025 du logiciel SI métier (Services e-Parcours Normandie) nous a permis de respecter les règles RGPD et d'améliorer notre suivi des situations.

La C360 du Calvados est de plus en plus repérée sur le territoire que ce soit par les acteurs du droit commun ou du droit spécialisé. La mission « d'aller vers » de la C360 est une démarche continue. De nombreuses actions vers les acteurs du droit commun ont été menées cette année. Toutefois, cet objectif reste prioritaire pour l'année à venir.

INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

Deux instances principales rythment le calendrier de la C360 du Calvados.

COMITES DECISIONNELS

4 Comités Décisionnels se sont tenus en 2025 à chaque fin de trimestre. Les membres cœurs de la communauté se sont mobilisés pour mettre à disposition leurs locaux afin de nous recevoir dans des conditions idéales. Une participation moyenne de 25 à 30 membres cœurs par comité est enregistrée. Nous observons chaque année une baisse de fréquentation des membres lors du comité décisionnel de décembre.

Ces comités permettent de partager des actualités, informations, de présenter des initiatives et évènements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la communauté. Cette instance permet également de définir les orientations, stratégies et de valider les travaux menés dans le cadre des comités thématiques.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2025, sont repérés :

- Dispositif de Soutien à l'Autodétermination par LADAPT Normandie,
- Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes du Calvados par l'ACSEA,

- Charte Accueil Réussi par l'UFCV et l'Éducation Nationale,
- Centre Régional de ressources « HANDICAP et PROFESSION » (ARAMIS - Fédération APAJH),
- Déploiement régional de la CAA en Normandie par la Ruche des Possibles.

Les principales validations :

- Intégration de nouveaux membres cœurs :
 - CapParents Normandie,
 - Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes du Calvados,
- Favoriser la participation des GEM en tant que membres cœurs,
- Outils :
 - Tableau des dispositifs d'appui et de coordination pour les personnes en situation de handicap,
 - Logigramme & grille de critères de priorisation de la C360 du Calvados,
- Diagnostic :
 - Enquête sur l'offre et les besoins du polyhandicap sur le territoire,
 - Enquête sur l'offre et les besoins pour éviter les ruptures de parcours,
- Formalisation de process / transformation de l'offre :
 - Travail sur la fonction ressource des établissements médico-sociaux,
 - Création d'une charte partenariale pour les partenaires non-membres cœurs,
 - Déploiement des staffs sur les autres territoires : Falaise, Pays d'Auge & Côte Fleurie, Bessin...
 - L'organisation de Staffs pour les transitions enfant/adulte,
 - L'organisation d'un GT en 2026 pour les personnes en situation de handicap victimes ou auteur de violence sexuelle dans les ESMS,
 - Organisation d'un GT sur les listes d'attentes polyhandicap.

COMITES THEMATIQUES

13 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2025. Ils ont permis de favoriser l'interconnaissance entre les membres cœurs et les partenaires :

- Partager des constats et expertises,
- Engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre déjà engagée.
- Favoriser la fluidité des parcours.

Une participation moyenne entre 15 et 20 membres cœurs et/ou partenaires par comité est notée.

Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement / Continuité - Structuration des réponses aux situations individuelles

Le rapprochement des deux comités 1 et 2, engagé fin 2024 a été actée en 2025. Plusieurs thématiques ont été travaillées durant ces 6 comités :

- La formalisation d'un tableau des dispositifs d'appui aux parcours des personnes en situation de handicap ;
- La création d'un logigramme accompagnant la grille des critères de priorisation ;
- Une enquête auprès des ESMS en vue d'un diagnostic de territoire ;
- Une remontée des problématiques de stages en hébergement adulte en vue d'orientation, diagnostic étayé pour une réunion de concertation ;
- Réflexions sur la fonction ressource des ESMS ;
- Révision des questionnaires polyhandicap à destination des professionnels et des familles.

Ces travaux ont également été accompagnés par la présentation de l'AMI 50 000 solutions dans le cadre de la création de places au sein d'ESMS enfants et adultes. Le pilote a pu venir en appui de certains membres cœurs qui l'ont sollicité pour avoir un éclairage territorial sur les besoins et attendus du cahier des charges de cet AMI. Il a également pu être informé des différents projets que souhaitaient déposer les ESMS.

Place des personnes en situation de handicap – Éthique

Ces 7 rencontres se sont principalement focalisées sur 2 thématiques :

- La présentation d'associations et de projets en place sur le territoire normand : par exemple le projet de "maison relais" à développer sur le territoire par Autisme Basse Normandie, la recherche de professionnels et usagers pour un projet de sensibilisation au handicap de la Cour d'appel de Caen, projet de répit avec la filière équine ;
- L'organisation de l'évènement à destination des proches aidants d'adultes et d'enfants en situation de handicap sur le territoire du Calvados a mobilisé beaucoup de temps sur ce comité qui est devenu le comité de pilotage pendant 3 trimestres en 2025.

Les membres cœurs et partenaires ont fait le choix que ce comité devienne en 2025 le comité de suivi et pilotage de la journée du 4 octobre : s'informer une clef pour les aidants.

Journée "S'informer : une clef pour les aidants"

Ce projet a été à l'initiative des membres cœurs de la C360 du Calvados dans le cadre des comités thématiques à partir de décembre 2023. Un questionnaire a été diffusé en avril 2024 pour identifier les besoins. Il a été validé en comité décisionnel fin 2024 d'organiser une journée d'information, de soutien et d'échanges destinée aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap afin de:

- Faciliter l'accès aux droits,
- Faire connaître les ressources du territoire,
- Favoriser l'interconnaissance et créer un espace de partage d'expériences.

La journée du 4 octobre 2025 s'est adressée aux personnes aidantes d'enfant ou d'adulte en situation de handicap, les familles, les personnes vivant avec un handicap et aux professionnels, ou simplement des curieux.

Quelques chiffres :

- 20 commissions cumulées sur les différents postes pour une mise en place optimale le jour J (logistique, restauration, etc.) ;
- 5 comités de suivi réalisés pour l'organisation pour le jour J ;
- 2 visioconférences pour la logistique du jour J avec les partenaires inscrits ;

- 28 membres actifs depuis octobre 2024 ;
- 200 visiteurs le jour de l'évènement ;
- 180 partenaires mobilisés pour l'occasion ;
- 8,52/10 de moyenne générale pour l'ensemble des items évalués sur la journée.

L'équipe dédiée de la C360 ainsi que certains salariés du RSVA ont été fortement mobilisés sur l'organisation en amont de l'évènement : 18 temps de travail pour la mise en place des quatre tables rondes ont été programmés, la prise de contact par mail avec des centaines de partenaires, le phoning réalisé pour la prospection et la relance auprès des futurs intervenants, la réflexion du format opérationnel de la journée, etc.

Les membres cœurs du comité décisionnel ont évoqué la pérennisation de cet évènement mais une réédition sur l'année 2026 n'est pas envisagée. Un autre format est à réfléchir lors des prochains comités par exemple : organiser des actions sur des territoires ciblés avec des thématiques spécifiques. Les membres ont relevé une forte émulation entre les divers professionnels présents, qui a permis de générer de l'interconnaissance. Plusieurs aidants sont venus remercier les organisateurs et se sont sentis entendus et reconnus lors de cette journée.

Le village qui représentait un éventail de l'offre disponible sur le territoire du Calvados en mélangeant les acteurs du droit commun et spécialisé sous la forme de parcours a été fortement apprécié.



Groupes de travail transverses

À la demande des membres cœurs, des groupes de travail transverses ont été mis en place sur l'année afin d'approfondir certains sujets vus en comité thématique :

- Cartes mentales sur l'offre TSA

Ce groupe de travail a démarré en 2024. Les documents étaient en cours de formalisation graphique et devaient être finalisés courant 2025. Cette action a dû être reportée à 2026 en raison de l'organisation de la journée à destination des proches aidants.

- GT Polyhandicap

Ce groupe de travail a été mis en place à la suite de la sollicitation de 2 ESMS et de l'ARS Normandie dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale et des évolutions à venir afin de correspondre aux besoins du territoire (exemple : transformer des places d'accueil temporaire en hébergement permanent). Cette demande a aussi été relayée par le Conseil Départemental du Calvados sur la base d'un constat de sous occupation globale de ces places et de prolongation des accueils temporaire.

Les acteurs présents sont multiples : les associations de représentant d'usagers polyhandicap, les directions ESMS enfants et adultes accueillant le public polyhandicap, les dispositifs de coordination concernés... L'animation est assurée par le pilote de la C360 en binôme avec un membre de l'ERHR.

Propositions issues du GT de mai 2025 :

- Mettre en place une enquête pour repérer l'offre et les besoins, deux questionnaires (professionnels et familles) ont été travaillés en comité thématique en fin d'année et seront diffusés au cours du 1er trimestre 2026 auprès des professionnels et des familles ;
- Organiser un GT sur les listes d'attentes mutualisées en s'appuyant sur les travaux menés dans les départements du 76 et du 27. Un premier groupe a eu lieu en décembre 2025 et sera pérennisé en 2026.
 - GT DITEP TCC – Calvados Orne Manche

Ce groupe de travail a été mis en place en juin 2025 pour donner suite aux réunions de concertation avec l'Éducation Nationale, la MDPH du Calvados et les ESMS du territoire ; plusieurs situations ont été repérées avec un besoin d'offre DITEP sur le territoire du Bocage Virois. L'objectif était d'associer les DITEP de Flers et Saint-Lô pour réfléchir de façon territorialisée à cette problématique avec les DITEP du Calvados. Cette réflexion devra se poursuivre en 2026 avec les autorités compétentes.

- GT direction ESMS enfants rentrée scolaire / parcours scolaire complexe

Ce groupe de travail a été mis en place à la suite du comité décisionnel du 9 décembre 2024. L'objectif était de pouvoir préparer la rentrée 2025 pour les enfants repérés comme situations prioritaires dans la continuité des espaces de concertation existant : RAPT du Calvados, priorisation situations AMI, C360, le réseau de directeurs pôles enfance.

Une première rencontre plénière a eu lieu en février 2025 puis 3 autres temps ont été programmés au cours de l'année 2025 en prenant en compte les typologies de handicap et les territoires.

PARTENARIATS ET RESEAUX

Pour répondre à ses missions, la C360 concentre ses actions vers la recherche de solutions concrètes et innovantes au plus près des lieux de vie et travaille en collaboration avec les acteurs de chacun des territoires. La C360 continue de maintenir des liens privilégiés avec les membres cœurs et de développer son réseau d'acteur du droit commun.

PARTENARIAT AVEC LA MDPH

Une convention entre la MDPH et la Communauté 360 a été formalisée et validée en COMEX le 16 décembre 2024.

La convention entre la MDPH et la C360 a été signée en avril 2025. Elle vient définir les modalités de travail et les articulations avec la RAPT et les différents pôles de la MDPH. Elle permet le principe de partage et d'échange d'informations contribuant à une évaluation précise des besoins des personnes.

Articulation avec la RAPT

Les missions confiées à la C360 viennent compléter la RAPT en fédérant les acteurs de droit commun et les acteurs spécialisés (DAC, équipe mobile, ERHR Nord-Ouest, PCPE, plateforme de répit, ESMS, plateforme emploi accompagné, etc.).

Une rencontre est organisée tous les 2 mois entre les conseillères parcours et la référente RAPT. Elle permet un échange et une collaboration dans la gestion des situations complexes et d'identifier qui assurera la coordination de parcours en fonction des critères et du logigramme validé lors des comités thématiques.

Ces échanges permettent à chacune des parties de pouvoir croiser leurs informations et, si besoin, de mettre à jour les éléments d'évaluation pour l'étude du dossier par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Le pilote est également membre permanent des GOS organisés par la MDPH. Le GOS est une réunion qui réunit la personne en situation de handicap (ou son représentant légal) et les différents partenaires impliqués dans son accompagnement et/ou susceptibles de répondre aux besoins de la personne. Cette réunion a pour but de proposer des solutions concertées et adaptées aux besoins de la personne et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Articulation avec les différents pôles de la MDPH

Il a été convenu que l'équipe de conseillères parcours ou le pilote puisse également mobiliser les différents pôles de la MDPH en lien avec leurs responsables (pôle accès au droit, pôle évaluation, etc.). Cette collaboration permet d'assurer une fluidité des réponses en lien avec les observations faites par l'équipe de la C360 lors des visites à domicile ou lors des rencontres partenaires par exemple.

PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

Dans le cadre de notre partenariat, nous avons co-construit un tableau de priorisation qui guide notre collaboration autour de situations complexes en fonction de nos missions respectives. Des rencontres régulières sont réalisées en présence de la MDPH, l'Éducation Nationale et la C360 autour de situations complexes repérées selon des critères de priorisations partagés.

Cette collaboration étroite permet de présenter aux directions pôles enfance du Calvados des situations repérées comme prioritaires lors des GT parcours scolaires complexes qui deviendront des staffs en 2026.

L'équipe de conseillères parcours et le pilote ont rencontré à plusieurs reprises l'équipe d'enseignants référents du Calvados pour préciser leurs missions et articulations possibles.

PARTENARIAT AVEC LES DAC (APPUI SANTE I4 ET AXANTE)

Des réunions de concertation sont organisées à raison d'une fois tous les deux mois afin d'aborder des situations complexes. Les deux parties peuvent être ressources l'une pour l'autre ou intervenir en binôme dans le cadre de visite à domicile par exemple.

L'équipe de la C360 participe aux rencontres de concertation de partenaires mis en place par le GCS Axanté pour les situations des moins de 60 ans.

Le pilote fait également parti du COPIL DAC ; cette participation permet de croiser les regards sur les besoins du territoire du Bessin et d'être en veille sur les ruptures de parcours ou besoins non couverts.

STAFF

TCCL

L'équipe de la C360 est conviée aux staffs organisés par le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux (CHAB) en qualité de fonction ressource pour apporter une réflexion, un appui, une analyse pour les situations abordées par l'équipe médicale. Cette participation permet également d'évoquer des situations repérées par l'équipe et d'assurer une veille sur les ruptures de parcours de la filière AVC Normandie.

Ce staff se réunit une fois tous les 2 mois et est composé de différents acteurs du sanitaire et du médico-social : CHAB, CH Falaise, SAMSAH et UEROS LADAPT Normandie, Le Normandy - LNA Santé (Deauville et Manche), CHU de Caen, Prévention Santé & Travail I4, CMPR La Clairière Hérouville-Saint-Clair, SAVS APF France handicap, EPMS Mer et Bocage, CH Alençon, Normandie Générations, CMPR Bagnoles de l'Orne, C360.

L'équipe a également été sollicité pour partager ses outils, son réseau, son expertise pour venir en soutien de l'organisation du prochain Forum qui aura lieu en 2026.

École inclusive Bocage Virois et Suisse Normande

Ce staff est porté par le Pôle enfance et adolescence de l'APAEI du Bocage Virois et se réunit une fois par trimestre. L'objectif est de faciliter le parcours des enfants en situation de handicap sur ce territoire en associant divers acteurs : le CAMSP Gaston Mialaret, le service de pédopsychiatrie de l'EPSM de Caen, l'Éducation Nationale, la maison des solidarités du Conseil Départemental du Calvados, la maison des adolescents et jeunes adultes, le DAME de l'APAJH, le DITEP « Vallée de l'Odon » de l'AAJB, une conseillère parcours de la C360.

L'équipe est membre permanent de ce staff et intervient en appui, conseil et peut présenter des situations si nécessaire.

École inclusive Falaise

La première rencontre a eu lieu en décembre 2025. Ce staff s'appuie sur le modèle du Bocage Virois en s'adaptant aux réalités du territoire. L'équipe dédiée de la C360 a lancé la démarche et il est prévu dès 2026 un co-partage par le DITEP Vallée de l'Odon et le DAME de Falaise.

L'ensemble des membres présents : l'Éducation Nationale, la maison des solidarités du Conseil Départemental du Calvados, le DITEP, Le DAME, la pédopsychiatrie de l'EPSM, la CAMSP ont choisi de se réunir une fois par trimestre.

Les objectifs recherchés :

- Répertorier et diffuser les ressources "handicap" du territoire proposant des réponses d'accompagnement et/ou des coordinations de parcours ;
- Repérer les espaces et instances de coopération existantes entre acteurs permettant de faciliter le parcours des enfants en situation de handicap ;
- Relever les besoins non couverts sur le territoire, en matière de coordination de parcours et d'articulation entre acteurs et identifier les réponses non apportées pour permettre une veille sur les ruptures de parcours.

Les enjeux :

- Apprendre à mieux se connaître,
- Prendre connaissance des dispositifs de son territoire facilitant le parcours des enfants en situation de handicap,
- Participer à la poursuite des travaux issus des comités de la communauté 360.

RCP – 60 ANS BESSIN

Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) autour de situations complexes de personnes de moins de 60 ans sont portées par le GCS Axanté et sont programmées une fois par mois en fonction si besoin. Les membres permanents sont des professionnels sociaux, sanitaires et médico-sociaux.

L'objectif de ces réunions est de rechercher une compréhension globale et partagée de la situation et, le cas échéant, de préconiser des types d'intervention si possible. La finalité est de préconiser des types d'intervention, voire d'en mesurer les limites.

L'équipe de la C360 est sollicitée lorsqu'une situation relevant du handicap ou d'un aidant est présentée. Il est prévu en 2026 d'y être en tant que membre permanent. L'appui-conseil offert par les conseillères parcours y est très apprécié et permet d'apporter un regard complémentaire à l'équipe pluridisciplinaire déjà en place.

PARTENARIAT AVEC L'ASE

Nous avons continué notre travail de collaboration avec la coordinatrice médico-social ASE et les cadres enfances de la Direction de l'Enfance et de la Famille du Conseil Départemental du Calvados. Un protocole de partenariat devait être formalisé en 2025 entre le médico-social et l'ASE, les travaux sont toujours en cours dans le cadre de l'ODPE.

Le pilote a également pu rencontrer la Directrice de la DEF afin de lui présenter les enjeux de la C360 pour les enfants à double vulnérabilité notamment, et les différents outils produits dans le cadre des travaux de la C360.

Il est prévu en 2026 de réinterroger les processus d'articulations mis en place et de les formaliser en s'appuyant sur les travaux déjà menés dans les comités thématiques.

RESEAU

La poursuite du développement des partenariats et réseaux a constitué un enjeu majeur sur l'année 2025 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du pilote : 56 rencontres ont eu lieu au cours de l'année, soit à la demande de partenaires ou sur sollicitation de l'équipe.

Nous avons noté une forte demande de rencontre de la part des ESMS pour favoriser l'interconnaissance entre les conseillères parcours et les équipes de terrain et re-situer les missions et périmètre de collaboration.

Nous avons choisi également de développer le lien avec les associations d'utilisateurs : GEM Cérébro-lésé, Association APAJH 14, HMVA, GEM TSA...

La présentation de la communauté auprès des acteurs de droit commun s'est prolongée : France Service, SOLIHA, MSA Côtes Normandes, Mission Ville Handicap de Caen, Mission Locale, Ti'Hameau, Centre ressource régional ARAMIS, Charte Accueil Réussi, Cour d'appel de Caen, MOBICAP, Amaëlles, CCAS Mondeville, MoovHop APF France handicap, Cap emploi, France Travail Bayeux, DEF, CIO Lisieux, Résidence Accueil de l'APSV AAJB, CLIC

Nous avons poursuivi notre démarche d'"aller vers" avec les acteurs de la santé : CPTS Axanté, France Asso Santé Normandie, Centre François Baclesse, EPSM de Caen, Clinique du Parc, CPTS Caen Couronne, CPAM, PTSM, Centre de guidance ACSEA, Équipe mobile de réadaptation...

Nous avons été sollicités pour venir présenter les missions de la C360 et des conseillères en parcours auprès des professionnels de l'UDAF du Calvados.

Nous avons été sollicités par les professionnels en charge du déploiement du SPDA pour présenter les enjeux, travaux en cours et outils de la C360 pour entrevoir les articulations possibles entre ces deux réseaux d'acteurs.

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

La C360 du Calvados a participé à des évènements organisés sur le département en 2025. Elle a pris part à 3 manifestations :

- La porte ouverte France Service à Hérouville-Saint-Clair le 29 avril 2025,
- Le forum « Le Printemps du Rétablissement » du Service Ariane de l'EPSM de Caen le 13 juin 2025,
- La journée « S'informer : une clef pour les aidants » le 4 octobre 2025,
- Le séminaire territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Calvados Manche Orne - 18 mars 2025 avec pour thème la santé mentale.

Ces événements ont permis à la C360 de déployer sa communication au grand public, mais également de développer l'« aller-vers » en recevant les personnes sur son stand et en leur proposant des premiers éléments de réponses face aux besoins exprimés. Les conseillères en parcours ont pu, par la suite, débiter un accompagnement (coordination de parcours) avec certaines personnes rencontrées.

PERSPECTIVES 2026

Développer une stratégie pour répondre à la montée en charge des sollicitations et coordination de parcours.

Poursuivre le déploiement des staffs territoriaux.

Développer les articulations avec les dispositifs de coordination et autres partenaires (évolution de l'outil, rencontre des dispositifs, mise en place d'un observatoire des ruptures de parcours, ...).

Poursuivre les travaux en cours sur les comités prioritaires (diagnostic de territoire, listes d'attentes, DUA, offre de répit, fluidité des parcours, ...).

Lancement du comité thématique 4 : qualité et formation.

Poursuivre la formalisation des chartes partenariales : CPAM, CAF, CARSAT, MSA, SPE, ...

Poursuivre le partenariat avec le droit commun et programmer des présentations de la C360 au droit commun.

Prévoir une présentation grand public de la C360.

Développer des outils de communication : site, presse, réseaux numériques, support vidéo, padlet, ...

Assurer le suivi des évolutions des logiciels métiers.

Contribuer à la structuration de la collaboration entre les différents acteurs de territoire spécialisés ou non en lien avec le SPDA.

LA COMMUNAUTE 360 DE LA MANCHE



LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de co-responsabilité.

Toutes les organisations gestionnaires d'établissements médico-sociaux du département, l'Éducation Nationale, le Département et le GIP MDPH sont signataires. Les dispositifs de coordination et associations portées par les personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés.

L'année 2024 observait une faible sensibilisation du Service Public de l'Emploi ainsi que des Centres Hospitaliers, à l'exception des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Force est de constater que la situation a peu évolué en 2025 bien qu'un rapprochement avec le Service Public de l'Emploi s'est opéré en fin d'année à l'occasion du déploiement de la thématique relative à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Parmi les nouveaux membres cœurs, CapParents Normandie intègre cette année la Communauté 360 de la Manche au titre des dispositifs de coordination. Le Centre Ressources Régional Handicap et Profession, porté par la fédération APAJH, a récemment présenté sa demande. Les membres cœurs rendrons leur décision à l'occasion du premier comité décisionnel de l'année 2026.

L'EQUIPE DEDIEE

La Communauté 360 de la Manche est représentée par une équipe de quatre professionnels à son service :

- **Un coordinateur** ayant pour mission l'animation de la Communauté à travers l'organisation des comités décisionnels et thématiques ainsi que la supervision de la réponse aux situations individuelles. Il est l'interlocuteur privilégié des membres cœurs représentant leurs organisations et réalise la promotion de la Communauté à l'échelle départementale. Au-delà des instances de la Communauté, il organise et participe à toute action œuvrant à faciliter et fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap en lien avec les partenaires du territoire.
- **Trois conseillers en parcours** qui assurent la réponse aux situations individuelles à travers la permanence à la plateforme téléphonique et la coordination des parcours. Répartis sur le Nord, le Centre et le Sud du département, ils sont hébergés par des membres cœurs de la Communauté 360. Experts sur les parcours handicaps et les ressources mobilisables de leur territoire, ils recueillent les sollicitations, de la plus simple à la plus complexe, évaluent les besoins, vérifient les droits, prestations et orientations et coordonnent l'intervention des acteurs. Polyvalents, ils participent à l'animation de leur territoire et de la Communauté 360.

L'équipe de la Communauté 360 se montre stable et continue de s'appuyer sur les professionnels recrutés pour son déploiement, facilitant ainsi son identification par les membres cœurs et partenaires

L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2025

REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES

Contrairement à 2024, l'année 2025 marque le premier rapport d'une activité pleine et entière, l'ensemble des conseillers en parcours ayant exercé leur mission du 1er janvier au 31 Décembre. Bien que la Communauté 360 poursuive son déploiement et la progression de son activité, 2025 s'inscrit comme première année de référence pour comparer, mesurer et évaluer ses indicateurs

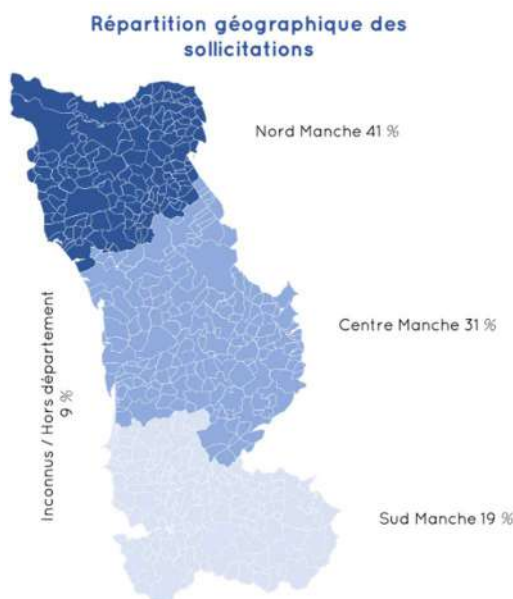
Statistiques générales

Entre janvier et décembre 2025, 380 sollicitations ont été traitées par l'équipe de la Communauté 360 de la Manche :

- 217 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation),
- 155, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 (coordination de parcours et agencement de solutions),
- et 8 d'un traitement de niveau 3 relatif à un relais vers la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'ensemble correspondant à une augmentation globale de l'activité de 67%, explicable par les éléments présentés en introduction.

322 appels ont été réceptionnés sur la plateforme téléphonique, provenant de personnes souhaitant s'adresser à un conseiller en parcours de la Communauté 360. 172 personnes sont passées par la plateforme téléphonique pour adresser leur première sollicitation. Les autres sollicitations, soit 208, ont été adressées par d'autres canaux tels que la boîte mail de la Communauté 360, une interpellation directe du conseiller en parcours (physique, téléphone ou mail), un courrier... La majorité des sollicitations passent donc par un autre canal que celui du numéro vert. La typologie des sollicitations permet d'expliquer ce phénomène

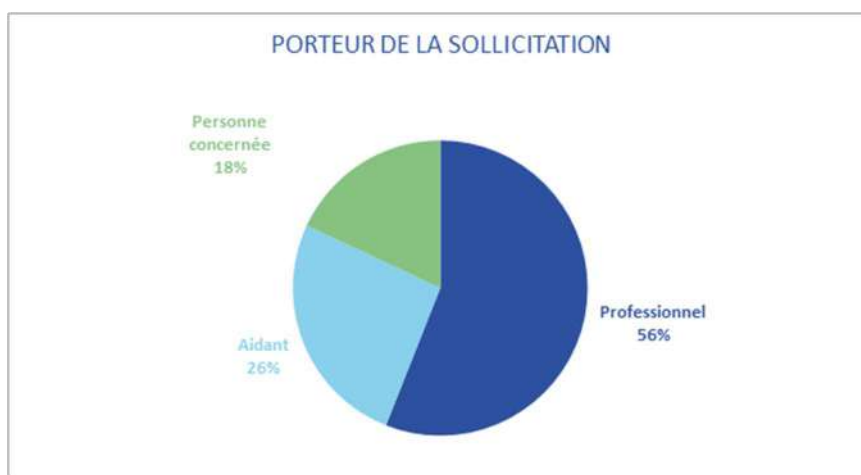
Typologie des sollicitations



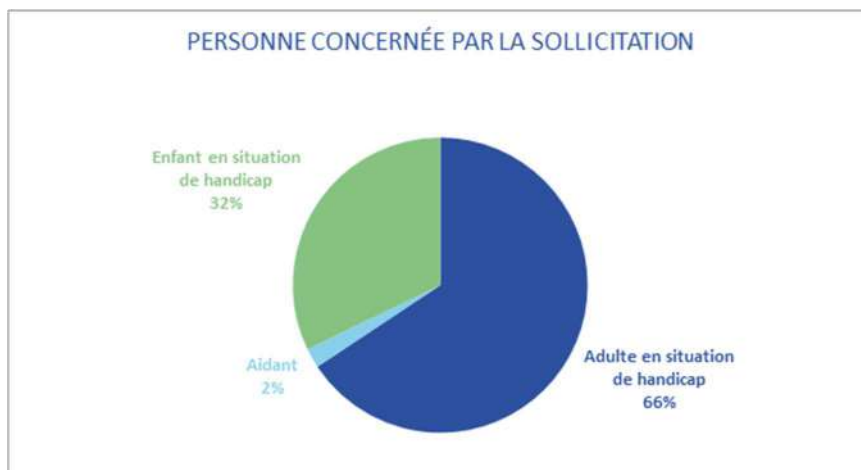
Un écart se creuse désormais dans la répartition géographique des sollicitations et suit les prévisions et observations réalisées en 2024. Le Nord du département concentre, en 2025, une nette majorité des sollicitations, soit un taux de sollicitation deux fois supérieur à celui du Sud Manche. Le Centre Manche représente quant à lui un tiers des sollicitations.

Ces disparités faisaient déjà l'objet d'observations par les membres de la Communauté, notamment par les dispositifs de coordination. Aucune étude ne permet d'objectiver précisément ces écarts entre territoires. Il est néanmoins probable que les bassins de population, les taux d'équipements ou encore les répartitions et organisations des acteurs jouent un rôle à considérer.

Les professionnels restent majoritairement à l'initiative avec 56% des sollicitations, raison pour laquelle le canal de la plateforme téléphonique n'est pas le plus utilisé, les professionnels disposant des contacts directs du conseiller en parcours de leur territoire. A ce titre, 24% des sollicitations sont consacrées à de l'appui-ressource aux professionnels. Les aidants représentent 26% des sollicitations quand les personnes directement concernées n'en représentent que 18%. Ces données ont peu évolué par rapport à celles relevées en 2024.

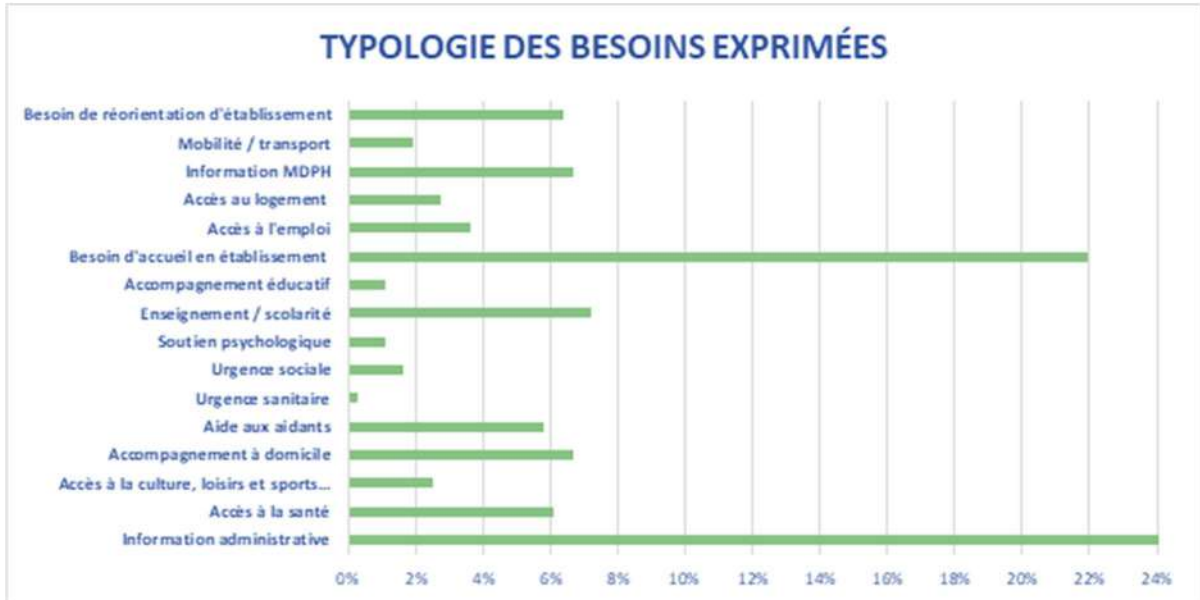


Le profil des personnes concernées par la sollicitation indique que les adultes en situation de handicap restent plus représentés en 2025 avec 66% des sollicitations. Néanmoins, le nombre de sollicitation concernant des enfants évolue par rapport à 2024 en passant de 23% à 32% en 2025. Des présentations répétées auprès des équipes éducatives de l'Éducation Nationale, une meilleure identification des conseillers en parcours par les enseignants référents et directions d'établissements ou encore la participation à certain pôle ressources expliquent cette augmentation. En revanche, les demandes à destination des aidants restent à la marge avec seulement 2% des sollicitations.



Typologie des besoins exprimés

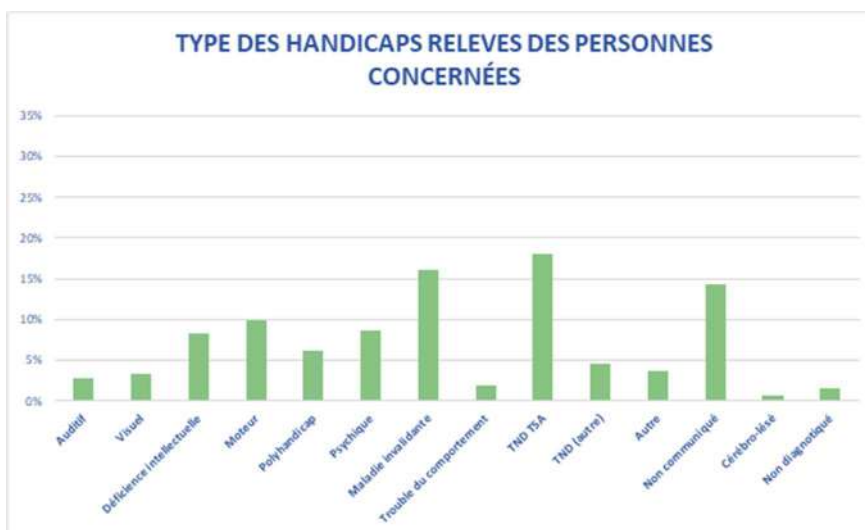
Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, certaines sollicitations demeurent largement majoritaires. Ainsi, les besoins relatifs à de l'information administrative, suivi de près par le besoin d'accueil en établissement, confirment leur prédominance.



Ces indicateurs reflètent ceux relevés en 2024 avec toutefois une diminution des besoins en lien avec des informations relatives à la MDA et une augmentation de ceux liées à l'enseignement et la scolarité, corroborant les éléments présentés précédemment sur le travail en lien avec l'Éducation Nationale.

Typologie de handicap

Malgré une hétérogénéité des typologies de handicap représentées, deux se distinguent nettement par leur nombre important de sollicitation. Il s'agit des maladies invalidantes et des troubles du spectre de l'autisme. Si les besoins relatifs aux maladies invalidantes concernent presque exclusivement des adultes, ceux relatifs aux troubles du spectre de l'autisme concernent aussi bien des enfants que des adultes, du niveau 1 comme du niveau 2 ainsi qu'une récurrence du besoin d'accueil en établissement.



FOCUS EN TERRITOIRES

L'observation de l'activité par territoire montre que la plupart des indicateurs oscillent dans une fourchette proche de celle relevée pour l'ensemble du département. Pour autant, certains se démarquent par leur écart avec la valeur moyenne.

Indicateurs		Manche	Nord Manche	Centre Manche	Sud Manche
Niveau de sollicitation	Niveau 1	57%	44%	66%	56%
	Niveau 2	41%	50%	34%	44%
	Niveau 3	2%	6%	0%	0%
Personne concernée par la sollicitation	Adulte	66%	58%	66%	72%
	Enfant	32%	38%	31%	28%
Typologie de handicap	Trouble du spectre de l'autisme	17%	25%	12%	10%
	Maladie invalidante	14%	11%	25%	5%
Typologie des besoins exprimés	Besoin d'accueil en établissement	23%	33%	21%	16%
Nombre de rencontres présentielle avec les personnes concernées (visite à domicile, auprès d'un établissement...)		77	37	30	10

En lien avec un volume de sollicitation plus important, le Nord Manche présente d'autres particularités mises en évidence ci-dessus avec un nombre de situation complexe (niveau 2 et 3) supérieur au nombre de situation de premier niveau, un pourcentage plus important de situation concernant des enfants, une prévalence nette des profils présentant un trouble du spectre de l'autisme, soit 1 situation sur 4, et un besoin d'accueil en établissement nettement supérieur à la moyenne des autres territoires.

Le Centre Manche observe également une sollicitation majoritaire des profils présentant une maladie invalidante avec 1 situation sur 4. Bien que des liens particulièrement établis avec la CARSAT, la MSA et la CPAM sur le Centre Manche expliquent probablement en partie cette incidence, cela semble mettre plus globalement en évidence des besoins importants autour de ces situations et parcours peut-être moins repérés.

FOCUS SITUATIONS COMPLEXES

155 sollicitations de niveau 2 ont été adressées à la Communauté 360 en 2025. Les indicateurs de l'activité des situations complexes correspondent globalement à ceux relevés pour l'ensemble des situations, à l'exception du nombre de sollicitation concernant des enfants dont le ratio passe de 32% pour l'ensemble des situations à 43% pour les situations de niveau 2.

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 est de 106 jours soit environ 3 mois ½. Une large majorité est orientée par un professionnel, soit 68%. Ces situations ont nécessité 77 rencontres

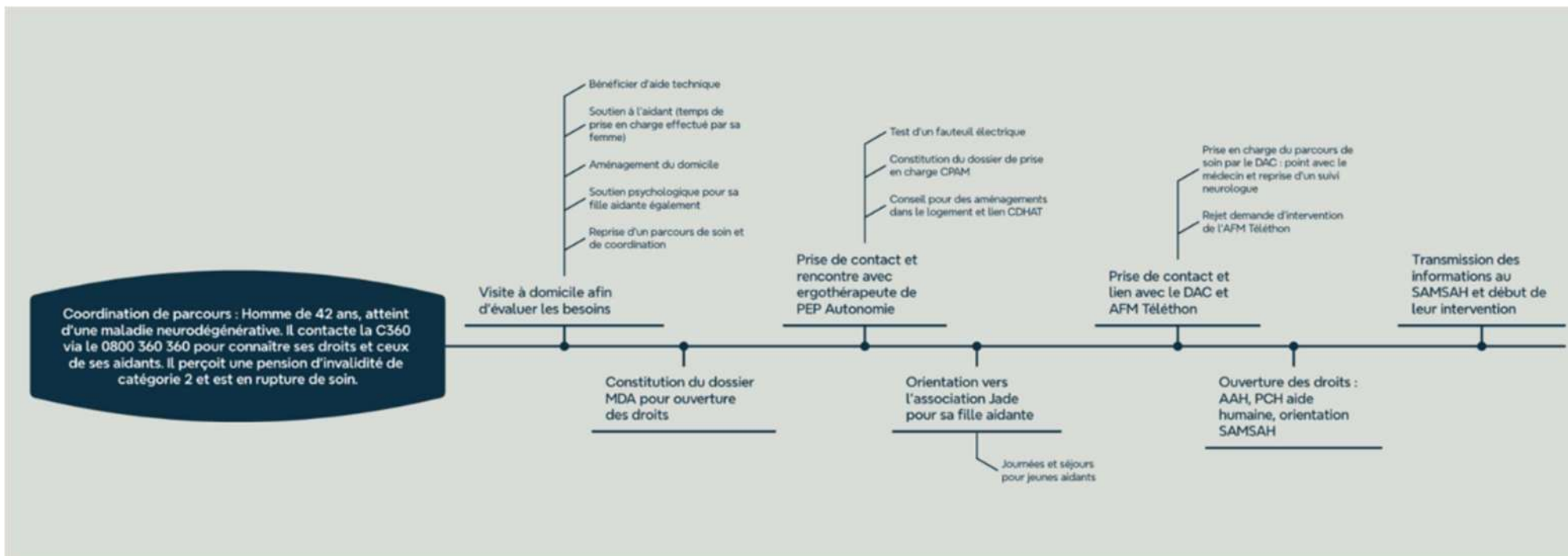
présentielles entre les personnes concernées et leur conseiller en parcours, notamment dans le cadre de visites à domicile.

Un staff de territoire, ou groupe de travail partenarial, a été organisé sur l'année 2025 pour l'une de ces situations.

Les principaux constats réalisés par les conseillers en parcours sur la récurrence de phénomènes relatifs au traitement des situations de niveau 2 restent les mêmes en 2025 :

- La plupart des situations relevant du niveau 2 impliquent la présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement, qu'ils appartiennent au champ médico-social, sanitaire, éducatif ou encore social. Plus le nombre de partenaires impliqués sur une situation est important, plus le risque d'observer une rupture ou une absence de la communication et du lien est constaté. Ce travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle du niveau 2 d'intervention des conseillers en parcours.
- La faible mobilisation des staffs de territoire pour l'année 2025 est identifiée comme une résultante directe de ce travail. La coordination partenariale qui s'établit en premier lieu à travers l'intervention des conseillers en parcours permet souvent d'identifier de premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs. Les staffs de territoire s'organisent donc principalement autour d'un besoin d'engagement réciproque et renforcé des acteurs. L'activité de la RAPT et l'organisation de ses GOS de niveau 1 et 2 participent également à ce constat.
- La complexité à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives inhérentes, de la constitution du dossier à l'accès aux prestations et services, est un écueil presque systématique des personnes concernées. Ce phénomène est d'autant plus constaté lorsqu'il s'agit d'un parcours adulte. Facteur d'épuisement et de démobilitation, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture des parcours.

Ci-après, quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :



Coordination de parcours : Saisine du psychiatre de la RAPT 14 après interpellation du SESSAD. Enfant de 5 ans, TSA vivant en famille d'accueil dans la Manche, scolarisé en grande section avec AESH individuelle

Recueil d'information

- Echange avec le CAMSP
- Echange avec la RAPT 14
- Echange avec l'ASE 14
- Echange avec le SESSAD
- Echange avec l'Education Nationale

STAFF de Territoire : préconisations et engagements des acteurs du territoire

- maintien en maternelle pour la rentrée 2025-2026
- accompagnement SESSAD avec un maintien du CAMSP (dérogation d'âge) puis relai avec CMPEA
- jours de répit au sein de l'IME
- proposition de faire appel à la plateforme de répit et de faire intervenir l'équipe mobile d'appui au lieu de vie

Réactualisation du niveau d'information de l'ensemble des acteurs

- Partage du constat de la complexité de la situation
- Evaluation d'une situation présentant un risque de parcours à court terme
- Situation à caractère prioritaire nécessitant un groupe de travail partenarial

Points de coordination avec les acteurs suite au STAFF

- Avec l'ASE — Réalisation de séjours adaptés pendant les vacances scolaires
- Avec le CAMSP — Points de coordination réguliers
- Avec l'IME — Rencontre pour l'organisation de journée de répit

INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

3 instances principales rythment le calendrier de la Communauté 360 de la Manche.

L'Agence Régionale de Santé, et plus particulièrement sa délégation départementale, veille au déploiement de la Communauté 360 et au suivi des missions qui lui sont confiées. Elle s'appuie plus particulièrement sur le Comité Exécutif « Enfants en situation de handicap et scolarité » ou « CODEX », auquel participent le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale, les représentants des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, ainsi que des membres de la Communauté 360 de la Manche. Il s'est réuni à 3 reprises en 2025, notamment pour une présentation de l'activité 2024 de la Communauté 360, autour de la stratégie Norm'handicap et de la mise en œuvre du second volet de l'AMI 50000 solutions, ainsi que pour la réalisation d'un point d'étape sur les parcours des enfants en attente d'admission auprès d'un ESMS.

L'organisation des comités décisionnels et comités thématiques appartient aux membres de la Communauté et à son coordinateur. Ils permettent respectivement de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement, son organisation et ses orientations, et d'engager les réflexions et travaux lui permettant de répondre à ses missions et atteindre ses objectifs. Leur planification s'organise sur une année scolaire soit de septembre à juin. Pour l'année 2025-2026, les membres cœurs ont souhaité l'organisation de 3 comités décisionnels et 9 comités thématiques. Le calendrier annuel est ainsi communiqué aux membres cœurs au cours de l'été. Cette planification anticipée et optimisée doit favoriser la participation de tous.

COMITES DECISIONNELS

3 Comités Décisionnels se sont tenus en 2025, plus précisément en mars, juin et novembre. La réservation de l'amphithéâtre, mis à disposition par l'AAJD à Agneaux, permet la tenue des réunions dans des conditions idéales. Sa situation géographique, au centre du département, facilite les déplacements des membres les plus éloignés. Une participation moyenne de 21 membres cœurs par comité est enregistrée, soit légèrement inférieure à celle de l'année passée. Ces comités permettent de délivrer des actualités et informations, de présenter des initiatives et événements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la Communauté et, le cas échéant, de valider des travaux, orientations et stratégies.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2025, sont repérés :

Les participations

- Du Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand pour présenter son déploiement ;
- De la Direction de l'Insertion et de l'Emploi du Conseil Départemental de la Manche pour la présentation du parcours « Insertion jeune majeur » ;
- De l'association « Accès-Cité » pour solliciter les membres cœurs autour d'une réflexion sur l'organisation de son modèle et la pérennisation de ses missions ;
- Du Centre Ressources Régional Handicap et Profession, porté par l'APAJH, pour présenter sa demande d'intégration de la Communauté 360 en qualité de membre cœur ;
- De la Ruche des Possibles pour le lancement d'une communauté de pratique sur la Communication Alternative Améliorée ;
- Du Conseil Départemental de la Manche pour le lancement du Service Public Départemental de l'Autonomie.

Les validations

- De l'activité 2024 de la Communauté 360 de la Manche ;
- Du lancement des travaux sur les critères de priorisation ;
- D'une communication « grand public » sur la réponse aux situations individuelles auprès de la presse écrite ;
- De l'intégration du Centre Ressources CapParents Normandie en qualité de membre cœur de la Communauté 360 de la Manche au titre des dispositifs de coordination ;
- Du déploiement du « guide d'évaluation des situations complexes » travaillé en comité thématique ;
- Du lancement d'une nouvelle thématique de travail sur les parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Du souhait d'une représentation possible des organisations gestionnaires des ESMS au SPDA par la coordination de la Communauté 360.

COMITES THEMATIQUES

9 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2025. Ils ont permis la réunion des membres cœurs et partenaires pour y partager des constats et expertises, engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre et des organisations ainsi que la fluidité des parcours. Une participation moyenne de 18 membres cœurs et/ou partenaires par comité est enregistrée. Bien supérieure à celle relevée l'année précédente, cette augmentation est notamment liée à la forte mobilisation et à l'ouverture de participation sur la thématique relative à l'insertion professionnelle. 2 thématiques sont travaillées en 2025 :

Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement

Initiée à partir de janvier 2025, cette nouvelle phase engage des réflexions autour des listes d'attentes et critères de priorisation. De premiers constats amènent à envisager des groupes de travail plus spécifiques sur les transitions de parcours relatives au passage vers l'âge adulte et au vieillissement des personnes en situation de handicap. Abordés dans le cadre de l'appui à la transformation de l'offre déployée par la stratégie Norm'handicap et par le nouveau schéma autonomie du département, ces sujets sont différés au profit de critères de priorisations permettant une lecture commune et harmonisée des situations par les acteurs œuvrant aux parcours des personnes.

Plusieurs phases de réflexion, de conception et de test permettent d'aboutir à l'élaboration d'un « guide d'évaluation des situations complexes ». A destination des professionnels membres cœurs et partenaires de la Communauté 360, il se décline sous une version « parcours enfant » et « parcours adulte ». Il a pour objectif d'évaluer le risque de rupture de parcours à court, moyen et long terme d'une personne, et d'identifier un niveau de priorité correspondant.

Cette évaluation peut notamment faciliter la sollicitation d'un partenaire pour une situation individuelle (dispositifs de coordination, MDA, ...) ou l'organisation de groupes de travail partenariaux spécifiques aux parcours. Il sera notamment utilisé comme modèle de référence pour définir la priorisation des situations à l'occasion des groupes de travail d'étude des parcours et orientations médico-sociales du secteur enfant (ou groupe de travail rentrée scolaire) organisés en mars 2026.

Parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Cette thématique s'installe à la demande des membres cœurs, à l'occasion du comité décisionnel du mois de juin 2025 lorsqu'ils sont interrogés sur leurs attentes concernant le prochain sujet à travailler. Après échanges et dans un contexte de réforme, en lien avec la mise en place récente du réseau Pour l'Emploi, un enjeu significatif à travailler autour des parcours d'insertion professionnelle est repéré. Sans définir d'axe prioritaire pour la réalisation de ce travail, les membres souhaitent introduire ce cycle thématique par une intervention des acteurs du Réseau Pour l'Emploi et de leurs nouvelles modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

France travail, Cap Emploi et les Missions Locales présentent donc leur nouveau fonctionnement intégré aux participants. Associé à un questionnaire permettant le recensement des attentes et besoins des professionnels, 4 constats majeurs émergent de cette première rencontre :

- La situation dans la Manche est favorable à l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Les appuis-ressources et prestations d'accompagnements sont nombreux ;
- Les acteurs du droit commun et spécialisé sont prêts à travailler ensemble ;
- Le manque d'interconnaissance et d'espace de travail commun entre les acteurs constitue un frein déterminant.

Les participants demandent donc à poursuivre cette thématique sur la présentation de ressources, prestations et services œuvrant au parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap donnant lieu, à l'occasion des comités suivants, aux interventions :

- Du Centre Ressources Régional Handicap et Profession ;
- Des Établissements et Services de Pré-orientation et Réadaptation Professionnelle ;
- De l'Emploi Accompagné ;
- De la Formation Accompagnée ;
- Du GIP Alternance Formation Emploi des Personnes handicapées.

En transversalité de ces interventions, les participants mûrissent l'idée d'organiser des rencontres et/ou espaces de travail en territoire sur cette thématique, et font le choix d'orienter la poursuite de ce cycle en 2026 sur leur définition et la construction de leur organisation.

PARTENARIATS ET RESEAUX

REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS

L'articulation entre la Communauté 360, le dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous et leurs conseillers en parcours trouve son rythme au cours de l'année 2025. Les rencontres hebdomadaires sont désormais bien installées et s'organisent avec fluidité. Elles permettent le relais des situations vers l'équipe appropriée, une réflexion partagée sur leur traitement, une mutualisation des connaissances et la transmission d'information actualisée sur les droits et orientations, permettant à chacune de trouver une réponse graduée et adaptée.

Un support de présentation commun, réalisé conjointement par les deux équipes en début d'année 2025, permet de présenter cette articulation aux partenaires.

AUTRES PARTENARIATS ET RESEAUX

Le développement des partenariats et réseaux continue d'être un enjeu majeur de l'année 2025 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du coordinateur.

A l'instar de la collaboration avec la RAPT et les conseillers parcours MDA, les articulations semblables développées avec d'autres dispositifs de coordination se poursuivent et se renforcent, notamment avec les DAC en santé, les intervenants Pivots du CRA, l'équipe de l'ERHR ou encore les facilitateurs de choix de vie du Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand avec lesquels des temps d'échanges réguliers sont programmés, des visites à domicile conjointes sont réalisées et des orientations sont définies ou redéfinies.

La présentation de la Communauté 360 auprès des partenaires, notamment de droits communs, représente toujours une part non négligeable de l'activité. 47 actions en ce sens sont recensées en 2025, soit un volume équivalent à celui de l'année précédente. A l'aide des supports de présentation et documents de communication, les conseillers en parcours et le coordinateur ont pu faire connaître la Communauté 360 et en réaliser la promotion au plus près des territoires.

L'équipe de la Communauté 360 continue de renforcer ses liens de proximité avec les acteurs et services spécialisés du secteur médico-social. Au fur et à mesure des rencontres et opportunités, des visites des dispositifs et établissements ainsi que la rencontre de leurs équipes s'organisent tout au long de l'année.

DROIT COMMUN

Poursuivant ces mêmes objectifs et renforçant la volonté de proposer au public un service de qualité et de proximité, une communication a été adressée aux 532 mairies du département, comprenant le kit de communication (flyer, affiche), la proposition d'une rencontre avec le conseiller en parcours de son territoire ainsi qu'une invitation aux maires, conseillers municipaux et agents des collectivités à s'appuyer et s'adresser, si nécessaire, à la Communauté 360 pour toute demande relative au handicap.

Les liens avec l'Éducation Nationale sont travaillés à l'occasion de temps d'échanges de plus en plus nombreux tel que la réunion de rentrée départementale des enseignants référents la participation régulière à certains pôles ressources ou encore l'organisation d'un groupe de travail sur la réalisation d'un guide d'adressage à destination des équipes enseignantes.

GROUPES DE TRAVAIL

La Communauté 360 poursuit sa représentation et son investissement au sein de nombreux groupes de travail départementaux et territoriaux :

- Concertation membres cœurs AMI 50 000 solutions – Second volet ;
- Projet territorial en Santé Mentale ;
- Organisation des groupes de travail « préparation rentrée scolaire » ;
- Mise en production du logiciel de coordination C360 Normand ;
- Journées « Pépites » - Inclusion et Handicap ;
- Rénovation du schéma autonomie du Département ;
- Déploiement du Service Public Départemental de l'Autonomie ;
- Organisation d'un groupe de travail sur les parcours des malades atteints de la maladie de Huntington ;

- Groupe de travail et d'étude des parcours enfant relevant de l'amendement CRETON en lien avec la MDA ;
- Programme d'extension de la prévention du suicide dans la Manche ;
- Groupe de travail inclusion / ACM PESL Saint-Lô Agglo ;
- Projet de sensibilisation à l'orientation des publics fragiles et vulnérables – DAC Centre Manche ;
- ...

PERSPECTIVES 2026

Une augmentation de l'activité par le volume de sollicitations qui se poursuit en 2026, en lien avec les actions de communication, de promotion et de collaboration de la Communauté 360, mais attendue dans des perspectives moindres que celles de l'année 2025 ;

La poursuite nécessaire du travail sur logiciel métier E-parcours et l'harmonisation de son utilisation en Normandie ;

La finalisation du cycle thématique sur les parcours d'insertion professionnelle au premier trimestre 2026 et la mise en œuvre d'espace de rencontre en territoire sur ce sujet ;

La définition d'un nouveau cycle thématique de travail par les membres cœurs de la Communauté 360 pour le second trimestre de l'année 2026 ;

La reprise des groupes de travail partenariaux d'étude des parcours et orientations médico-sociales du secteur enfants avec l'appui d'un outil collaboratif amélioré et d'une lecture partagée des risques de rupture de parcours évalués à partir du guide d'évaluation des situations complexes ;

S'impliquer sur les groupes de travail 2026 relatifs à la transformation de l'offre, et mis en place par l'ARS dans le cadre de la stratégie Norm'handicap 2024 - 2030 ;

Réunir les acteurs du Nord du département et définir des parcours plus lisibles pour les personnes atteintes de la maladie de Huntington ;

Participer aux groupes de travail pour lesquels la présence de la Communauté 360 est légitime et pertinente ;

Continuer de développer les partenariats et réseaux en poursuivant la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires ;

GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs	DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles	EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	EMS : Établissement Médico-Social
ARCMISA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole	EN : Éducation Nationale
ARS : Agence Régionale de Sante	EPMS : Etablissement Public Médico-Social
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	EPS : Examens Prévention en Santé
AVC : Accident Vasculaire Cérébral	EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale
CAA : Communication Alternative Améliorée	ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé	ESMS : Établissement ou service médico-social
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	ETP : Établissement de Travail Protégé
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	FALC : Facile à Lire et À Comprendre
CD : Conseil Départemental	FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée	FH : Foyer d'Hébergement
CFA : Centre de Formation des Apprentis	FHM : Fondation Hospitalière de la Miséricorde
CHAB : Centre Hospitalier Aunay-Bayeux	FSH : Femme en Situation de Handicap
CIO : Centre d'Information et d'Orientation	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
CNR : Crédits Non Reconductibles	GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	HBD : Hygiène Bucco-Dentaire
CODEX : COMité EXécutif	IEM : Institut d'Education Motrice
COMEX : COMission EXécutive	IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
COTECH : COMité TECHnique	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	IME : Institut Médico-Éducatif
CPIAS : Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins	IMPro : Institut Médico Professionnel
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	IP : Intervenant Pivot
CRA : Centre Ressources Autisme Normandie Calvados Orne Manche (COM)	ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CSE : Comité Social et Économique	MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif	MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction	NeS : Normand'e-Santé
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources	PCH : Prestation de Compensation du Handicap
DEF : Direction Enfance Famille	PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
DI : Déficience Intellectuelle	PESL : Projet Éducatif Social Local
DISFA : DISpositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin	PFR : PlateForme de Répît
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique	PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
DIU : Diplôme IntraUniversitaire	PPI : Projet Personnalisé d'Intervention
DME : Dispositif Médico-Éducatif	PPS : Prévention Promotion Santé
	PRH : Pôle Ressources Handicap
	PRS : Programme Régional de Santé
	PSH : Personne en Situation de Handicap
	PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
	QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
	RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous

RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire
RHF : Référent Handicap Formation
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire
SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAD : Service d'Aide à Domicile
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SF : Sage-Femme
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap

SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques
SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie
SPE : Service Public de l'Emploi
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TND : Troubles du NeuroDéveloppement
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
TSN : Traitements Nicotiniques de Substitution
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnTé
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UEROS : Unité d'Evaluation, de Réentraînement, d'Orientation Sociale et professionnelle
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs
USLD : Unités de Soins Longue Durée
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty
14000 CAEN

info@rsva.fr – 02 31 53 97 94

www.rsva.fr